LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... No 46 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 24 FEVRIER 1961 — PRIX: 10c

Départ vivement regretté de S. Exc. Mgr P. F. Pocock

La nomination de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg depuis neuf ans, comme archevêque-coadjuteur à Toronto, a causé un vif regret au Manitoba, parmi les fidèles aussi bien que parmi les gens d'autres croyances. La nouvelle a été annoncée samedi dernier d'Ottawa par la délégation apostolique. La date du départ de Son Excellence n'est pas connue à l'heure actuelle.

Les diocésains de langue française de Winnipeg perdent ainsi un pasteur très sympathique à leurs traditions. Mgr Pocock parlait le français couramment et sans gêne, quand l'occasion se présentait. Il rédigea plusieurs lettres dans les deux langues officielles du pays et se plut à en assurer un texte correct et même élégant.

Les visites pastorales dans les paroisses de langue française se déroulaient en français, au grand plaisir des enfants qui répondaient aux questions du catéchisme posées par l'évêque et des fidèles qui lui exposaient leurs problèmes. Pendant son administration, la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg fut dotée d'une nouvelle définition d'autorité et de responsabilité paroissiales.

Sur un autre plan Mgr Pocock était membre habituel du Club des 200, un invité occasionnel aux manifestations de vie française, un appui ferme et compréhensif à l'Oeuvre de la Bonne Presse, au poste CKSB. On se rappelle que pendant la campagne de souscription diocésaine, Son Excellence avait alloué à l'Association d'Education une somme correspondant à la perception annuelle dans l'archidiocèse.

L'oeuvre par excellence de Mgr Pocock au Manitoba a été sans doute la construction du nouveau collège St-Paul sur le campus de l'Université de Manitoba. L'édifice lui-même tend à rehaûsser le prestige de l'Eglise en cet endroit, mais on y poursuit un but plus élevé, la formation de futurs apôtres laïques de langue anglaise, de professionnels, à la fois compétents et fervents. L'emplacement sert aussi en passant pour les cours donnés sur le campus en été par les Pères du Collège de St-Boniface.

Mgr Pocock, en plus de diriger la construction de plusieurs édifices du culte et de l'enseignement, s'est appliqué à donner l'exemple du bon citoyen en prenant une part active à la direction des oeuvres de bienfaisance, notamment du Welfare Council dont il a été président.

L'archevêque a aussi stimuler le recrutement des vocations sacerdotales soit par des voyages ailleurs au Canada et en Europe, soit par ses écrits et son patronage du mouvement Serra. D'une sérénité imperturbable, quoique sévère quant à l'observance de la liturgie, Mgr Pocock ne laisse au Manitoba que des amis. Il devient coadjuteur avec droit de succession et avec le titre d'archevêque titulaire d'Isauropolis.

Biographie

Mgr Pocock est né à St-Thomas, en Ontario, le 2 juillet 1906. Il a fait ses études au "Collegiate Institute" de London, au collège de l'Assomption, à Windsor, au séminaire St-Pierre, à London, et à l'université catholique de Washington, D.C.

Ordonné prêtre le 14 juin 1930, il a poursuivi ses études à Rome où il obtint, en 1934, son doctorat en droit canonique. De 1934 à 1944, il a été professeur de théologie morale et de droit canonique au séminaire St-Pierre, à London. Pendant ce temps, il était vicaire dominical dans une petite mission bilingue à la campagne. Le 7 avril 1944, il était nommé évêque de Saskatoon.

Le 16 juin 1951, le Souverain Pontife le nommait d'abord administrateur apostolique de l'archidiocèse de Winnipeg, puis peu après au cours de la même année, évêque-coadjuteur de Winnipeg avec droit de succession. Après la nomination de l'archevêque de Winnipeg, Son Exc. Mgr A. A. Sinnot, au siège titulaire de Sébaste, Mgr Pocock était nommé, le 14 janvier 1952, archevêque de Winnipeg. Mgr Sinnott est décédé le 18 avril, deux ans plus tard.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock

Le cardinal McGuigan

Le cardinal McGuigan est né à Hunter River, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, le 26 novembre 1894. Il est archevêque de Toronto depuis le 22 novembre 1934. Auparavant, il avait été archevêque de Regina de 1930 à 1934; il a reçu la consécration épiscopale le 15 mai 1930. Il a été ordonné prêtre le 26 mai 1918, après avoir fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec.

A l'occasion de la nomination de Mgr Pocock comme archevêque-coadjuteur de Toronto, le cardinal McGuigan, qui est présentement à Rome, a adressé un message aux prêtres et aux fidèles de son diocèse.

700 scouts à la messe pontificale de Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio

Dimanche dernier, la paroisse-cathédrale avait l'honneur de recevoir Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada. Mgr Baggio, de passage à Winnipeg pour la consécration de Mgr Vladimir Malanchuk, a bien voulu accepter l'invitation de notre archevêque, Mgr M. Baudoux, et se rendre à la cathédrale pour chanter une messe solennelle.

Comme on fêtait l'ouverture de la Semaine scoute dans le diocèse, sa visite non-officielle a été très appréciée. En effet, le délégué apostolique est ancien aumônier général des Scouts d'Italie. On trouvait donc dans la nef plus de 700 louveteaux, éclaireurs, guides, brownies, cubs, commandos et routiers de plusieurs paroisses environnantes. Ce contingent de jeunes gens et de jeunes filles venait des paroisses de St-Boniface, du Précieux-Sang, de St-Eugène, de Notre-Dame-du-Cap, de la Ste-Famille, de Transcona, du Sacré-Coeur des Belges, de Holy Cross et d'East Kildonan.

Il faut remarquer aussi que les premiers bancs de la cathédrale étaient occupés par des dignitaires publics. On remarquait en plus de la garde d'honneur, le magistrat H. Lacerte, M. Laurent Desjardins, M.A.L., M. Damien Giordani, consul de France, Son Hon. le maire J. Guay et MM. les échevins Parent, Lonergan, St-Hilaire et Guilbault. M. Léo Rémillard représentait l'A.E.C.F.M.

Dès dix heures, tous ces jeunes étaient à se préparer dans le soubassement de l'église pour le défilé et l'occupation des bancs. Malheureusement des circonstances incontrolables empêchèrent le groupe de prendre sa place avant dix heures et demie, ce qui causa des désordres et surtout du retard. Finalement, tous étaient en place et Son Exc. Mgr Baggio défila dans la grande allée. Avec la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb en tête, il donna ses bénédictions au peuple, tandis que les scouts lui faisaient un salut.

Mgr Baudoux présenta Mgr Baggio et le remercia chaleureusement d'avoir daigné accepter son invitation. Ce dernier se dit très heureux de visiter l'église-mère de l'Ouest canadien et nous assura de toutes ses prières. Il souhaita aussi que les efforts héroïques pour l'aide aux écoles soient couronnés de succès un jour.

Après la messe, M. l'abbé Félicien Juneau fit chanter le "Seigneur Jésus" et le "Chant de la promesse aux scouts et guides". Puis il fit renouveler la promesse de chacun en récitant la "Promesse scoute" en français et en anglais. Finalement la cérémonie se termina par le cantique des patrouilles et la bénédiction.

Après la messe qui se termina à une heure avancée, Mgr Baggio présidait à un banquet au palais de l'archevêque, tandis que les scouts et les guides déjeunaient dans la crypte et au Cercle Ouvrier.

Brillante soirée du Club des 200 en l'honneur de la culture française

Plus de 200 Franco-Manitobains répondaient à l'invitation du président général et des membres de l'exécutif de l'Association d'Education lors d'un vin d'honneur aux membres du "Club des 200", samedi soir dernier, dans l'auditorium de l'école de St-Norbert que des élèves avaient décoré de grandes pancartes offrant la bienvenue . . . au Club des 200, à nos archevêques, à nos membres du parlement, à tous.

Le programme de cette brillante soirée comporta deux parties bien distinctes. Tout d'abord quelques discours suivirent l'entrée dans la salle des personnalités plus spécialement invitées: Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, M. Damien Giordani, consul de France et conférencier d'honneur, Dom Fulgence Fortier, abbé de la Trappe de St-Norbert, le R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba, M. Stan Roberts, député de La Vérendrye et représentant de M. Douglas Campbell, chef de l'Opposition, et Mme Roberts, M. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, et Mme Guay, M. Paul Lord, président de la Commission scolaire de St-Norbert, et Mme Lord, M. Gabriel Cloutier, représentant de la municipalité de Fort Garry, et Mme Cloutier. M. Léo Rémillard, qu'accompagnait son épouse, dirigeait le programme de la soirée à titre de président général de l'Association d'Education.

Après quelques mots de bienvenue et d'explication sur le sens de cette soirée, M. Rémillard présenta et remercia agréablement les quelques orateurs. D'abord M. Lord dit la joie des autorités scolaires locales et des instituteurs de recevoir les distingués et généreux membres du Club des 200. Il lança même avec un sourire ce souhait: "Croissez et multipliez-vous".

Hommages de M. Roblin

M. Roblin eut une fois de plus l'occasion de montrer sa maîtrise du français. Ayant d'abord souligné qu'il est personnellement membre du Club des 200 depuis plusieurs années, il félicita l'Association d'avoir par son initiative fait surgir en son sein ce Club qui lui assure des revenus supplémentaires et par là même l'aide à poursuivre ses projets et à étendre son champ d'action.

Car, dit-il, le travail que poursuit depuis quarante ans votre Association est des plus importants. La formation morale et intellectuelle de la jeunesse ne constitue-t-elle pas une des pierres de base de sa constitution? Il convient de féliciter vos dirigeants et votre corps enseignant qui se sont ainsi rendus compte de l'importance de la formation des enfants d'aujourd'hui, hommes de demain qui pourront relever leurs aînés dans la mesure de la formation reçue et acquise.

Légatrice de la culture

Un autre but de votre Association, précisa M. Roblin, c'est de conserver les traditions et la culture que vos pères ont apportées de France à une époque où la mère patrie jouissait d'un immense prestige à travers le monde. D'abord établis sur les bords du St-Laurent, vos ancêtres ont quitté ces rives enchanteresses pour se diriger vers la rivière Rouge. Vous les fils, comme vos pères, tenez à conserver le patrimoine qui vous a été légué.

"Je suis heureux, continua le premier ministre, d'offrir mes hommages à l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba qui s'est constituée en quelque sorte la légatrice de la culture française au Manitoba. Par tous les moyens à sa disposition: ses distingués présidents, son secrétariat et son personnel, ses concours de français, ses prêts aux instituteurs et institutrices, ses bourses, ses groupements du professorat et des commissaires, votre Association a su conserver ses traditions et sa culture. Son travail tenace lui permet de transmettre à ses successeurs ce qui lui a été légué par ses prédécesseurs. Permettez-moi, monsieur le président, de rendre témoignage au travail gigantesque qu'a accompli votre Association depuis sa fondation et de lui souhaiter succès et prospérité. Merci."

Le problème de l'heure

Après ces paroles élogieuses envers l'Association, M. Roblin ajouta quelques mots en anglais. Faisant brièvement allusion au grave problème de l'heure, à savoir la question de l'aide publique aux écoles privées et paroissiales, il exprima sa très profonde conviction qu'une telle question ne doit nullement constituer la matière de discussions politiques, qu'elle doit être mise au-dessus de toutes considérations partisanes ou de partis.

La solution à ce problème doit venir, non seulement du gouvernement, mais de la législature tout entière. "We must strive to find that point at which the general public will meet the deep and passionate desires of a great and important segment of the population".

Tous les Manitobains, dit-il, doivent considérer cette question en tant qu'ils sont citoyens de cette province, et surtout les membres du gouvernement et de la législature.

Progrès depuis 1896

M. Roblin souligna qu'on a enregistré un certain progrès depuis 1896, grâce à des procédures administratives, à des ajustements concrets pour le développement et l'adaptation de l'éducation. Certaines accommodations ont permis de rencontrer les désirs de groupes minoritaires vivant en communautés homogènes.

Tout cela fut respecté par le gouvernement: par exemple, selon les recommandations de la Commission des limites territoriales des Divisions scolaires, vous jouissez des Divisions Rivière-Seine, de la Montagne, Rivière-Rouge et du Cheval-Blanc.

Il rendit témoignage à l'Association d'Education qui travailla avec persévérance et persuasion pour que toutes les couches de la société prennent conscience de l'importance de l'éducation. Il conclut en remerciant l'Association qui avait bien voulu l'inviter spécialement ce soir, au nombre de ses invités.

Invité à présenter M. Damien Giordani, consul de France et conférencier de circonstance, Mgr Baudoux dit d'abord son espoir que tous entendraient ce soir la première d'une série de conférences sur la France: "Car, ce que nous désirons avant tout ici au Manitoba et aussi en Saskatchewan, M. le consul, c'est d'entendre parler de votre pays, notre mère patrie, de son passé et davantage de son présent. Ici nous sommes entourés de millions d'Américains et de millions de Canadiens d'origine britannique. Dans notre Canada à double culture, il y a aujourd'hui moins d'inimitié que dans le passé entre les deux principaux groupes qui le composent, il y a même souvent de l'amitié, mais il y a encore de la marge de l'amitié à la pleine compréhension".

La France moderne

M. Giordani allait justement répondre à cette attente, si bien

(Suite à la deuxième page)

Moyen pratique d'entretenir le patriotisme chez les jeunes. Les élèves du Jardin d'Enfance Langevin, rue Masson, St-Boniface, jouissent d'un "château" de glace construit par les grands séminaristes et dédié à la mémoire de Son Exc. Mgr Langevin.

Les bureaux de l'Association d'Education franco-manitobaine ont été pris d'assaut, mercredi dernier, quand une équipe de la Canadian Broadcasting Corporation (de Toronto) y a tourné deux minutes de film sonore. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., ayant été invité à discuter de l'état actuel du patriotisme canadien, a opté pour une scène devant l'édifice de l'AECFM. L'équipe, sous la direction de M. Gabriel Richardson (en parka), y a mis presque deux heures de son temps. Le film intitulé "The Unknown Country" passera à la télévision anglaise au printemps.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Question scolaire

La question des octrois aux écoles minoritaires est venue sur le tapis dès les premières heures du débat à la session actuelle. M. Douglas Campbell, chef de l'opposition, en a fait mention longuement vers la fin de son discours initial, en commentant le discours du trône.

Mardi soir, M. Laurent Desjardins, député provincial de St-Boniface, y a consacré une intervention majeure qui a provoqué une allusion importante de la part du premier ministre.

Entre-temps, M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, a posé deux questions pertinentes dès les premiers jours de la session (Quand annoncera-t-on la politique du gouvernement? L'hon. Sterling Lyons entend-il l'"égalité d'opportunité en éducation" comme valable pour les écoles paroissiales, aussi bien que pour les écoles publiques?). A l'heure de presse, le doyen catholique de la Chambre était censé traiter de la question en profondeur dans un discours qui serait le haut point de sa longue carrière.

La votation sur la motion de non-confiance de M. Campbell a eu lieu mardi soir et l'approbation du discours du trône sera vraisemblablement votée vendredi de cette semaine. Il n'y aura pas d'autres occasions propices pour soulever la question scolaire jusqu'à la présentation du budget du ministère d'Instruction publique.

Opposition violente

Une annonce d'une pleine page, publiée dans les deux quotidiens de Winnipeg le samedi 18 février, par un groupe de citoyens, attaquait les recommandations de la Commission Royale au sujet des écoles privées et paroissiales, comme étant dangereuses pour le système des écoles publiques.

Le Committee for Education in Manitoba y proclamait l'existence des écoles minoritaires comme un privilège qui n'implique pas un droit aux subsides du gouvernement. Il déclarait de plus qu'il serait impossible de donner quoi que ce soit à ces écoles sans nuire aux écoles publiques.

Le document, qui avait été présenté au premier ministre avant l'ouverture de la session, portait les noms d'adversaires bien connus du rapport et d'autres qui occasionnèrent de l'étonnement. Parmi ces derniers, l'on remarquait celui de M. Joseph Harris, président du Conseil d'administration de la Great West Life Assurance Company.

La publication de ce document a été interprétée généralement comme une expression de crainte de la part de ses signataires et comme un dernier effort pour extorquer du gouvernement une expression d'hostilité aux recommandations de la Commission Royale quant aux écoles minoritaires. A l'heure actuelle, aucune décision n'a été annoncée dans la Chambre.

(Le Hansard étant en retard, il n'est pas possible dès maintenant de publier un texte exact du discours de M. Desjardins et des remarques de M. Roblin. Dans les circonstances il semble préférable de renvoyer au prochain numéro la publication de la documentation courante sur ce sujet.)

Chemins et hôpitaux

Deux autres sujets tiendront les législateurs en haleine au cours des semaines à venir, à savoir, les commentaires de M. Campbell au sujet du patronage qui se serait introduit dans la construction des routes et la question du financement du plan d'assurance-hospitalisation.

M. Campbell a promis de démissionner si les faits ne justifient pas ses accusations de favoritisme dans l'embauchage des ouvriers. Il a mentionné en particulier le chemin Manitou-Notre-Dame.

Le problème de l'assurance-hospitalisation et de la hausse des primes a été soulevé par M. R. Paulley, chef du C.C.F., et a suscité une réponse immédiate et très longue (deux heures) de la part de l'hon. Dr G. Johnson, qui s'est appliqué à démontrer (a) tout ce que le gouvernement fait pour la santé des citoyens et (b) tout ce qu'il fait pour empêcher des dépenses inutiles.

A ce dernier sujet il est à remarquer que M. Johnson n'a donné aucun crédit aux hôpitaux et aux médecins de la province pour leur coopération.

Faisant suite à cette allocution, M. Gordon Pickering, directeur du M.H.S.P., a présenté un rapport financier et a suggéré la possibilité d'une prime spéciale (un dollar par jour ou dix dollars par admission à l'hôpital) dans le but de freiner l'utilisation des services hospitaliers.

M. Roblin s'est rendu à Ottawa, mercredi, pour la conférence fiscale fédérale-provinciale et subira un interrogatoire serré lors de son retour, s'il a réussi à trouver d'autres revenus de ce côté-là.

De l'avis de tous, amis et adversaires, M. Laurent Desjardins a fait, mardi soir dernier, le plus beau discours de sa vie publique et probablement un des meilleurs de la session manitobaine, au sujet des octrois aux écoles privées et paroissiales, en conformité avec les recommandations de la Commission Royale MacFarlane.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock

Il espérait la solution de la question scolaire

Son Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg depuis neuf ans, exprimait lundi soir son regret de partir pour Toronto avant même qu'il semble y avoir du progrès immédiat pour régler la question de l'aide du gouvernement aux écoles privées et paroissiales.

Mgr Pocock vient d'être nommé archevêque coadjuteur du Cardinal McGuigan à Toronto, avec droit de succession. Il assumera ses nouvelles responsabilités peu avant Pâques. Dans un communiqué publié lundi, il déclarait:

"C'est tout simplement naturel que je regrette de laisser le Manitoba en un temps où la question des écoles privées et paroissiales, qui a divisé la province durant 70 ans, est soulevée de façon particulièrement sérieuse.

"J'avais espéré aider au règlement de ce problème épineux, et je désire encore ardemment qu'on en vienne à une solution agréable à tous.

"Il ne peut y en avoir plusieurs au Manitoba qui désirent la détérioration des écoles privées et paroissiales qui ont maintenu un si haut niveau et qui ont si bien servi la cause de l'éducation. Toutefois, tout comme les hôpitaux privés ne peuvent fonctionner aujourd'hui sans un octroi du gouvernement, de même devient-il d'autant plus difficile pour les institutions d'éducation de fonctionner efficacement sans obtenir au moins un remboursement partiel des taxes de ceux qui sont convaincus de leur nécessité.

"Je reste confiant que la sagesse des chefs politiques, et le désir des citoyens du Manitoba de régler cette situation qui s'est révélée si divisive, ne failliront pas."

On se prépare à fêter les noces d'or de l'ACFC

Gravelbourg, Sask., le 17 février 1961

Chers compatriotes,

A une récente assemblée des exécutifs de l'ACFC et de l'ACEFC, la résolution suivante fut adoptée: "Qu'étant donné le cinquantenaire de l'ACFC en 1962, on attende à cette date pour le congrès général et qu'en conséquence on multiplie les congrès régionaux comme préparation à ce grand congrès" . . : noces d'or.

Les organisateurs de ces congrès régionaux: les vice-présidents de l'ACFC (sud-ouest et sud-est), Me Allyre Sirois et M. Jean Carrière, en collaboration avec le propagandiste, M. Rolland Pinsonneault, et les visiteurs des écoles, ont le plaisir de vous annoncer qu'il y aura TROIS de ces congrès bientôt: un dans la région de **Bellegarde**, le dimanche 12 mars; un autre pour la région de **Willow-Bunch**, le 19 mars, et un troisième dans la région de **Ponteix**, le 26 mars.

Un quatrième congrès régional aura lieu aussi dans la région de Montmartre-Regina un peu plus tard. La date sera fixée sous peu.

A ces rencontres, si on en juge par celles qui ont eu lieu à Duck Lake, Spiritwood et North Battleford récemment, TOUS les Français d'expression française se revoient, se serrent les coudes, renouent de précieuses amitiés, prient ensemble, chantent ensemble, travaillent ensemble, étudient ensemble, ravivent la foi qu'ils ont en les causes qui leur sont chères, raniment leur patriotisme, stimulent leur fierté nationale, s'engagent à défendre de toutes infiltrations néfastes leur âme catholique et française, leurs foyers, leurs écoles, leurs associations paroissiales et culturelles.

Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, dans sa circulaire du 2 février, souligne clairement que la modification des unités scolaires envisagée par le gouvernement de la Saskatchewan présente de graves dangers et risque fort d'être préjudiciable aux droits des minorités . . . crée dans l'esprit de beaucoup des inquiétudes sérieuses.

ALERTE! Sur le qui-vive TOUS! En avant! Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent! . . .

Préparons nos congrès. Préparons notre congrès. Parlons-en. Organisons-le. Mettons-y du coeur, de la vie, de l'enthousiasme! L'heure est plus grave qu'on ne le pense. C'est l'heure de la discipline. Discipline pour l'union. L'union pour la force. La force pour le succès. Le succès pour la gloire de Dieu et le bien de la Patrie!

M. l'abbé Roger Ducharme,
Me Allyre Sirois,
M. Rolland Pinsonneault,
M. Jean Carrière.

N.B. Ceci est une invitation à **TOUS**: à MM. les curés, aux commissaires, aux instituteurs, etc. Suivez le journal. D'autres détails viendront.

En Saskatchewan

Campagne pour obtenir la télévision française

Vonda, Sask., le 15 février 1961

Chers collaborateurs,

L'ACFC continue ses démarches pour obtenir la télévision française en Saskatchewan.

Nous vous demandons aujourd'hui d'appuyer, par tous les moyens possibles, les démarches que nous avons entreprises. Et cela tout de suite. La télévision française est pour nous d'une suprême importance. Il nous la faut au plus tôt. Plus tard, il sera peut-être trop tard.

Nous vous prions donc d'écrire à M. Ouimet, au premier ministre, au chef de l'opposition, M. Lester Pearson; au chef du parti CCF, M. Hazen Argue; à votre député, pour réclamer la télévision française, pour demander que le gouvernement augmente les octrois à Radio-Canada afin que celui-ci ait les fonds nécessaires à un service de télévision française en Saskatchewan.

Puisque vous êtes maintenant dispensé d'écrire au sujet du recensement, nous vous demandons de donner à la question de la télévision française le temps et l'attention que vous deviez consacrer au recensement.

Autre chose. Vous nous aideriez grandement en nous communiquant les réponses que vous recevrez à vos demandes.

D'avance nous vous remercions.

Veuillez agréer, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le secrétaire général de l'ACFC
Antonio de MARGERIE.

• • •

Vonda, Sask., le 23 janvier 1961

M. Alphonse Ouimet,
président de la Société Radio-Canada,
Case postale 806,
Ottawa, Ont.

Monsieur le président,

La question d'un service de télévision française en Saskatchewan est à nos yeux tellement importante que nous nous permettons de vous la soumettre de nouveau aujourd'hui.

Vous vous rappelez que le 21 janvier 1960 nous vous transmettions une proposition des Canadiens français de la Saskatchewan adoptée à l'unanimité à l'occasion de leur congrès général de Gravelbourg en 1959. Cette proposition se lisait comme suit:

"Que l'A.C.F.C. (i.e. notre Association) fasse pression auprès de Radio-Canada pour obtenir la télévision française en Saskatchewan dans un avenir rapproché."

Nous réitérons notre demande aujourd'hui. Et pour les raisons signalées dans notre lettre de janvier 1960, raisons qui n'ont fait que s'accentuer depuis cette date: concurrence irrésistible de la télévision anglaise aux émissions françaises de la radio; urgence de corriger cette situation; etc.

La télévision est devenue un instrument de culture extrêmement important. Si la culture française au Canada est un enrichissement qui vaut pour le pays tout entier — et cela n'est plus mis en doute aujourd'hui. Si cette culture française donne un caractère propre au Canada, caractère qui seul peut-être est apte à le distinguer de son puissant voisin, il nous semble qu'il est suprêmement important de prendre tous les moyens possibles pour en assurer le plein épanouissement. Et cela dans tous les secteurs de notre vaste pays.

Et, croyez-nous, la situation est extrêmement grave en Saskatchewan. Nous le savons, nous qui sommes sur les lieux. Ce n'est pas quand notre jeunesse aura perdu les traits caractéristiques de ses origines françaises et sa langue en particulier, qu'il sera temps de remédier au présent état de choses.

Il y a aussi le point de vue de l'unité nationale qui est d'une très grande importance. Très nombreux sont aujourd'hui les Canadiens d'autres langues qui désirent apprendre le français.

Quel meilleur professeur pourraient-ils trouver que la télévision française. Ces gens seraient comme nous enchantés d'avoir un service régulier d'émissions françaises.

En se dotant de postes privés de radio française, nos compatriotes ont fait d'énormes sacrifices. Ils ont fait plus que leur part. Ce qu'ils ont versé, l'Etat n'a pas eu à le débourser. En toute justice ce fait doit être reconnu et estimé à sa pleine valeur. Car il est évident que nous ne pouvons pas redemander les mêmes sacrifices aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, nous vous prions donc, M. le président, de bien vouloir soumettre de nouveau notre requête à vos collègues de la Société Radio-Canada. Et ce, dans le plus bref délai possible. Nous le répétons, la question est extrêmement grave et il est urgent d'y apporter une solution.

Veuillez agréer, M. le président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'Exécutif de l'A.C.F.C.
Le secrétaire général
Antonio de MARGERIE.

Au poste CBWFT

SAMEDI 25 FEVRIER

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "La perle du Brézilien"
10.30—Le siffleur
11.00—Long métrage "Le cheminot"

DIMANCHE 26 FEVRIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Au p'tit café
10.00—Temps présent
10.30—Tribune libre
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 27 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Le retour des Frères corses"

MARDI 28 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 1er MARS

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Mélodies immortelles"

JEUDI 2 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Téléthéâtre
11.00—Petit théâtre
11.30—Les couche-tard

VENDREDI 3 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Opration Tirpiz"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Domino"

Club des 200

(Suite de la première page)

exprimée par Mgr Baudoux, car il parla de la France actuelle, de la France 1961. En effet, après quelques mots gentils de remerciement à Son Excellence, au premier ministre qui lui permet de se sentir aussi à l'aise au Manitoba que dans la province de Haute-Autriche où il passa dix ans et devint l'ami personnel du premier ministre, à M. L. Rémillard, homme actif et nécessaire à l'Association d'Education, il dit aussitôt qu'il entendait tuer ces préjugés qui trop souvent font connaître la France uniquement comme la patrie des bons vins, du pétillant champagne, des légers parfums, de la mode, des "Folies Bergères".

Mais non, précisa-t-il, la France n'est pas légère comme ses parfums. "Nous avons trop souffert pour qu'on continue à nous présenter seulement ainsi, nous méritons qu'on nous donne un autre visage, notre vrai visage". Justement, M. Giordani, chiffres à l'appui, démontra que la France d'aujourd'hui, plus jeune et plus vivante que jamais, possède toujours une supériorité de l'esprit et de la culture, mais aussi une puissance économique et mondiale de premier plan, qui s'appuie sur le sérieux de sa population dynamique et travailleuse.

Voilà pourquoi, après avoir félicité le Canada français, le Manitoba français de leur fidélité et par là même de leur contribution à la richesse nationale, il parla du récent congrès de la Relève franco-manitobaine: "Au cours de ce colloque, dit-il, j'ai rencontré des jeunes Franco-Manitobains qui m'ont demandé pourquoi il faut parler français ici. Franchement, au cours de discussions avec eux, j'ai senti qu'ils nourrissent une profonde confiance en eux-mêmes, qu'ils savaient la réponse à la question posée et voulaient tout simplement solidifier leur certitude".

Le consul leur parla donc de la France, et il en parla samedi soir aux adultes. Il montra particulièrement que la France, face au difficile problème de l'Algérie, saura garder ce pays dans l'Occident. Il expliqua que la France a combattu pour que le Sahara ne soit plus le pays de la soif et de la peur: l'exploitation des ressources du désert se poursuit en effet à un rythme rapide (gaz naturel pétrole, fer, métaux rares, etc.). Tout cela suscite de multiples convoitises étrangères, qui seraient moindres si plus de 450 milliards d'anciens francs n'y avaient pas été investis depuis l'origine des recherches. Or la France se sert de ses bénéfices au Sahara pour le développement économique et social du Sahara.

Aide à l'Afrique

L'aide de la France à l'Afrique est encore plus spectaculaire. Elle est le pays qui fournit le plus grand montant d'aide économique à l'Afrique, laissant loin derrière elle la Russie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, selon un rapport publie par la Commission économique de l'Organisation des Nations Unies. Le montant total fourni par la France aux pays sous-développés s'élève en effet à $870 millions au cours de l'année fiscale 1959-1960, dont $860 millions sont consacrés à l'Afrique. Le bloc communiste accorda à l'Afrique $800 millions, dont 80 pour cent venaient de la Russie (destinés à la République Arabie Unie, à l'Ethiopie et à la Guinée). L'aide britannique s'est élevée à $341 millions, tandis que celle des Etats-Unis fut de $277 millions. De tels chiffres, conclut M. Giodani, sont plus qu'éloquents. La France continue vraiment dans le monde sa mission spirituelle et culturelle (quoique M. le consul n'aime pas qu'on limite l'action de son pays en ces domaines aux heures de gloire de Boileau, Corneille, Racine), mais elle met aussi au service des autres les talents de ses savants, de ses ingénieurs, et même une grande part de sa puissance économique.

M. Giordani remercia enfin les Franco-Manitobains de leur accueil et leur rappela que le Consulat de France à Winnipeg n'est pas un musée: "Venez-y causer, y parler, y critiquer même. Je suis disposé à vous aider selon tous mes moyens, si modestes soient-ils".

Remerciements

C'est M. Henri d'Eschambault qui remercia au nom de tous M. le consul, mais il sut n'oublier personne, multipliant avec délicatesse les formules de remerciements à Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. Rémillard et l'Exécutif de l'Association, les membres du Club des 200, les représentants des commissions scolaires qui, pour la première fois en 1960, ont consenti à seconder pécuniairement les efforts des membres du Club en faveur de l'Association, le dévoué secrétaire, M. René Préfontaine, le commissaire scolaire de St-Norbert qui se constituait l'hôte du Club des 200, les dames dévouées qui avaient préparé le goûter (Mmes Edmond Dufort et Maurice Monchamp), les élèves qui avaient décoré la salle et qui s'occupaient du vestiaire, les instituteurs de la belle école de St-Norbert, etc.

Après tous ces remerciements, M. d'Eschambault dit à M. Roblin combien tous étaient fiers de sa participation active au Club des 200, à M. Giordani qu'en récompense pour sa magnifique conférence des amis de la nature sauraient l'inviter à la chasse aux canards en temps et lieu.

Puis la soirée se continua, dans sa deuxième partie, à ingurgiter de bons vins de France, à causer gentiment entre amis, et aussi à prendre la résolution de travailler à augmenter en 1961 le nombre des membres du Club pour que l'Association d'Education puisse mieux continuer son oeuvre magnifique au Manitoba.

Nathalie Naubert sera en vedette au téléthéâtre du jeudi soir 2 mars, à 9 h. 30, à CBWFT dans le rôle de Rose Pemberton, alors que Radio-Canada présentera "Living-room" de Graham Greene.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Championat de ski

Les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada assisteront à un véritable exploit technique le samedi 25 février, à 2 h. p.m.

Ce jour-là, au mont Ordord, près de Magog, de nombreux skieurs venant de toutes les régions du Canada tenteront de remporter le championnat national de la descente. A cette occasion, le réalisateur Gaston Dagenais, du Service des Reportages de Radio-Canada, exécutera un des projets les plus ambitieux, puisque son expérience ne sera que la seconde du genre tentée en Amérique du Nord: couvrir la piste entière (près d'un mille) avec sept caméras de télévision.

Pour réussir cet exploit, le superviseur Jean Trépanier et le directeur technique Jean-Marie Kittel utiliseront trois caméras reliées au car de reportage par micro-ondes, ainsi qu'une caméra-robot perchée à 30 pieds du sol et télécommandée du car de reportage.

Raymond Lebrun et Réal Charette commenteront ces épreuves de ski.

Les jeunes téléspectateurs ne devront donc pas se surprendre si l'émission "Domino" disparait de l'horaire ce jour-là.

La bonne nouvelle

Les animateurs de la série religieuse "La bonne nouvelle", le R. P. Louis-Marie Régis, O.P., et Jean Pellerin, ont recueilli pour la prochaine émission des témoignages précieux sur l'Eglise du Silence. Grâce aux témoignages du R. P. Antonin Bonin, des Missions Etrangères, il sera possible de pénétrer en Chine communiste, par la pensée du moins, pour y voir le travail qu'accomplissent inlassablement non seulement les prêtres missionnaires, mais les laïcs occupés sans cesse à propager le Verbe derrière le rideau de bambou. De plus, l'émission comprendra une interview avec le R. P. Marc Hardy, S.J.; et un film documentaire sur l'ordination d'un jeune prêtre de Hong Kong.

"La bonne nouvelle" est présentée tous les dimanches à 5 h. à la télévision.

Marcel Pagnol

Marcel Pagnol: nom prestigieux! Sous la neige, il fait rêver du Midi. N'est-ce pas lui qui a lancé, il y a 25 ans, le film français au Canada? "A quoi attribuez-vous le succès mondial de la trilogie 'Marius, Fanny et César'?" demandera Judith Jasmin à Marcel Pagnol, lors du "Premier plan" qui sera télévisé le lundi 27 février, à 9 h. 30 p.m.

Et le célèbre écrivain dira que c'est sans doute le ton de sincérité toute particulière qui fait la popularité des thèmes et des personnages traités par lui au cinéma. Très locales, les situations intéressent toutefois les gens de partout par leur authenticité qui fait que chacun peut s'y reconnaitre.

Marcel Pagnol répondra aussi aux objections que certains lui font souvent, à savoir: pourquoi ne met-il en scène que des personnages dénués de préoccupations métaphysiques? Quel est le sens de son oeuvre?

Auteur de trois volumes (ses mémoires), Marcel Pagnol a aussi traduit "Les Bucoliques" de Virgile: "Je ne cesserai jamais tout à fait d'être professeur". Il a enseigné durant dix ans, et son père était également instituteur. Son personnage de Topaze lui a d'ailleurs été inspiré par la vie de son père, à laquelle il a imaginé un prolongement.

Pour les enfants

Lundi à 4 h. 30, "Bobino" et Bobinette dansent le "Menuet" et parlent de l'époque où le rock-and-roll n'existait pas! Le même jour à 5 h., Michel le Neuf, le "Courrier du Roy", fera rapport à Vaudreuil sur l'existence du fort Indépendance, découvert un peu par hasard. A l'émission "Ouragan" mardi, "Pris au piège" racontera l'histoire d'un pauvre colon, surpris en train de braconner sur le terrain de chasse d'un riche planteur. "CF-RCK", mercredi à 6 h., mettra à l'affiche un épisode intitulé "Le garde-pêche". Corbin et Gendron, accompagnés du docteur Legris, se rendent à une partie de pêche. Ils sont accueillis par un vieux garde-pêche qui se plaint des ennuis que lui donne un Indien braconnier. Plus tard, le garde-pêche sera trouvé assassiné. Un texte breton, adapté pour la télévision par Gilles Hénault et intitulé "La Groach de l'île dulock", sera présenté jeudi à 5 h. à l'émission "Le grand duc".

N'oublions pas la "Boite à surprises" qui révèle chaque jour ses personnages fantastiques et ses situations bizarres et comiques. Diffusée du lundi au vendredi à 5 h. 30, "La boite à surprises" est animée par Guy Mauffette qui, tout en gardant son âme de poète, change chaque jour de costume pour se mettre dans la "peau du jour". Il sera accompagné, comme à l'accoutumée, des personnages insolites que sont Bim et Sol, Michel le magicien, Gailurette, l'ours Théodule, le docteur et Pantalon, Flaminia la belle et Picolo. Sans oublier Madeleine Arbour, une vraie celle-là, qui chaque vendredi donne une leçon dans l'art de faire toutes sortes de belles choses avec des riens.

Mélodies immortelles

Le 7 décembre 1863, Pietro Mascagni vit le jour à Livourne. Après un court séjour au Conservatoire de Milan, il devint chef d'orchestre de petits théâtres jusqu'à ce qu'il fut nommé chef de la "Société philharmonique" à Cerignola. L'éditeur milanais Sonzogno organisa alors un concours pour une pièce en un acte. Parmi les 70 concurrents, Mascagni sortit vainqueur de cette épreuve avec "Cavalleria Rusticana". Grâce à cette réussite, il avança à la première place des compositeurs vivants de l'époque.

On a cependant l'impression que Mascagni s'est entièrement dépensé pour cet opéra, car aucune de ses créations postérieures, de 1891 à 1913, comme ses oeuvres encore plus récentes, n'obtinrent un succès, même passable.

La mort mit un terme à son activité à Rome le 2 août 1945. C'est en quelque sorte la reconstitution biographique de la période de succès du compositeur, qui sera présentée au long métrage du 1er mars, à 10 h. 30, sous le titre "Mélodies immortelles". On aura alors l'occasion d'entendre aussi quelques-unes des plus belles pages de "Cavalleria Rusticana".

Les mélomanes ne voudront pas manquer ce spectacle le mercredi 1er mars, à 10 h. 30. Pierre Cressoy et Carla del Poggio seront en vedette.

La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les rapports entre la FAPM et MHSF à l'étude au congrès du 23 mars

Il se poursuit à l'heure actuelle au Manitoba français une campagne contre l'entente qui a été élaborée par un comité officiel de liaison entre la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française et la Manitoba Home and School Federation. Le but des propagandistes de cette campagne semble être de provoquer une résolution de rupture totale et définitive à l'occasion du congrès de la FAPM qui aura lieu le 23 mars prochain.

Ce débat n'est pas nouveau, ni au Manitoba ni ailleurs où l'Eglise doit faire son oeuvre au milieu d'une population de croyances diverses.

Par exemple dans la province de Québec, les syndicats, d'abord franchement catholiques, ensuite chrétiens, viennent d'ouvrir un autre chapitre dans leur histoire en optant pour une structure "nationale" et en éliminant toute profession de foi catholique dans les nouvelles constitutions, le tout dans le but de pouvoir bénéficier des ressources financières et techniques des syndicats neutres.

Dans les organisations internationales, la politique de présence catholique, si désirée par le pape Pie XII, continue de marquer l'activité du Saint-Siège, surtout dans les champs d'action qui touchent au bien-être physique et moral de l'humanité. Il y a toute une gamme d'adaptations selon le but recherché, allant de l'intégration totale au plan technique à l'autonomie exclusive au palier de la foi et des moeurs.

Au Manitoba, dans le passé, cette question a été réglée en partie par la force des événements et en partie par des prises de position délibérées. Car les commissaires d'écoles ont toujours porté plus d'attention à la participation au congrès de Winnipeg qu'au développement d'un programme indépendant. Dans la vie politique, en dépit de provocations sérieuses, il ne fut jamais question d'un parti strictement catholique. Les hommes publics se contentent de faire leur devoir comme bons citoyens et de travailler peu à peu à porter remède aux situations difficiles. De la même façon, les Franco-Manitobains de la campagne n'ont pas suivi l'idéal de l'école catholique séparée, mais ils se sont appliqués à satisfaire leurs ambitions légitimes en pratiquant la prudence au sein même du système des écoles publiques.

C'est en tenant compte de toutes ces possibilités que **La Liberté et le Patriote** a commenté, le 7 octobre 1960, le débat des syndicats du Québec, en ces termes: "Question de savoir comment s'organiser dans un milieu à religion mixte. Il faut apporter beaucoup de souplesse au règlement de ces situations, mais l'expérience démontre que dans tous les cas il importe de soutenir une organisation strictement catholique, soit unique, soit parallèle au groupement neutre". (En lisant ce paragraphe on se rendra compte comment le sens peut être tronqué, en laissant de côté ce qui précède le mot "expérience".)

Le mot "souplesse" est d'importance majeure à cause des circonstances qui affectent la prudence du jugement, dans ces problèmes. Par exemple, les Pères Jésuites ont des collèges dans la province de Québec qui sont arrivés au degré d'épanouissement qui justifierait probablement leur élévation à la dignité d'une université catholique française, tandis qu'à Sudbury, ils ont élaboré autour de leur collège du Sacré-Coeur, une structure universitaire qui est mixte non seulement quant à la langue, mais aussi quant à la foi. A St-Boniface, comme on le sait, le collège fait partie de l'Université de Manitoba à un titre spécial et bien circonscrit. Dans chaque situation on fait pour le mieux.

Les considérations qui influent sur ces prises de positions sont assez variées, mais généralement le degré et le genre de collaboration dépendent de la solidité du groupe catholique et de la nécessité d'une action commune pour atteindre des buts importants. Dans les pays où il y a une élite en tête de masses peu instruites, les réunions de chefs sont préférables, comme cela se faisait au Moyen Age, entre les autorités civiles et ecclésiastiques. Aujourd'hui, le culte de l'opinion populaire impose souvent une politique de présence massive, car trop souvent les décisions dépendent du nombre des votants plutôt que de leur sagesse.

Ces points ont été développés dans le passé à l'occasion des congrès des APM du Manitoba et aucune raison ne peut empêcher la Fédération d'examiner de nouveau, de temps en temps, la politique en vigueur et d'y apporter si nécessaire des modifications plus conformes aux circonstances.

Une telle étude doit cependant se faire dans une atmosphère de sérénité et de sincérité. A ce point de vue, il y a lieu de se demander si les propagandistes qui mènent la campagne actuelle au Manitoba en faveur d'une rupture totale avec la Manitoba Home and School manifestent ce que saint Jacques appelle "une sagesse pleine de douceur" ou ce qu'il définit comme "un zèle amer", "l'envie" et "l'esprit de contention".

Certes, tronquer des textes de notre journal, faire l'histoire des rapports entre la FAPM et la MHSF en y laissant des lacunes notables. (Par exemple, la Déclaration de principes du 29 avril 1960), dénigrer le travail d'un comité qui a fait un énorme effort apostolique, usurper les prérogatives d'un aumônier officiel, s'imposer sous un jour équivoque, publier un document dont la publication est interdite, ressasser de vieilles rancunes, ignorer les possibilités et les exigences de la situation immédiate, sont autant de moyens suspects pour atteindre un but qui peut être bon. Ainsi on finit par faire plus de mal que de bien.

Trois jeunes Vietnamiens ont étudié le mouvement coopératif au Canada

Trois jeunes fonctionnaires du Sud Viet-nam, en route vers leur propre pays, étaient de passage à St-Boniface - Winnipeg vendredi dernier, apportant avec eux tout un bagage de connaissances acquises au Canada. MM. Le Manh Chung et Nguyen Trong Khoi, qui ont visité les bureaux de **La Liberté et le Patriote**, parlent avec un enthousiasme marqué de leurs expériences dans la province de Québec et dans les Maritimes. Représentants du Commissariat général à la Coopération et au Crédit agricole du Viet-nam, ils ont visité depuis septembre dernier les entreprises coopératives de l'Est, avec des stages prolongés à Antigonish et à Lévis.

Ils ont pu ainsi remarquer les ressemblances et les divergences entre les méthodes en vigueur au Canada et dans leur pays. Par exemple au Sud Viet-nam, le gouvernement encourage la colonisation en se chargeant lui-même du travail de défrichement de nouveaux terrains, tandis que, dans le nord de Québec, le gouvernement se contente d'encourager l'initiative des colons par des octrois. Etant au service de l'autorité centrale à Saïgon, les jeunes observateurs s'appliquèrent surtout à étudier comment un gouvernement peut travailler le plus efficacement en harmonie avec les groupements locaux ou volontaires. Comme l'indique leur titre, au Sud Viet-nam, comme dans la province de Saskatchewan, il y a au sein même du gouvernement un ministère de la coopération. C'est le plan Colombo qui a rendu possible leur séjour au Canada.

"Pays" et "Patrie"

Dans leur conversation les jeunes visiteurs distinguent nettement entre leur "patrie" et leur "pays". Leur "patrie", c'est l'ancien état de l'Indochine orientale, qui longe la mer de Chine méridionale, à partir de la Chine jusqu'au golf de Siam. Après quarante siècles d'histoire, dont 1,000 ans sous régime chinois, les Vietnamiens forment encore aujourd'hui un peuple bien caractérisé par leur langue et leurs habitudes de vie. Aujourd'hui, malgré la division nord-sud qui a été réalisée par les communistes, les jeunes pensent à leur pays comme un tout. "Nous sommes 23,000,000 d'âmes". "Dans le nord de notre patrie il y a des montagnes". "Notre histoire remonte à 4,000 ans". "Notre langue écrite suit l'alphabet romain et non pas les symboles chinois". De fait le gouvernement de Saïgon, république présidentielle, donne tout à fait un autre ton au peuple du sud que son adversaire du nord, à Hanoï, dictature communiste. Et la séparation en deux parties affecte profondément l'économie de chaque secteur. C'est une des raisons principales qui stimule le mouvement coopératif, car il faut que l'organisation sociale soit plus efficace qu'autrefois.

MM. Chung et Khoi ont expliqué que les montagnes et rivières puissantes étant plus au nord, le sud manque un peu de "houille blanche" pour ses turbines et aussi de minérais. On multiplie alors les petits barrages partout pour capter les chutes et on s'applique à organiser davantage l'artisanat et à remplacer les importations par les produits de manufacture locale. On signale par exemple que le pays qui possède du caoutchouc brut en abondance recevait de l'extérieur autrefois les imperméables, les pneus, etc.

Initiatives agraires

La réforme agricole préoccupe le gouvernement du sud. Par une réforme de base, il y a distribution des terres de propriétaires ayant plus de 100 hectares. L'autorité centrale payait comptant un pourcentage de la valeur et donnait l'autre partie sous forme de "parts" valides pour la création de nouvelles industries. Le gouvernement moyennant les coopératives s'occupe de semence et, plus tard, du stockage. Ce dernier moyen permet aux producteurs d'attendre le moment de vente le plus opportun sans en souffrir. On encourage aussi la culture de nouveaux produits, dont la jute et les travaux de finition dans des usines de textile. L'artisanat se pratique du fait que le climat comporte deux saisons et qu'il faut bien s'occuper après les récoltes du riz, principale richesse du pays.

MM. Chung et Khoi parlaient le français couramment au cours de l'interview. Ils affirment qu'il en est ainsi de tous ceux qui fréquentent l'école secondaire chez eux, avec option entre le français et l'anglais. Dans les bureaux du gouvernement et des grandes entreprises, le français est la langue commune. Le système d'instruction est calqué d'ailleurs sur celui de la France avec équivalence de diplômes entre les deux pays. Environ 40 pour cent de la population est de foi catholique, avec prépondérance de l'épiscopat et du clergé vietnamiens. Le président, un catholique, est le frère du primat de la nation.

Les jeunes visiteurs ont évidemment joui beaucoup de leur séjour dans la province de Québec et ont acquis une expérience qui sera utile dans leur "patrie". Ils étaient accompagnés à Winnipeg par M. Maurice Gauthier, l'un des chefs du Mouvement coopératif manitobain.

L'émigration au Canada: une grande illusion!

LONDRES — "The People", un journal dominical qui tire à plus de 5,000,000 d'exemplaires, a publié le premier d'une série d'articles sur les difficultés et privations subies par la famille de Peter Ruddock durant son séjour de 4 ans au Canada, après avoir émigré de Grande-Bretagne.

Le journal a annoncé qu'il avait décidé de raconter l'histoire de la famille Ruddock afin qu'elle serve d'avertissement aux autres candidats à l'émigration. Sous la manchette "Nous avons crevé de faim dans un pays comblé", étalée sur 12 colonnes à l'intérieur du journal, Peter Ruddock a relaté dans le premier article son départ de Grande-Bretagne pour Toronto.

Il faisait partie du nombreux contingent qui a quitté son pays en 1957, au lendemain de la crise de Suez. Ruddock a signalé que l'intérêt qu'il avait toujours manifesté au Canada avait été ravivé par une affiche incitant les Britanniques à se rendre au Canada. "Nous avons accepté l'invitation, dit-il, et croyez-moi, nous nous en sommes repentis".

Ruddock a déclaré qu'il avait émigré pour se trouver du travail, mais qu'une fois rendu au Canada, il a perdu ses illusions.

"Le Canada, dit-il, est sans aucun doute un grand pays promis à un avenir brillant, mais le temps n'est pas encore venu d'inonder le pays d'immigrants britanniques. Un trop grand nombre d'entre eux ont été déçus."

Son Exc. Mgr M. Malanchuk, C.Ss.R., que le Pape a nommé en novembre dernier exarque apostolique des Ukrainiens catholiques de France, a reçu la consécration épiscopale à Winnipeg, le 19 février, en la cathédrale des Ukrainiens catholiques. Le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, a assisté à la cérémonie de la consécration. M. le consul Damien Giordani y représentait la France.

Billet du vendredi

Théodore de Banville, qu'on ne lit plus

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Qui connait encore Théodore de Banville? Personne, serait-on tenté de répondre. Ce qui ne serait pas l'entière vérité, car l'histoire littéraire existe et les spécialistes ne sauraient l'ignorer. Il mourut à Paris en mars 1891, il y a soixante-dix ans. Il n'eut guère de disciples, son genre s'y prêtant peu. Il fut le fantaisiste par excellence, un acrobate du mètre et de la rime, dont les cabrioles dépassent ce que l'on peut imaginer. Ce qui suppose de la culture, une connaissance peu ordinaire de la langue et de ses ressources, un sens aigu de l'actualité et beaucoup d'esprit.

Ses vers en étaient remplis, de cet esprit parisien qui ne ressemble à aucun autre, et il paraissait se plaire à en montrer les multiples facettes. Il n'en revendiquait pas tant, disant dans le privé qu'il n'était qu'un poète lyrique, ajoutant qu'il vivait de son état. Il se définissait lui-même dans ce quatrain:

Prince, voilà tous mes secrets,
Je ne m'entends qu'à la métrique,
Fils du dieu qui lance des traits,
Je suis un poète lyrique.

On ne lit plus Banville et c'est dommage. Il y a beaucoup à prendre chez lui. Certains apprentis-poètes, même aujourd'hui, ont parfois la tentation de le consulter, mais il a tôt fait de les dérouter. Il pousse trop loin la perfection de la prosodie classique, alors que, chez les jeunes, la tendance est au vers libre sans ossature, à la stance qui paraît savante et ne dit rien, aux images abracadabrantes.

* * *

Né en 1823 sous le règne de Louis-Philippe, le poète vécut aussi au temps de Napoléon III, de Thiers, de Jules Ferry. Sous l'angle littéraire, il fut contemporain des chefs de l'école romantique, Hugo et Lamartine, Vigny, Musset. C'est dire comment il était difficile de percer, en face de ceux-là qui tenaient le haut du pavé. Il y réussit pourtant, s'appuyant, sur la tradition grecque, imprégnée de concision et de mesure. On connait de sa part cette exquise profession de foi:

Moi, je me sens le coeur d'un ouvrier,
Pareil à ceux qui florissaient en Grèce.
Pourquoi je vis? Pour l'amour du laurier.

Il eut toujours cet amour du laurier, qui n'était pas chez lui forme de la vanité ou de l'orgueil, mais aspiration continue dans le sens du beau. Pour Grec qu'il eût voulu se sentir, plus peut-être que Moréas, lequel l'était, il ne se sentait pas moins Français et connaissait comme pas un la langue de son pays, qu'il avait apprise avec Ronsard, Villon et autres anciens.

Il avait, écrit Camille Lefevre-Roujon, "la passion et le respect de la langue française, qu'il maniait avec les précautions que prennent les orfèvres pour sertir les pierres précieuses". Sainte-Beuve, qui n'était tendre pour personne, voyait en lui un des premiers élèves des maîtres. Et il réussit cette gageure, en plein romantisme, de se tailler une place de choix dans la cohue littéraire de son temps.

* * *

Originaire de Moulins, pas très loin de Vichy, il vint jeune à Paris, enthousiaste et nanti d'un héritage que Marie Daubrun l'aida à manger. Après quoi la demoiselle l'envoya paitre. Il épousa plus tard une femme plus tempérée, excellente catholique comme lui, qui surveilla avec soin sa santé physique et morale. Si elle tolérait un certain paganisme dans ses vers, il n'en était pas question ailleurs.

On remarque deux périodes dans l'oeuvre de Banville: la sérieuse et la moins, si l'on peut ainsi s'exprimer. La première, qui donna des recueils comme **Les Cariatides, Les Stalactites, Le Sang de la coupe, Les Exilés**, tandis que la seconde est celle de la haute fantaisie: **Les Odes funambulesques, Les Occidentales, Les Ballades joyeuses.** Si l'un ou l'autre de ces ouvrages manque d'âme, c'est dans les derniers qu'il se livra à ces pitreries qui forcent l'admiration par leur esprit, leur ingéniosité, leur élément surprise.

Au temps de la rime riche réclamée par Hugo, il allait beaucoup plus loin, s'abandonnant jusqu'aux jeux de mots. Il faisait rimer, par exemple, Bergerat avec auberge à rat. Au lendemain de la conquête de l'Algérie, il lui vint ces vers:

Bugeaud veut prendre Abd-el-Kader,
A ce plan le public adhère.

Madame de Banville survécut longtemps à son mari, sur la bonté duquel elle ne tarissait pas, et qu'elle appelait Théo dans l'intimité. Il repose au cimetière parisien de Montparnasse, non loin du monument élevé à la mémoire de Baudelaire.

L'ILLETTRE.

ACELF

Commission permanente de la Langue parlée

Au terme de sa deuxième réunion plénière, la Commission permanente de la Langue parlée de l'ACELF tient à rendre public un certain nombre de principes directeurs, dont elle entend inspirer toute son action future, dans l'amélioration de la langue parlée.

1. Ni individuellement, ni collectivement, les membres de la Commission n'entendent se poser en exemples ou en modèles, pour la perfection du langage. S'ils cherchent à fournir aux autres les meilleurs moyens de s'améliorer, ils n'oublient jamais qu'ils sont eux-mêmes perfectibles et qu'ils doivent constamment faire effort vers le mieux.

2. Dans aucun domaine, nous ne demandons la perfection; nous ne saurions d'ailleurs raisonnablement nous y attendre. Ce que nous prêchons, c'est un honnête et sincère effort vers une amélioration progressive du langage.

3. Nous combattons la négligence, le laisser-aller et la vulgarité du langage. Mais nous ne voulons pas, pour autant, tomber dans l'excès contraire du purisme et du pédantisme. Tout ce que nous recommandons — et très fortement —, c'est l'emploi d'**un français simple et naturel, mais convenable.**

4. Dans la langue, tout se tient. Bien que certains problèmes de pédagogie linguistique soient particuliers à la langue parlée, en fait on ne peut dissocier langue parlée et langue écrite; c'est donc à ce titre que la Commission recommande une action d'ensemble, portant sur tous les niveaux de la langue et visant toutes les classes de la société. Si certains préjugés contre la correction linguistique semblent moindres en ce qui concerne les formes écrites, cela tient à la grande prédominance des moyens visuels dans l'éducation; en fait, une mauvaise langue parlée influence constamment la langue écrite et, de son côté, la langue écrite peut, de par sa stabilité relative, redresser heureusement des faiblesses de la langue parlée.

5. Quand nous déplorons l'état de la langue dans un secteur donné, il ne s'agira pas de blâmer l'activité et les initiatives antérieures de ce secteur, mais bien plutôt de constater un état actuel améliorable et de fournir les moyens propres à l'améliorer. Nous sommes tournés vers l'avenir.

6. Sauf oubli ou strict nécessité de principe, nos critiques auront pour objets des secteurs d'activité, des initiatives, des états de choses, jamais des individus. Nous croyons tout à fait stérile de nous "épucer" mutuellement. Nous voulons agir d'une façon positive.

7. Nous croyons que notre champ primordial d'action se trouve chez les enfants: c'est par eux que s'accomplira, en définitive, le salut de la langue française au Canada. En conséquence, notre vigilance et nos initiatives doivent se porter d'abord vers les organismes et les institutions les plus capables de les influencer, c'est-à-dire **la famille, l'école, la radio et la télévision.**

8. Au sujet du critère à adopter pour la correction du Franco-canadien, nous reprenons à notre compte la résolution suivante, adoptée au congrès de l'ACELF tenu à Chicoutimi, en 1958:

"L'ACELF croit opportun de signifier publiquement son attitude sur le point suivant: c'est dans la mesure où la langue française se conformera aux **critères de la France** qu'elle permettra au groupe canadien-français de prendre sa place parmi les grandes nations civilisées. L'ACELF croit que, dans le moment présent, où notre petit groupe de cinq millions est entouré de cent soixante-douze millions d'anglophones, la décision de créer un idiome canadien-français équivaudrait à une véritable abdication."

Nous considérons comme **convenable** le français se rapprochant le plus de la **norme internationale**: celle qui est enseignée dans tous les pays de langue française et à laquelle se conforment, dans le monde entier, les écoles où le français est enseigné comme langue étrangère.

La Commission prie instamment les groupements ou associations qui oeuvrent dans le domaine de l'épuration de la langue d'adopter ces principes et autorise leur reproduction avec indication d'origine.

La Commission Permanente
de la Langue parlée
de l'ACELF.

Secrétariat de l'ACELF.
Québec, le 19 janvier 1961.

La réforme municipale en Saskatchewan à la lumière des principes chrétiens

LETTRE PASTORALE
sur les réformes scolaires

Au clergé diocésain et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse.

Prince-Albert, Sask., 2 fév. 1961
Vol. III, no 1

(suite)

II. L'action à entreprendre

Il devient donc nécessaire de poursuivre une double action: 1. que l'on mette un arrêt à une culture humaniste et empiriquement scientifique pour susciter davantage une culture humaniste, et réussir ainsi à bâtir une génération de citoyens plus soucieux de responsabilités personnelles et sociales; 2. que l'Etat laisse s'instaurer entre lui et le corps social ce qu'on est convenu d'appeler des "corps intermédiaires". De telles institutions sont clairement énoncées dans l'encyclique "Quadragesimo Anno":

"De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter par leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps et non pas de les détruire ni de les absorber." (A.A.S., XXIII, 1931-

Corps intermédiaires

Ces "corps intermédiaires" sont ces formes d'associations libres et spontanées qui, bien ordonnées et bien orientées, "prennent à leurs charges les tâches trop lourdes ou trop complexes que ne peuvent affronter à elles seules la personne ou la famille". Telles seraient, par exemple, pour le domaine économique, les Chambres de commerce, et, pour le domaine éducatif, les associations de parents.

En même temps qu'un Gouvernement doit susciter la création de ces "corps intermédiaires" et leur laisser certaines initiatives, il faut s'appliquer à éviter "toutes formes de domination collective usurpée" (Jean XXIII). Ce phénomène se produit, non seulement dans le domaine économique, mais également dans le domaine de la pensée:

"Les moyens d'instruire le public, de le conseiller, de le guider, ont fait de considérables progrès, et c'est pour l'homme, sans nul doute, une acquisition inappréciable de pouvoir s'instruire . . . Mais ce serait un abus manifeste que cette même information, écrite, auditive ou visuelle, devienne ce qu'on appelle aujourd'hui une 'action psychologique' ayant pour objet d'imposer aux foules des jugements tout faits. Alors, en effet, le 'peuple' serait devenu 'masse', selon la distinction mise en si vive lumière par Pie XII, dans son message de Noël 1944." Vid. supra, p. 6).

Or de telles pressions font perdre à la personne une partie de sa prérogative essentielle, qui est de juger librement, après s'être informée loyalement; et une telle "abdication de soi-même est, en même temps qu'une faute envers la société, un des plus grands périls de notre temps" (24 décembre 1944).

La vraie libération

Même si certains aspects du phénomène de la socialisation, on ne peut le nier, réduisent l'effort individuel et accroissent le bien-être collectif, un chrétien ne saurait néanmoins oublier "qu'il retrouve sa véritable liberté dans la mesure où il prend conscience de la sublime dignité dont il est revêtu, comme homme et comme chrétien. C'est alors seulement qu'il sait prendre la responsabilité de son âme, de sa pensée et de son action, juger les facilités et les opinions qui lui sont présentées par la vie collective en le rapportant à l'Unique nécessaire, en fonction duquel toutes choses reçoivent leur véritable valeur. En pleine connaissance de cause, mû par son zèle apostolique, il prend alors envers ces communautés qui l'entourent un engagement personnel, fruit d'un choix libre et justifié, résultat d'une réflexion approfondie sur lui-même, sur sa destinée et sur celle du monde; et c'est là pour lui — il faut l'affirmer sans crainte — une façon très utile et très actuelle de témoigner aux yeux des hommes de l'idéal chrétien qui l'anime." (Lettre au Président des Semaines Sociales de France, 13 juillet 1960, Card. Tardini)

III. La question scolaire

Il est de constatation courante et d'expérience quotidienne que les modifications successives des lois scolaires, et plus particulièrement celle des "Grandes Unités Scolaires" ont été, dans la pratique, préjudiciables aux droits des minorités catholiques.

Nous ne pouvons pas ne pas entretenir une crainte fondée que ces droits fondamentaux ne soient encore gravement violés avec la nouvelle législation annoncée. Et nous faisons nôtres ces réflexions de Pie XII (4 septembre 1949):

Monopole de l'Etat

"Nous devons déplorer qu'en ces dernières années on ait outrepassé les limites du juste, avec l'interprétation de la règle qui identifie enseignant et éducateur, école et vie. Certains Etats, régimes et mouvements politiques ont découvert dans la puissante valeur formatrice des consciences que détient l'école, un des moyens les plus efficaces pour gagner à leur cause ces foules de partisans dont ils ont besoin pour faire triompher des conceptions de vie déterminées. Avec une tactique aussi astucieuse que peu sincère, et pour des buts en contradiction avec les fins naturelles elles-mêmes de l'éducation, certains de ces mouvements, du siècle passé et du siècle présent, ont prétendu soustraire l'école à la garde des institutions qui en avaient, outre l'Etat, un droit primordial — la famille et l'Eglise — et ont tenté ou tentent de s'en emparer exclusivement, en imposant un monopole qui est, entre autres, une grave violation d'une des libertés humaines fondamentales."

Pour nous, le passé est donc une leçon pour l'avenir. Et l'ère de matérialisme qui souffle présentement sur le monde moderne évoque cette pensée de Pie XII (4 sept. 1949):

"L'école ne peut se comparer à un laboratoire de chimie, où le risque de gaspiller des substances plus ou moins coûteuses est compensé par la probabilité de la découverte; à l'école, il s'agit pour chaque âme de son salut ou de sa perte."

Solidarité catholique

En fait, des réclamations ont été faites dans le passé. En 1959 encore, il a été présenté au Ministre de l'Education un "Brief on Parental Rights in Education". Ce rapport soulignait plusieurs injustices commises envers les minorités; et cependant il paraît bien avoir été relégué aux oubliettes.

En outre, il ne serait pas justifiable pour les citoyens des villes de se dire que de telles modifications en perspective ne les concernent pas. Au contraire le sort des catholiques d'une région doit préoccuper tous les catholiques d'un diocèse, tout comme le sort des humains dans telle région du globe doit préoccuper le monde entier: tel est le vrai sens de l'Eglise. Et tel apparaît, sur un autre plan, le rôle de l'O.N.U. quant aux aspects familial, économique social, dans le monde d'aujourd'hui.

Si le projet des modifications municipales allait se réaliser et que, de ce fait, s'opérait par exemple la fusion juridique des municipalités et des unités scolaires, nous sollicitons instamment, et avec un ferme espoir dans l'esprit de justice de nos gouvernants, la reconnaissance des droits suivants: 1. le rappel du "Secondary School Act", ou bien 2. l'agencement d'une nouvelle loi qui accorde aux parents la reconnaissance de leurs droits inaliénables quant à l'éducation de leurs enfants; 3. la création, à côté d'un County Public School Board, qui dirige et administre les écoles publiques, d'un County Separate School Board, qui dirige et administre les écoles séparées depuis le 1er grade jusqu'au XIIe grade inclusivement.

Ces droits fondamentaux et essentiels, nous ne cesserons de les réclamer, et par tous les moyens. Nous demandons, non pas des privilèges, mais simplement la reconnaissance des droits naturels des parents.

Lutte de vérité

Nous vous exhortons, chers Frères, à prier sans cesse à ces intentions qui sont vôtres autant qu'elles sont celles de votre pasteur. Incitez vos enfants à prier, à s'imposer des sacrifices quotidiennement afin que justice soit faite à eux comme à vous puisqu'ils sont les premiers en cause dans ce problème.

Vous serez, chers Frères, des catholiques convaincus si, partout et toujours, vous faites valoir ces droits, si vous essayez de convaincre vos compatriotes du bien-fondé de vos justes réclamations. Si nous vivons encore en démocratie, ces droits devraient en soi être déjà reconnus.

Que la paix et la force du Seigneur descendent en vous et y demeurent à jamais.

Sera la présente lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, de même que dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Prince-Albert, ce deuxième jour de février de l'année mil neuf cent soixante et un.

† Laurent Morin,
évêque de Prince-Albert.

Par mandement de
Son Excellence

Marcel Leblanc,
chancelier.

La science est bonne; aimons la science; mais ce qui est mauvais c'est la philosophie athée que l'on veut indûment et perfidement en déduire.

Mgr BAUNARD.

Une pastorale de Son Exc. Mgr Morin

Dignité humaine et droits des parents en éducation

L'Eglise, dont la mission est d'ordre surnaturel, n'entend pas s'immiscer indûment dans un ou des domaines qui ne sont point de son ressort, même en matière d'instruction. Cependant, face à tel ou tel projet, elle se réserve — et c'est son droit — la faculté d'interroger: Pareille initiative respectera-t-elle bien la dignité de la personne humaine, créature de Dieu? Qu'en sera-t-il des privilèges naturels et inviolables des parents, premiers éducateurs?

C'est dans cette perspective qu'il faut placer la récente et très importante lettre pastorale de Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, touchant certaines suggestions faites au gouvernement de la Saskatchewan en matière scolaire. Ces projets, si on leur donnait suite, viendraient modifier, sous le signe de la centralisation, l'actuel statut des municipalités scolaires. A cet égard, l'évêque de Prince-Albert — et, avec lui, bien d'autres chefs de file — entretiennent à bon droit de vives inquiétudes: L'on est d'avis que le projet comporte de graves dangers et risque fort d'être préjudiciable aux droits des minorités catholiques.

Aussi bien, Son Exc. Mgr Morin, tout en laissant à chacun, en son domaine propre, les responsabilités qui lui incombe, tient-il à rappeler les principes en jeu. L'un de ces principes d'ordre supérieur à tout allégué d'ordre économique ou administratif, est celui de l'éminente dignité de l'être humain. — "Ce qui, écrit-il, doit être le fondement et la fin d'une vie sociale normale, c'est l'individu et sa famille". Du reste, l'expérience et la sagesse elle-même doivent mettre en garde contre une trop grande centralisation; elles militent pour le respect d'une saine autonomie locale. On a là l'une des exigences de l'authentique régime démocratique.

D'autre part, le prélat signale les périls d'une culture qui serait purement et empiriquement scientifique, et il exhorte à susciter davantage une culture humaniste. Monseigneur Morin demande, en outre, à l'Etat de laisser s'instaurer entre lui et le corps social ce qu'on est convenu d'appeler des "corps intermédiaires"; associations libres et spontanées assumant les tâches que la personne humaine ou la famille ne peuvent prendre seules en charge.

De toute façon, dit Son Exc. Mgr Morin, l'on doit éviter d'imposer aux foules des jugements tout faits. Le mot "peuple" ne doit point être synonyme de "masse". L'individu et le foyer ont droit à de particuliers égards. Pour leur part, les parents ont, au sujet de l'éducation de leurs enfants, des droits imprescriptibles que tout Etat, toute société a l'obligation de reconnaitre dans les textes comme dans les faits.

C'est là une vérité qu'en tous lieux, l'Eglise ne cesse de redire.

Odilon ARTEAU.
(L'Action Catholique)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 20 février avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Avant la réunion des comités une session du Conseil, appelée par M. le Maire pour discuter de certains projets, eut lieu à 7 h. p.m. A cette réunion, sur motion des échevins McKall et Softley, il fut décidé que l'ingénieur des bâtiments soit autorisé à discuter avec la division d'urbanisme de la corporation métropolitaine d'une proposition d'un citoyen de Winnipeg, voulant ériger au coin nord-est des rues Provencher et Langevin un bloc-appartements de plusieurs étages, et que ce monsieur soit avisé que le Conseil voit sa proposition d'un bon oeil.

Il fut décidé aussi qu'à cause de la réception et du tournoi de quilles "City Hall Classic", qui auront lieu au Cercle Ouvrier le lundi 27 février, la réunion du Conseil aura lieu à 8 h. 30 p.m., lundi prochain.

La session spéciale étant alors terminée, le Conseil se divisa en comité pour entendre les délégations présentes.

Epiceries

M. Joseph Chaput, au nom des épiciers de notre ville, remercia d'abord le comité des licences pour l'attention bienveillante qu'il a accordée à la lettre de l'Association lors de la dernière réunion du Conseil et présente une requête portant 51 signatures des 56 commerçants entrevus et qui demandent que le règlement de la fermeture des épiceries soit maintenu tel quel. Leur intention, dit-il, est d'appeler une réunion de tous les intéressés, prochainement, afin de discuter de changements à apporter à ce règlement afin d'en arriver à une solution qui soit acceptable à tous.

M. Sahlgren, de la rue Marion, croit que le règlement qui permet aux confiseries et "snack bars" et pharmacies de rester ouverts le mercredi est préjudiciable aux épiceries, puisque ces dernières peuvent être ouvertes même le soir; il aimerait que le règlement soit changé et que la fermeture le mercredi soit de 1 h. à 7 h. p.m. ou bien que les épiciers puissent fermer une partie de leur magasin et continuer à vendre ce qui serait permis, comme le pain et le lait. Il fut décidé d'attendre les recommandations de l'Association des épiceries avant d'en arriver à une décision, entre-temps le règlement actuel sera maintenu en vigueur.

Entreprises commerciales

Deux demandes pour ouvrir des entreprises commerciales dans des maisons privées dans un secteur industriel au nord de la rue Provencher, où l'on voudrait vendre des objets de seconde main tels qu'outils, appareils électriques, accessoires d'automobile, etc.; l'autre voudrait installer une imprimerie dans son garage pour une période de six mois à un an afin de se créer de l'emploi, ce qu'il préfère plutôt que de se mettre sous le secours direct.

Le comité n'aime pas accorder des licences d'affaires dans des maisons privées. Toutefois, il voit d'un bon oeil les efforts faits par ces deux citoyens qui veulent se tirer d'affaire pendant la crise de chômage. Il fut donc recommandé que l'échevin du quartier et l'inspecteur des bâtiments examinent la situation et fassent rapport au Conseil lundi prochain.

Un jardinier de la rue Notre-Dame, près de la Seine, demande la permission d'ouvrir un comptoir sur la rue Marion, près de la rue Traverse; ce comptoir serait ouvert durant l'été seulement et il y aurait place pour stationner les automobiles à l'arrière; le comité est favorable à cette demande.

M. Archie Blank, de la Gateway Packers, qui, la semaine dernière, avait accusé l'ingénieur d'avoir agi d'une manière dictatoriale envers lui, en augmentant le tarif pour l'usage du terrain de vidanges, se présente devant le comité en compagnie de son avocat, Me J. F. O'Sullivan. Celui-ci a d'abord déclaré que son client n'est intéressé qu'à pouvoir disposer des détritus de son entreprise en conformité avec le règlement de la ville et au même prix chargé aux autres, et que son client est en affaire dans la ville de St-Boniface et a droit à tous les privilèges accordés aux hommes d'affaires.

Licence?

Après plusieurs questions et réponses, M. Blank et les échevins ne pouvant s'accorder sur le genre de travail fait au numéro 350, rue Archibald, où M. Blank a ses bureaux, l'échevin McKall demanda à M. Blank s'il avait une licence pour opérer une maison d'affaires à ce numéro. M. Blank insista sur le fait qu'il détient une licence et l'échevin McKall dit qu'après avoir examiné le registre des licences il n'en avait pas une au nom de M. Blank pour le numéro 350 Archibald; avant d'en arriver à une décision il voudrait donc que M. Blank présente la licence qu'il prétend avoir. Quant à M. Bockstael, l'ingénieur, l'échevin McKall, président du comité, déclara qu'il avait le droit d'exiger $5.00 la charge et un supplément si la charge est au-delà de deux verges cubes, si les détritus en question proviennent d'en dehors de la ville de St-Boniface, et qu'il aurait même le droit de lui refuser l'accès du champ de vidanges. Jusqu'à ce que M. Blank produise sa licence, la question demeure en suspens.

Le contrat pour les uniformes des pompiers fut accordé à la Manitoba Clothing Co., sur recommandation du chef de pompiers; quoiqu'un peu plus élevé que les prix d'autres soumissionnaires, le chef est satisfait de la qualité du matériel et du travail fait par cette compagnie qui, en outre, emploie plusieurs personnes de St-Boniface.

Le comité de finances demande au Gouvernement métropolitain de bien vouloir éclaircir la part de responsabilité des villes et municipalités, lorsque le métro fait des emprunts.

M. le Maire explique que des discussions se font actuellement au sujet du problème du paiement par le métro pour la partie des obligations vendues par les municipalités et qui n'ont pas encore été payées; en se chargeant de ce remboursement les municipalités auront sans doute à rembourser la ville de Winnipeg, qui a au-delà de 4 millions d'obligations.

Un montant de $100 fut recommandé pour le Red, White & Blue, un club de gouret pour les jeunes qui doivent prendre part à un tournoi en Ontario; huit joueurs de St-Boniface sont dans le tournoi.

Il fut recommandé de placer un montant de $8,000 dans les prévisions budgétaires pour les auditeurs, W. M. Hurley & Co., qui accorderont une réduction de leurs honoraires lorsque certains départements de la Ville passeront au Métro.

Une délégation de Kenora visitera le dépotoir vendredi de cette semaine et ils seront reçus à dîner à l'hôtel Marion par la ville.

L'officier de Santé demande que le dépotoir ou terrain de vidanges soit ouvert un soir par semaine jusqu'à 9 h. p.m., durant l'été, afin de permettre aux citoyens une plus grande liberté dans les heures d'accès à ce champ. Ceci sera étudié par le comité.

Le comité du personnel accepte la recommandation du chef des pompiers pour la nomination de M. Paul Courteau au rang de capitaine, à partir du 1er mars.

L'ingénieur recommande que le stationnement soit permis du côté sud seulement sur le boulevard Dollard, entre les rues Taché et St-Jean-Baptiste, à l'exception du côté sud entre la projection de la rue Aulneau et la rue Traverse, où il n'y aurait pas d'arrêt permis.

A lundi prochain.

IN MEMORIAM

M. ALFRED BISSON

Le 12 février dernier, M. Alfred Bisson rendait subitement son âme à Dieu, à sa demeure, 439, rue Des Meurons.

La messe de Requiem fut chantée à la cathédrale par le R. P. A. Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat, assisté du R. P. François Gendron, S.J., préfet du collège, et de M. l'abbé Eugène Hébert, vicaire à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par son épouse et ses deux fils, Laurent et Raymond. Les porteurs étaient M. le Dr Joseph Boucher, MM. Raymond Doiron, Julien Belot, Armand Bisson, Georges Cuvelier et Joseph Masson. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres Memorial Gardens. La maison funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

Prenaient place au sanctuaire, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège, des Révérends Pères Jésuites et Oblats de Marie Immaculée, M. l'abbé G. Gervais, curé de Dunrea, M. l'abbé J. Bertrand, ex-curé de la petite paroisse de St-Félix. On remarquait également dans la nef des Soeurs Grises et des Soeurs Oblates représentant les instituts où sont membres soient des soeurs, tantes ou cousines du regretté disparu. L'assistance comprenait surtout les parents et amis du défunt.

Sont venus de Dunrea, MM. et Mmes Philippe et Alcide Bisson, Aimé Boulet, Georges Cuvelier et leur fils, Paul, Joseph Boulet et leurs fille, Pauline, Albert, Napoléon, Paul, Adrien et Théodore Boulet, Norbert Fortier, Emile, Nazaire et Jules Légaré, Félix Dionne, ainsi que M. Edouard Méaud; d'Oak Lake, M. et Mme Joseph Masson; Mme Obéline Blanchard, de Brandon; MM. et Mmes Joseph et Henri Boucher, Jean Léost et François Gratton, de St-Laurent; M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie; M. et Mme Maurice Côté et Thérèse Boulet, de Ste-Agathe; M. Alphonse Potvin, Mme Lorette Lesage et M. et Mme André Gagnon, de Somerset; M. le Dr et Mme Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste; M. et Mme Lucien Buisson et MM. Arthur et Joseph Buisson, de Haywood; M. et Mme Pierre Combot et leur fils, Jean, de Dufresne; le R. F. Lucien Paradis, O.M.I., de Lebret, Sask.; M. et Mme Lionel Aquin, de St-Charles; M. et Mme Joseph Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes; MM. et Mmes Wilfrid Côté, Elphège Lavallée et leur fils, Roger, René Lavallée, Ernest Rochon, Louis Labelle et leur fille, Denise, de La Salle.

Biographie

M. Alfred Bisson, fils de Philippe Bisson et de Mélina Boulet, naquit à Dunrea le 27 avril 1913. Il fit ses études primaires à la petite école de St-Félix et il fut pensionnaire pendant quelques années au Juniorat des Pères Oblats à St-Boniface.

Revenu chez lui sans avoir complété ses études, il apprit de son père à faire valoir le champ paternel, et le sol répondit à ses efforts.

A la mort de son père, il devint l'héritier de cette belle ferme.

Le 3 avril 1940, il unissait sa destinée à celle de Mlle Annette Boucher, fille de Joseph Boucher et de Camille Léost, de St-Laurent, Man.

Le jeune papa développa une maladie de coeur, et ses forces déclinèrent rapidement; si bien qu'il dut échanger sa belle ferme pour un immeuble à St-Boniface.

Ce déracinement total l'amena donc à s'installer à la ville, le 7 septembre 1960. Se rapprocher de Dieu, avoir un travail facile pour lui et son épouse, faire bénéficier ses fils d'une instruction supérieure chez les Jésuites, tel avait été ses buts en élisant domicile à St-Boniface. Mais de jour en jour la maladie s'aggrave, si bien qu'un matin elle eut raison de lui.

La veille de son décès il avait rendu visite à sa soeur hospitalisée à l'hôpital St-Boniface, la Rév. Sr O. Bisson, S.G.M., revenue récemment d'Inuvik, T.N.-O. Pour la malade la scène changea: à peine avait-elle goûté aux joies fraternelles du revoir qu'elle devait accepter l'adieu définitif! L'occasion lui en fut donnée bien concrètement; de sa chambre d'hôpital elle vit le convoi funèbre menant son frère à sa dernière demeure et dut accepter le sacrefice de ne pouvoir assister aux funérailles. Ce sacrifice fut partagé avec sa soeur, la Rév. Sr Anna Bisson, S.G.M., missionnaire et institutrice à Fort Simpson, T.N.-O., qui ne put venir prier près de la dépouille mortelle de son frère. Ce fut donc la Rév. Sr G. Bisson, autre soeur religieuse du défunt, institutrice à Legal, Alta, venue par avion, qui eut la consolation de se joindre à la famille éprouvée.

Remerciements

Un merci spécial de la part de Mme Annette Bisson et ses fils, Laurent et Raymond, aux parents et amis qui leur ont témoigné une sympathie sincère à l'occasion de la mort de M. Bisson, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, messages de sympathie ou assistance aux funérailles.

* * *

M. W. GREGOIRE

Le mercredi 15 février, M. Wilfrid Grégoire, âgé de 75 ans, est décédé à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface le samedi 17 février à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres Memorial. Le salon funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

M. Grégoire est né à St-Jules, P.Q., et vint à St-Boniface en 1906, où il demeura jusqu'en 1959 alors qu'il se retirait à Ste-Anne. Il était membre des Fils Natifs et du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Lundi soir dernier, au Club St-Michel, avait lieu l'assemblée régulière du Conseil précédée de l'initiation au premier degré de sept nouveaux candidats.

Le frère Robert B., qui, selon le frère Simon D., a une très belle voix, dirigeait le chant. Le frère a peut-être une belle voix, mais il devait avoir un ressort de brisé lundi, car le chant a été interprété à une vitesse de 33 tours à la minute alors qu'il aurait dû être de 78.

Félicitations au frère Simon D. qui a interprété son rôle de façon impeccable.

Le frère Emile D. a suscité quelques rires lorsqu'il a demandé "Qui voit là?" au lieu de "Qui va là?", et un des candidats a cru à une attaque à main armée alors que le même frère a crié "Haut les mains" au lieu d'"Enlevez vos m. . .". Recommandations donc au frère Emile de faire des exercices d'articulation avec des cailloux dans la bouche.

L'initiation aux deuxième et troisième degrés est remise au 12 mars, à cause d'une retraite fermée pour nos membres à St-Norbert les 24, 25 et 26 février, et non à Otterburne les 24, 25 et 26 août, comme a dit le frère ex-G. C. Même recommandation donc au frère Robert T. qu'au frère Emile.

Au frère concierge qui se défend de ne pas encore avoir peinturé la porte qui mène au grenier parce qu'il n'a pas retrouvé son balai, le frère Robert T. suggère de se servir d'un pinceau.

Promotions

Le frère Napoléon B., député L. C.; le frère Gérard R., chancelier; le frère Ste-Marie est nommé bedeau par le frère Raymond S.

Après-Tout remercie Bistouri de son intérêt à la chronique et prie lui aussi pour la résurrection prochaine de Rigoletto.

APRES-TOUT.

Remerciements

Les familles Ritchot et Deslauriers désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Marie-Rose Deslauriers, spécialement le R. P. Cléophas Lafrenière, les religieuses et les infirmières de l'hospice Taché ainsi que les parents et amis.

Il n'y a rien de plus parfait que de trouver du bonheur à communiquer le sien.

LACORDAIRE.

Le Jeune-Commerce

Le Jeune-Commerce de St-Boniface, vient d'annoncer M. Norman Girouard, président, compte désormais son 20e membre en la personne de M. Norman Ducharme. L'exécutif, au cours de sa réunion du 12 février, a formé un nouveau comité dont le président sera M. Richard Bayer: le comité responsable de trouver des fonds.

Un des conférenciers invités lors de la réunion du 14 février parla du "Teen Age Driving Rodeo" qui a lieu annuellement à Winnipeg. Le Jeune-Commerce de St-Boniface songe à organiser, pour le bénéfice de la jeunesse, un semblable "rodeo" dans la ville cathédrale, dès 1962.

Il y eut une autre réunion de l'exécutif le dimanche 19 février. On prépara alors un texte non définitif de la charte qu'on espère faire approuver prochainement par le président provincial, et qui permettra au Jeune-Commerce de St-Boniface d'entrer vraiment dans le mouvement national dont le quartier général se trouve à Montréal. Le 28 février prochain; les 20 membres réunis en assemblée plénière pourront présenter leurs recommandations ou objections, et ainsi aider à la préparation du texte définitif de cette charte.

Les cours de parole publique, qui se donnent chaque jeudi soir au Club St-Vincent du Précieux-Sang en sont déjà à leur 3e semaine.

L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt les choses qu'il sait, de la bouche de celui qui les ignore.

Mme de GENLIS.

Octrois demandés par le musée et la Société Historique

Mardi après-midi, à 3 h., 19 délégations présentaient leurs requêtes pour des octrois devant le comité de finances du Gouvernement Métropolitain, à son siège social, 100, rue Main.

M. Marius Benoist, au nom de la Société Historique de St-Boniface, demandait un octroi de $500 pour aider la Société à élargir le champ de ses activités et à continuer la belle oeuvre qu'elle accomplit en soulevant l'intérêt envers nos questions historiques.

M. l'échevin Don Hart, président de la Commission du Musée de la ville de St-Boniface, présentait un mémoire demandant une somme de $40,000 pour aider à obtenir la subvention de $40,000 offerte par le gouvernement fédéral, ceci afin de restaurer, aménager, rendre à l'épreuve du feu la vieille Maison Provinciale, rue Taché.

M. le Maire appuya fortement les deux demandes et invita le comité à se rendre à St-Boniface pour visiter la Maison Provinciale ainsi que le musée, ce qu'ils promirent de faire.

On remarquait parmi les délégués, M. l'échevin Parent, M. Maurice Prud'homme, M. et Mme Henry Lane. Comme le montant des requêtes monte à près de $300,000 et que $150,000 est le montant inscrit, espérons que la hache du comité de finances ait perdu de son tranchant lorsqu'on considérera les deux demandes ci-dessus mentionnées.

Henry LANE.

Les six nouvelles professes Srs Grises poursuivront à Montréal leurs études

Le geste d'oblation religieuse posé par six novices à la Maison provinciale des Soeurs Grises, le jeudi 16 février, fut l'occasion d'une cérémonie émouvante et même solennelle, car elle était présidée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Au sanctuaire avaient pris place: Mgr Joseph Robert, V.G., aumônier du noviciat, Mgr Albert Beaudry, C.S., de l'hôpital Taché, M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, les RR. PP. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille, Armand Ferland, C.Ss.R., curé de Ste-Anne-des-Chênes, Antonin Métayer, P.B., de St-Boniface, et Denis Dubuc, O.M.I., curé de Batoche, Sask., MM. les abbés A. Fortin, chapelain de la Maison provinciale des Soeurs Grises, et Albert Gravel, de l'hôpital Taché, les RR. PP. Alain Piché, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, et Camille Piché, O.M.I., scolastique, tous deux frères de Soeur Denise Piché, MM. les abbés Georges Damphousse, économe de l'archevêché et du Grand Séminaire, Ferland Desjardins, agissant comme maître de cérémonies, et Denis Gaudet, diacre, du Grand Séminaire de St-Boniface.

Dans un majestueux langage, Mgr l'archevêque mit en lumière devant un auditoire attentif et ému les grandes vérités, ainsi que les avantages de l'union mystique de l'âme religieuse avec le Christ.

C'est à la suite de cette magistrale allocution que les trois voeux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance furent émis par les Soeurs Gertrude Desjardins, Laurence Topping, Rose-Ann Pitre, Lucille Jubinville et Denise Piché.

A l'issue de la messe célébrée par Mgr Baudoux dans un décor de lumières et de chants les héroïnes du jour furent gratifiées d'une bénédiction spéciale de leur vénéré pasteur, des félicitations et des voeux des membres du clergé présents.

Parmi les nombreux parents et amis qui prirent part à cette cérémonie religieuse, on remarquait des Soeurs de la Ste-Famille, des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée dont Soeur Marie-Arthur, tante de Soeur Irène Rioux, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie dont Mère Isidore-de-Séville, supérieure provinciale, et Soeur Ida-Marie, tante de Soeur Lucille Jubinville, et les Soeurs Ste-Mechtilde, supérieure des Petites Soeurs de la Ste-Famille du Juniorat, et Ste-Emilienne, sa compagne.

Avant de partir pour la Maison-mère des Soeurs Grises à Montréal, les nouvelles professes auront la joie de visiter leurs familles. Elles iront ensuite commencer une nouvelle étape de leur vie religieuse, à savoir: le juniorat dont la durée sera de trois années. Durant cette période destinée surtout à parfaire leurs études religieuses, elles poursuivront conjointement des études spécialisées en religion, en pédagogie, en sciences sociales, en art ménager, en chant grégorien, en musique, en dessin, etc.

Cette préparation demandée par le Saint-Siège assurera à la congrégation un rendement toujours plus efficace dans les oeuvres d'hospitalisation et d'éducation commises à sa garde.

Cérémonie de prise d'habit chez les Filles de la Croix

Le mardi 14 février eut lieu, à la Maison provinciale des Filles de la Croix, une cérémonie de prise d'habit. A 9 h. 30, dans la chapelle où attendaient parents et amis, cinq jeunes postulantes, toutes vêtues de blanc, faisaient leur entrée pendant que le choeur chantait le psaume: "Tu es Seigneur, le lot de mon coeur".

La cérémonie de véture fut présidée par le R. P. Aurèle, O.F.M. cap., assisté de M. l'abbé Roger St-Pierre, diacre du Grand Séminaire de St-Boniface. Le sermon de circonstance, prononcé avec chaleur par le R. P. H. Delisle, O.M.I., fit goûter la paix profonde qu'éprouve une âme à se donner totalement au Seigneur qui est le bonheur et le partage de ceux qui veulent greffer leur volonté sur la Sienne. "Il m'a aimé et s'est livré pour moi". Les élues du jour ont certainement compris cette parole, puisque, marchant sur les traces de Marie qui fut la première Fille de la Croix, elles ont choisi le signe de contradiction qu'est la croix, comme preuve d'amour à Dieu.

M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, célébrait ensuite la sainte messe durant laquelle le choeur de chant exécutait à l'offertoire le psaume: "Père Saint", à la communion "Amo Christum", puis le Magnificat exprima la reconnaissance de toute l'assistance. Mlle Simone Desrosiers, de St-Malo, touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire étaient présents: le R. P. H. Delisle, de Fort William, prédicateur de la retraite, les RR. PP. Aurèle et Pierre, O.F.M., cap., MM. les abbés H. Delisle, curé de Cantal, Sask., et R. Baxter, curé de la paroisse Christ the King de St-Vital.

Les cinq nouvelles novices sont: Soeur Noëlla (née Ella Bruce, de St-Boniface, Man.), Soeur Carmel-Marie (née Carmelle Gosselin, de St-Malo, Man.), Soeur Marie-Josèphe (née Diane Germain, de Cantal, Sask.), Soeur Lucie-André (née Cécile Aimé, de Bellegarde, Sask.) et Soeur Rita (née Judith Broeska, de St-Vital, Man.).

A leurs parents qui ont fait preuve de tant de générosité, les Filles de la Croix disent: "Vos filles sont heureuses, puisqu'elles ont choisi la vocation à laquelle Dieu les a appelées de toute éternité . . . elles ont choisi la meilleure part". A leurs petites Soeurs, elles expriment leur grande joie de les avoir avec elles pour travailler "main dans la main", afin que "Tous soient un en Lui". Félicitations et persévérance!

CITÉ DE ST-BONIFACE

Proclamation

ATTENDU que le mois de mars est connu comme "LE MOIS DE LA CROIX ROUGE" à travers le Canada depuis les premiers temps de la guerre;

ATTENDU que pendant cette période la Société Canadienne de la Croix-Rouge fait appel au peuple canadien pour le support financier qui lui permettra de poursuivre son travail humanitaire tant au Canada qu'à l'étranger;

ATTENDU que l'objectif du Canada pour l'année courante est de $6,370,826.00 et que l'objectif de la Province du Manitoba est de $437,700.00;

ATTENDU que le service gratuit de transfusion de sang est le plus important des projets de la Croix-Rouge;

ATTENDU que les besoins de l'année courante au Manitoba sont estimés à 50,000 pintes de sang;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de maire de St-Boniface, je proclame que le mois de mars 1961 soit connu comme

LE MOIS DE LA CROIX ROUGE

et j'incite les citoyens de St-Boniface à seconder cette belle et grande cause par leur temps, leur support financier ainsi que par le don de leur sang.

DIEU PROTEGE LA REINE

Joseph-Philippe GUAY
MAIRE

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 16 février 1961

Le samedi 18 février, au Cercle Ouvrier de St-Boniface, une équipe composée de quatre élèves de l'Institut Collégial Provencher, Robert Mousseau, Emile Dion, Brian Lamoureux et Paul Neyron, remportait la victoire, avec un pointage global de 1,810 points pour trois parties, au tournoi des dix quilles des "High Schools" du Grand-Winnipeg. Il est aussi à noter que dans ce même tournoi deux autres équipes de l'école Provencher se sont classées deuxième et troisième respectivement, suivies des représentants de l'école Daniel McIntyre de Winnipeg en quatrième place. Le trophée H. B. Scott, que l'on voit ci-dessus, est mis à l'enjeu chaque année à l'occasion du tournoi annuel de l'Association des Dix Quilles de Winnipeg. C'est la deuxième fois consécutive et la dixième fois depuis 1939 qu'une équipe de l'école Provencher gagne le championnat et reçoit le trophée qui en est le symbole.

PETITE NOTE

Mme Thomas Lonergan et ses amies organisaient, le 14 février, une soirée du Mardi Gras pour ses soeurs, Mlles Bernadette et Agnès Bélanger, qui partiront pour un voyage en Europe dans le mois de mars.

Cinq oblations et sept professions à la Maison-mère, rue Aulneau

Le 18 février dernier ouvrait une nouvelle phase de la vie religieuse pour quelques Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée.

A la chapelle de la Maison-mère de St-Boniface, de nombreux parents et amis se joignaient à la communauté pour les cérémonies de véture et de profession qui eurent lieu sous la présidence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, assisté de MM. les abbés C.-A. Halpin, vice-chancelier à Winnipeg, et Maurice Minne, chancelier et vicaire-économe de Dollard, Sask., frères de deux des sept heureuses novices qui devenaient en ce jour les épouses de Jésus. M. l'abbé F. Desjardins, secrétaire de Son Excellence, remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

Après l'entrée solennelle des élues au chant du psaume "O ma joie quand on m'a dit: allons à la maison du Seigneur", le Pontife entonne l'"O Saint-Esprit, viens!" auquel prend part l'assistance en chantant le choeur: "Viens jusqu'à nous et donne-nous la force et le courage pour rendre témoignage". Aussitôt suit l'interrogatoire. Agenouillées au pied de l'autel, les postulantes expriment le désir d'être admises dans la congrégation. Le Pontife s'assure de leur libre choix et de leur sincérité; Il leur remet ensuite le saint habit et leur donne un nom nouveau qui les distinguera à l'avenir.

Ce sont: Mlle Marie-Louise Dellezay, de St-Denis, Sask. (Sr Marie-Suzanne); Mlle Marie-Marthe Levasseur, de Fort Kent, Alta (Sr Marie-Marthe); Mlle Dolorèse Déry, de Cold Lake, Alta (Sr Marie-Dolorèse); Mlle Céline Déry, de Cold Lake, Alta (Sr Marie-Céline), et Mlle Claudette Boucher, de St-Camille, P.Q. (Sr M.-Thérèse-Martin).

Amour pour amour

M. l'abbé C.-A. Halpin prononce alors une courte, mais substantielle allocution. Il prend pour texte les paroles du discours de Jésus après la Cène: "Vous, vous m'avez aimé". Il rappelle d'abord les touchants adieux de Notre-Seigneur à ses apôtres et cette affirmation qui devait soutenir leur courage et stimuler leur confiance dans les épreuves: "Le Père vous aime parce que vous m'avez aimé".

Ce témoignage d'amour s'adresse encore aujourd'hui, dit-il, aux âmes qui quittent ce qu'elles ont de plus cher pour répondre à l'appel divin, mais aussi aux parents généreux qui préparent et offrent au Seigneur le blé des hosties du saint Sacrifice: ils ont favorisé, protégé, secondé la vocation religieuse de leurs enfants.

Ses considérations sur la beauté et la grandeur de la vie religieuse missionnaire se terminent par un ardent appel à rendre à Notre-Seigneur amour pour amour par la sainteté personnelle, la prière ecclésiale et l'action apostolique.

Sept petites hosties

A l'offertoire de la messe, le Pontife offre au Père Eternel, sur la patène, l'hostie du Sacrifice entourée d'autant de petites hosties qu'il y a de futures vierges à se consacrer au Seigneur au moment de la sainte communion: touchant symbole de l'unification de leur holocauste au Christ et à l'Eglise.

C'est, en effet, devant la sainte Hostie de leur communion que tient devant elles le célébrant que les nouvelles professes émettent leur oblation et leur serment de fidélité. Aussitôt le chant du psaume "Que tes demeures sont désirables" exprime leur gratitude au Très-Haut.

Les favorisées du jour sont: Sr M.-Jean-Marc (Mariette Fortier, de St-Isidore, P.Q.); Sr Marie-Jacinthe (Lucille Bonin, de La Broquerie, Man.); Sr M.-St-Pierre (Pierrette Boucher, de St-Camille, P.Q.); Sr M.-Jean-François (Denise Levasseur, de Montréal, P.Q.); Sr M.-Jean-Charles (Olive Halpin, de St-Boniface, Man.); Sr M.-Camille-de-Lellis (Louisa Courcelles, de Ste-Agathe, Man.) et Sr M.-Rose-Agnès (Madeleine Minne, de Laflèche, Sask.).

A l'issue de la messe, les nouvelles professes reçoivent, avec la bénédiction du Pontifical, les marques de leurs divines épousailles: le voile noir, le crucifix et le grand scapulaire du Sacré-Coeur.

Deux religieuses jubilaires

L'un des prêtres assistants élève ensuite l'ostensoir qui demeure exposé à l'adoration des fidèles, comme tous les jours à la Maison-mère, jusque dans l'après-midi. Le cantique du Magnificat traduit les sentiments de joie et d'actions de grâce de tous et clôt la touchante cérémonie.

Assistaient au choeur: M. Jean Piché, P.S.S., recteur du Grand Séminaire; les RR. PP. Armand Joyal, O.M.I., aumônier de la Maison-mère, Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, et Ubald Furlin, O.S.M., supérieur de Notre-Dame-du-Rosaire, de Winnipeg; MM. les abbés A. St-Laurent, curé de Fannystelle, O. Larochelle, curé de Vassar, E. Champagne, curé de Cold Lake, Alta, Albert Gravel, de l'hospice Taché, André Gervais, de Dunrea, Man., C.-A. Halpin, de l'archevêché de Winnipeg, Maurice Minne, de l'évêché de Gravelbourg, et Fernand Desjardins, de l'archevêché de St-Boniface.

Le lendemain, 19 février, la communauté célébrait, dans une joyeuse intimité, le jubilé d'argent de première profession de Soeur M.-St-Marcel (Antonia Ruest, de St-Pierre, Man.), supérieure de l'école paroissiale de l'Assomption, de Transcona, Man., et Soeur M.-Ste-Emilienne (Armandine Magnan, de Vaucluse, P.Q.), missionnaire à l'école indienne de Fort Alexandre, Man.

Aux religieuses jubilaires vont nos félicitations et nos voeux.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Quoi acheter?

Voilà une question que bien des ménagères se posent durant le carême. Naturellement il faut déranger un petit peu le menu, même si la loi sévère du carême est maintenant beaucoup plus douce. Un bon moyen d'être bien nourri tout en mangeant peut-être un peu moins, c'est d'établir un menu basé surtout sur la valeur nutritive des aliments. Pour préparer vos menus, pourquoi ne pas écouter attentivement CKSB tous les mardis et jeudis à 10 h. 30 a.m., lorsque Mme Aimée Simons vous donne quelques recettes. De la variété il y en a, et du manger aussi; c'est très simple. Lorsque vous préparez votre liste d'emplettes, pensez toujours aux mille et une suggestions que les commanditaires de CKSB vous offrent chaque jour. De plus comparez les prix. Je suis assuré que vous trouverez un commanditaire de votre poste pour combler tous vos désirs. Je me permets de vous demander un petit service. Lorsque vous magasinez dans un établissement qui annonce à CKSB, rappelez toujours au commis qui vous sert, que vous entendez les annonces de son magasin à CKSB, 1050 au cadran.

Courrier

J'aimerais encore une fois vous citer quelques passages de lettres reçues récemment de deux auditeurs. Auparavant, j'aimerais vous dire un mot sur les changements des programmes à l'horaire. Il faut beaucoup de temps pour décider d'un changement, et il faut surtout prévoir quelle sera la réaction du publique.

A la suite d'un récent changement, une auditrice du Dakota du Nord, nous a fait parvenir son opinion. Cette auditrice proteste contre le changement du vendredi à 2 h. 15 p.m. alors qu'au lieu de "Psychologie de la vie quotidienne" nous vous présentons "Succès de la chanson canadienne". Cette dame, qui écoute quotidiennement ce programme, croit que c'est un de nos meilleurs. Nous remercions cette auditrice d'avoir pensé à nous écrire et nous encourageons tous nos auditeurs à nous écrire souvent. C'est le seul moyen pour nous de connaître vos goûts.

Par contre nous avons reçu une lettre de La Broquerie, d'une auditrice très satisfaite. Voici ce qu'elle nous dit: "Nous arrivons d'un voyage de trois semaines aux Etats-Unis et vous ne sauriez croire combien nous nous sommes ennuyés de CKSB. J'ai pensé vous écrire un mot pour vous féliciter encore une fois; vous féliciter pour la qualité, la variété des programmes. La musique, . . . cette belle musique toujours choisie avec soin . . ." Cette auditrice nous dit aussi qu'elle a pû entendre CKSB jusqu'à près de Sioux Falls, environ 500 milles de St-Boniface. Nous remercions cette auditrice et nous espérons pouvoir la servir encore longtemps avec autant de satisfaction.

N'oubliez pas, l'ingrédient le plus important du petit déjeuner, c'est le "Réveil-matin" présentement entre les mains d'André Martin.

Sur cette photo, on voit le matelot de 2e classe Jean-Louis Barnabé, de St-Boniface, Man., et de Vancouver, C.-B., opérant le cadran de transmission d'ordres de la frégate "New Waterford" qui participe actuellement à la série d'exercices WINTEX 61, aux abords des îles Bermudes, et auxquels prennent part des navires de la région navale de l'Atlantique. Né à St-Boniface le 30 mars 1934, d'une famille de dix enfants, M. Barnabé fréquenta tour à tour la Maison-Chapelle, le Collège de St-Boniface et l'Institut Collégial Provencher. Il fut un chef scout très dévoué. Ayant perdu sa mère en 1950 et son père en 1953, il décida de suivre son frère aîné dans la Marine afin d'y poursuivre des cours spécialisés. (Photo de la Défense Nationale)

Ste-Famille

La 4e partie de cartes au profit des Scouts aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 26 février. Comme c'est la semaine des Scouts, qu'on se donne le mot pour venir encourager les jeunes. L'entrée n'est que de 25c et un goûter sera servi.

Décès

M. J.-H. COUTURE

M. Joseph-Henri Couture, de 541½, rue Langevin, est décédé à l'hôpital St-Boniface le samedi 18 février, à l'âge de 68 ans. Il laisse dans le deuil une soeur, Georgeline.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale le mardi 14 février. L'inhumation se fit dans le lot familial, au cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire Coutu était en charge des funérailles.

Les porteurs étaient MM. A., H. et G. Breland, A. Powis, G. Genthon et G. Vinier.

M. et Mme A. Powis, de Moose Jaw, et Mlle Jeanne Couture, nièce du défunt, de Saskatoon, sont venus aux obsèques.

Remerciements

Mlle Georgeline Couture remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie dans ce deuil.

Ste-Marie

Assemblée mensuelle

Le jeudi 16 février eut lieu l'assemblée mensuelle de l'Association des Parents et Maîtres de Ste-Marie. La discussion se centralisa sur la préparation pour le congrès de la F.A.P.M., qui aura lieu le 23 mars prochain.

L'assemblée fut d'abord surprise d'apprendre que, quoique Ste-Marie se soit dissociée de la Home and School and Parents Teacher Federation of Manitoba (Inc.) et qu'avis à cet effet ait été envoyé aux personnes concernées, étant membres de la F.A.P.M. Ste-Marie se trouve, par le fait même, automatiquement associée à l'organisme neutre anglais. N'ayant été nullement mis au courant des délibérations qui portèrent au retour à la Home and School and Parents Teacher Federation of Manitoba (Inc.) par l'exécutif de la F.A.P.M., l'assemblée demanda par l'intermédiaire de son président, M. R. Sabourin, au R. P. L. Guy, S.J., et à M. l'abbé Pierre Raymond de venir les éclairer. Ces derniers se rendirent généreusement à l'appel tardif.

Les raisons, qui portèrent au rapprochement entre l'organisation neutre anglaise et l'exécutif (par le fait même de tout l'organisme français catholique) de la F.A.P.M., demeurent nébuleuses.

La discussion qui s'étendit très tard dans la soirée porta le groupe de Ste-Marie à réitérer leur décision de se dissoudre de la Home and School and Parents Teacher Federation of Manitoba (Inc.). De plus, n'ayant reçu aucune rétractation de la Fédération anglaise, ni même d'excuses officielles pour la motion de la Pembina Crest Home and School qui fut publiée dans la "Free Press" du 21 avril 1960, Ste-Marie, croyant que la F.A.P.M. devrait continuer dans son attitude de non-fraterniser avec ladite Fédération neutre, a endossé une résolution à cet effet qui sera présentée au congrès du 23 mars.

La discussion fut interrompue pour servir un goûter toujours apprécié, servi par Mmes Jacques Molicard et Denis Saurette.

M. Roger Sabourin transmit les excuses de l'assemblée à M. Antonio Vielfaure qui s'était rendu pour passer un film. Malheureusement la discussion fut beaucoup plus longue que prévue, ce qui ne permit pas à l'assemblée de jouir du film ni de profiter de sa leçon.

Gouret

Le samedi 18 février, dans la soirée, le groupe Ste-Marie I remporta la victoire contre le Club de St-Eugène par un pointage de 7 à 3.

Le dimanche 19 février, les jeunes ne furent toutefois pas aussi heureux, se faisant vaincre 8 à 3 dans une partie contre les messieurs de Ste-Marie, dont plusieurs des participants sont les pères aînés des jeunes. Une lutte un peu personnelle se développe entre les deux frères Parent dont l'un est gardien de buts pour les jeunes et l'autre défense pour les hommes. Il paraît que les jeunes n'auront pas de difficultés à faire pratiquer leur gardien de buts, puisque celui-ci, à la suite d'une gageure perdue sur le résultat de la partie de dimanche, ne pourra regarder la télévision durant tout le carême, le frère aîné ayant réussi six points contre les jeunes.

La prochaine partie entre ces deux groupes aura lieu le 5 mars.

Entre-temps, le groupe Ste-Marie II se prépare à rencontrer un groupe de l'école du village d'Otterburne, le 26 février.

Décès du R. P. François Jacq, S.M., ancien aumônier de Provencher

Récemment nous est arrivée l'annonce de la mort du R. P. François Jacq, Marianiste, à Bordeaux, France, le lundi 13 février 1961, à l'âge de 63 ans et 8 mois, après 47 ans de vie religieuse et 33 ans de sacerdoce. Ce décès va douloureusement surprendre toutes les personnes, et elles sont très nombreuses, qui ont connu le Père Jacq, surtout dans la province de Québec, à St-Anselme (Dorchester) et dans les environs.

Le défunt était originaire de la Bretagne, comme le R. P. Lelièvre, O.M.I., l'apôtre du Sacré-Coeur, dont il fut d'ailleurs un grand ami. Après divers stages dans les collèges marianistes de France, il vint au Canada, où il resta 19 ans. D'abord à St-Boniface, Manitoba, de 1958 à 1940, où il fut aumônier de l'Institut Collégial Provencher et président de la Société française de St-Boniface. Puis il fut chargé par ses supérieurs d'implanter la Société de Marie (Marianistes) dans la province de Québec. C'est à St-Anselme (Dorchester) que s'ouvrit la première école marianiste, à laquelle s'annexa un modeste juvénat.

Inlassablement, le Père Jacq visita les paroisses pour y trouver des vocations. Sous son impulsion se construisit, de 1947 à 1948, l'actuel Institut Ste-Marie, de St-Anselme, dont il fut supérieur durant 9 ans. En 1957, il dut s'arrêter, complètement épuisé. Il retourna en France, à Bordeaux, berceau de la Société de Marie, où il était chapelain à l'oeuvre appelée "la Madeleine". C'est là qu'il vient de s'éteindre subitement, après avoir travaillé jusqu'au bout.

Un service a été chanté pour le repos de son âme le jeudi 23 février 1961 en l'église paroissiale de St-Anselme (Dorchestre). Daigne la Vierge Marie, à qui le Père Jacq avait consacré sa vie, obtenir à son fils si dévoué la récompense promise par le Seigneur à ses fidèles serviteurs.

Transcona

Thé

Les quatre conseils de la L.F.C. française et de la C.W.L. anglaise, Notre-Dame-de-l'Assomption, St. Michael's Ukranian, St. Joseph the Worker et Blessed Sacrement, organisent présentement un thé en l'honneur du Jubilé d'Or de Transcona (1911-1961).

Ce thé aura lieu le dimanche 5 mars, de 2 h. 30 à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m., dans la salle paroissiale St. Michael's, 400, rue Oxford. Tous les citoyens de Transcona et des environs sont cordialement invités à y assister nombreux. Les recettes serviront à augmenter les bourses scolaires offertes à l'occasion du Jubilé d'Or de Transcona.

Il y aura vente de pâtisseries, bonbons, holupchu, pyrohy, et aussi des prix d'entrée seront tirés.

Réunion générale

Une réunion de dames et de demoiselles fut tenue le mardi 14 février dans la salle de l'école.

Après les délibérations courantes, un court programme récréatif, sous la direction de Mme Marcel Augert, fut très apprécié. On débuta par un forum questionnaire se rapportant au fonctionnement de la L.F.C. Puis on termina par des chants et danses folkloriques.

Grand merci à Mme Augert pour le succès de cette soirée.

M. J. Lapointe, de Ste-Agathe, est décédé à l'âge de 86 ans

STE-AGATHE — Le 6 février à l'hôpital de Morris, à l'âge de 86 ans, M. Joseph Lapointe, cultivateur et pionnier de Ste-Agathe, partait pour un monde meilleur. Né à Contrecoeur, P.Q., le 1er octobre 1874, M. Lapointe venait rejoindre son oncle, M. l'abbé Adolphe Bourret, curé de Ste-Agathe, en avril 1895.

Il travailla pour son oncle quelque temps mais ne tarda pas à s'établir sur sa propre ferme qu'il agrandit au cours des années pour devenir l'un des plus prospères cultivateurs de la région. Le 30 décembre 1906 il épousa Mlle Marie-Louise Gauthier qui le précéda dans la tombe en 1918, et lui laissa neuf jeunes enfants. Il se remaria en 1925 et eut trois autres enfants.

Le défunt laisse dans le deuil six filles, Maria (Mme U. Paiement), institutrice à St-Léon, Evangéline, de Ste-Agathe, Orise, de Winnipeg, Léonie, de Compton, Californie, Béatrice (Mme J.-Arthur Gratton), de Ste-Agathe, et Simone (Mme Marcel Hébert), de Californie; trois fils, Raymond, Charles-Henri et J.-Lionel, de Ste-Agathe; une soeur, la Rév. Sr St-Rock, de la Congrégation de St-Joseph de St-Hyacinthe, et 21 petits-enfants.

Le mardi soir 7 février la dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins, à St-Boniface, où parents et connaissances allèrent rendre un dernier hommage au cher disparu.

Le mercredi après-midi jusqu'à l'heure des funérailles, le corps du défunt fut exposé chez son fils, Raymond. Le jeudi 9 février, à 10 h. 30 a.m., dans l'église paroissiale, avait lieu le service funèbre célébré par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté des RR. PP. F. Cousineau et A. Gagnon, C.S.V., comme diacre et sous-diacre, au milieu d'une foule de parents et amis.

Les porteurs furent MM. Clovis Baudry, Marcel Brémaud, Edouard Dumesnil, Samuel Guertin, Adélard Labelle et Arthur Péloquin. La quête fut faite par MM. Edouard Dumesnil et Arthur Péloquin. L'inhumation se fit dans le lot de famille du cimetière paroissial.

Remerciements

La famille Lapointe remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son épreuve, soit par télégrammes, offrandes de messes, de prières, visites, assistance aux funérailles ou tributs floraux.

Réunion familiale

Le vendredi soir 17 février, M. et Mme Albert Péloquin avaient le grand bonheur d'accueillir leur fille, Annette, (la Rév. Sr Marie-Ariette), accompagnée de la Rév. Sr St-Alexis, propagandiste de la communauté des Soeurs Blanches Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique.

Les samedi et dimanche 18 et 19 février, il y eut réunion familiale au foyer. Parmi les membres de la famille venus de l'extérieur on remarquait la Rév. Sr St-Joseph-Bethléem, missionnaire de M.I.S.J., de Fannystelle, les familles Jacques, de Laurier, et Auguste, de St-Vital. On regrettait l'absence de la Rév. Sr Annette-Marie (Cécile), missionnaire à Mombasa, au Kenya, en Afrique, depuis 1955, et de Jean-Louis et sa famille, de White Horse, au Yukon.

Beaucoup d'autres parents et amis des environs vinrent saluer la Rév. Sr Marie-Ariette et la combler de généreux cadeaux.

Après de courtes visites à l'école de Ste-Agathe et chez leurs grand-oncle et grand-tante, M. et Mme Siméon Garet, à St-Boniface, la mère de Sr Marie-Arlette et ses soeurs la conduisaient à la gare du Canadien Pacifique, où elle et sa compagne prirent le train pour se rendre au Noviciat de Rosemère avant de partir pour l'Afrique.

Soeur Marie-Arlette et trois autres Soeurs Missionnaires quittaient Montréal pour New York le mercredi 22 février pour s'embarquer sur le bateau "United States" le samedi 25 février. Elles débarqueront au Havre, France, feront de courts arrêts à Paris et à Marseilles. De là, elles se rendront à Alger, première étape de la vie d'une Soeur Blanche missionnaire et premier contact avec son pays d'apostolat et d'adoption.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Rosa Dorge et M. Alfred Ouimet patients à l'hôpital de Morris.

Haywood

Fête de l'Amitié

Le mardi 14 février, ce fut grande fête à l'école Dandurand, à Haywood Man. De concert avec le Conseil Etudiant de l'école, les Jécistes organisèrent leur rencontre d'amitié à l'occasion du Mardi-Gras et de la St-Valentin. Petits et grands étaient heureux de se trouver ensemble pour la "Fête de l'Amitié".

Vers 11 h. 45 a.m., les équipiers se dirigèrent vers la salle paroissiale, où les attendaient leurs chefs d'équipe, Suzanne Bernard, Marie Viallet, Odile Bazin, Gloria Lapointe, Yvonne Rey, Winnifred Lapointe, Odile Dequier, Ronald Rouire, Denis Viallet et Gilbert Demers. Quand tous furent groupés en équipe, Yvonne Rouire, la présidente de l'école, souhaita la bienvenue à tous et présenta le thème de la rencontre. "Vive la vraie amitié". Suivit le dîner. A la table d'honneur, l'on remarquait le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., les cinq institutrices et les membres du Conseil Etudiant.

Après le dîner, Hélène Picton, René Bergeron et Ronald Rouire, membres du Conseil Etudiant, dirigèrent tour à tour les jeux et les chants. Ensuite les élèves de 3e année présentèrent une pièce intitulée "La princesse qui ne riait jamais". Félicitations aux petits acteurs en herbe.

Le Père de Rocquigny adressa alors quelques mots sur le vrai sens du mot "amitié". Il exprima sa joie d'être parmi nous, et félicita les responsables d'une si heureuse rencontre.

Le tout se termina par deux films instructifs, un sur les saisons et l'autre sur "Jeunesses Musicales".

Les responsables de la fête remercient sincèrement les chefs d'équipe et tous ceux qui ont fait de cette fête un réel succès. Espérons que nous continuerons à l'avenir ces rencontres d'amitié!

Hélène PICTON, secrétaire du Conseil Etudiant de l'école Dandurand.

Mariage Major-Debusschere

Le samedi 11 février, à 4 h. p.m., en l'église de Haywood, M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, bénissait le mariage de Mlle Marie-Rose Debusschere, de Haywood, à M. Albert Major, de St-Claude.

La mariée, conduite à l'autel par son père, M. Charles Debusschere, était vêtue d'une longue robe blanche; elle portait un voile court et une couronne de perles.

M. Major était accompagné de son frère, Robert.

Les filles d'honneur étaient Mlle Lucille Durupt, cousine de la mariée, et Mlle Madeleine Major, soeur du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Léon Debusschere et Laurie Major, frères des mariés. MM. Charles Leroux et Jean Basset agissaient comme huissiers.

Il y eut souper et belle soirée à la salle Radaz de St-Claude.

Çà et là

M. l'abbé L. Bédard, curé, est de retour après un voyage d'un mois en Amérique Latine. Il était accompagné de M. l'abbé E. Fontaine, curé de Letellier.

Guy Souque est en convalescence à la maison après un séjour d'une semaine à l'hôpital St-Boniface, où il a subi une opération.

M. Emile Dubé est partie pour la Colombie-Britannique, y visiter son frère, Roméo.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, la semaine dernière.

MM. J.-Raymond Pinette et Arthur Verhaeghe, employés à Grand Rapids, sont venus passer quelques jours avec leurs parents.

Sincères condoléances à M. et Mme Dave Roussin, anciens paroissiens, à l'occasion du décès de Mme Marie-Rose Delaurier, mère de Mme Roussin. L'enterrement eut lieu à Laurier.

MM. et Mmes Jean Piché, Willie et Jerry Roussin, ainsi que Mme Roy Kregor et M. Fréderick Marion, tous de Dryden, Ont., et M. Michel Bourgouin, de Keewatin, Ont., vinrent assister aux funérailles de leur tante, Mme M.-R. Delaurier, mercredi dernier.

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, est venu passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L. Archambault.

St-Claude

M. René Préfontaine, secrétaire-gérant de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, vint à St-Claude pour organiser la perception annuelle de l'Association.

M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire, M. le Dr F.-A. Champagne, MM. Louis Bazin, J. Durupt, P. Martin, H. de Rocquigny, G. Bourgoyne, F. Bruneau et Y. Philippe étaient présents à une réunion tenue le 8 février au presbytère. St-Claude fut divisé en quartiers de perception; 25 percepteurs furent nommés, et un cercle local de l'A.E.C.F.M. fut choisi: président, M. le Dr F.-A. Champagne; vice-président, M. Louis Bazin; secrétaire, M. André Bazin; assistant-secrétaire, M. le Vicaire; exécutif, cinq commissaires de l'école élémentaire de St-Claude.

Le vendredi 17 février, le R. F. Breton, S.M., de l'Institut Provencher de St-Boniface, est venu adresser la parole aux garçons des grades supérieurs, sur la vocation.

(A gauche) Maxime Désaulniers (Joseph) dans une scène de "Chambres à louer", drame de Marcel Dubé, que le Cercle Molière présentera au Festival d'Art dramatique du Manitoba le 8 mars prochain, à 8 h. 30 du soir. (A droite) Claudette Bergeron (Francine) et Louise Adams (Simone) dans une scène de "Chambres à louer". Le Cercle Molière y joue la seule pièce française.

Elie

La Relève

A la fin de janvier, les écoliers de l'école d'Elie votèrent leur entrée dans le mouvement de la Relève Manitobaine.

On choisit un comité local composé des membres suivants: Yvette Leclerc, présidente; Claudette Girard, vice-présidente; Aline Girard, secrétaire; Renée Désilets, Alfred Beaudry et Guy Girard, représentants les 9e, 8e et 7e années respectivement. Ce comité est bien vivant puisqu'il s'est réuni déjà quatre fois depuis deux semaines. On se prépare à un programme local pour la semaine prochaine.

Le concours de "Bonnes expressions", lancé par le comité central, a suscité beaucoup d'intérêt parmi les élèves. Plusieurs ont déjà manifesté leur désir d'y participer.

Un comité a été formé dans la classe de 7e et 8e années. Les officiers sont Denise Dufour, présidente, Charles Bouchard, vice-président, et Carole Bernardin, secrétaire.

La Relève est un moyen d'aider à mieux parler le français et d'apprécier davantage la culture française. On espère que la Relève sera un grand succès. Vive la Relève.

Çà et là

MM. et Mmes Charles et Georges Chabot, Mme Laurent Chabot, M. Adélard Chabot et Mme Georges Bernardin sont partis à Vancouver assister aux funérailles de leur beau-frère, M. François Desjardins, époux de Mme Clara Chabot.

Prompt rétablissement à Mme Magloire Bernardin, qui est de retour à la maison après un long séjour à l'hôpital.

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi 16 février, à la première réunion de Parents et Maîtres, le R. P. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface, avait accepté d'être le conférencier. Il expliqua le fonctionnement et la nécessité d'une telle organisation dans une paroisse. Sincères remerciements au R. P. Guy pour son dévouement et ses paroles encourageantes qui guideront sûrement les débuts de l'Association des Parents et Maîtres d'Elie.

N.-D.-de-Lourdes

La Relève manitobaine

L'école de Notre-Dame-de-Lourdes accepta avec ardeur l'idée d'une Relève qui réinstallera la belle langue française à la place d'honneur. L'exécutif de ce comité fut choisi avec enthousiasme et sans retard. Norbert Delaquis est le nouveau président, Lucille Chalbert, vice-présidente, et Christiane Bazin, secrétaire. Bonne chance à l'exécutif qui a toute la confiance des élèves.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi soir 31 janvier, à 8 h., à la salle paroissiale, eut lieu la deuxième assemblée de Parents et Maîtres de l'année scolaire 1960-61. L'assistance était nombreuse.

Après la prière, récitée par M. le Curé, et la lecture du procès-verbal par Mme Thérèse Avanthy, M. le président, Henri Daudet, ouvrit l'assemblée. M. Georges Forest, secrétaire-trésorier de la FAPM, présenta en termes appropriés le conférencier invité, le R. P. A. Lemoine, O.M.I.

L'orateur montra le grave problème qui se pose pour les catholiques urbains du Manitoba qui désirent une éducation conforme à nos traditions les plus chères pour leurs enfants. Il donna des statistiques financières pour montrer ce que ça coûte aux paroissiens pour maintenir une école paroissiale. Les paroles chaudes et convaincantes, touchaient les esprits et remuaient les coeurs. Qu'est-il possible de faire pour aider? On suggéra de prier beaucoup et de déléguer des personnes autorisées pour gagner les quatre députés de la région montagneuse à cette bonne cause.

M. Forest parla aussi brièvement de la FAPM et de la formation des locaux d'APM en districts.

M. le président remercia ensuite chaleureusement le R. P. Lemoine et, la prière, l'hymne national et un goûter mirent fin à la fructueuse réunion. Merci à Mme Pantel et au comité de réception, pour le délicieux goûter.

M. Marcel Jamault, secrétaire-trésorier, inscrit environ 20 nouveaux membres ce soir-là. La prochaine réunion aura lieu le dernier mardi de février, soit le 28.

M. R. Sénécal, âgé de 72 ans, est décédé le vendredi 10 février

ST-EUSTACHE — Le vendredi 10 février est décédé à l'hospice Taché M. Raymond Sénécal, âgé de 72 ans.

Les prières furent récitées par M. l'abbé Halpin au salon funéraire Desjardins, le dimanche 12 février à 8 h. p.m.

Le service funèbre fut chanté le lundi 13 février à 10 h., en l'église paroissiale, par M. l'abbé U. Paquette.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Bernardin, Frank LeSann, Denis Duclos, Léon et Roger Sénécal et Normand Nadeau.

La chorale de la paroisse fit les frais du chant, dirigée par M. Alphonse Tétrault. Mme Georges Bergeron touchait l'orgue. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Cyril, de St-Eustache, Marcel, de Fort William, Ont., Paul, de Winnipeg, et Luc, de l'Armée canadienne, stationné à Calgary, Alta; trois frères, Alphonse et Richard, de St-Eustache, et André, de St-Boniface; cinq soeurs, Alma (Mme Alphonse Carignan), Clémence (Mme W. Girard), et Cécile (Mme Paul Girard), de Maillardville, C.-B., Rosa (Mme Edmond Nadeau), de St-Vital, Anna (Mme Pierre Janier), de St-Boniface, et six petits-enfants.

Remerciements

Les frères Sénécal désirent remercier sincèrement, par la voie du journal, toutes les personnes, parents et amis, qui leur ont témoigné de la sympathie soit par prières, offrandes de messes et de fleurs, ou par leur assistance aux funérailles.

Saint-Claude

Partie de cartes

La deuxième partie de cartes de l'année, organisée par le club de la patinoire, eut lieu le dimanche 19 février dans la salle paroissiale. Il y eut whist, bingo, loterie, etc. Le tout fut suivi d'un délicieux goûter.

Les prix aux cartes furent décernés à Mlle Hélène Philippe et M. Robert Perrault. Mme A. Bonnenfay et M. Lionel Dondo eurent les prix de consolation. Les prix de bingo furent décernés à Mlle Angèle Lambert, MM. G. Tougas, Léon Debussche et Lucien Collet. Mlle Emilie Durupt gagna le prix d'entrée. Les heureux gagnants de la loterie furent M. Jean Roy, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, MM. A. Davidson, de Rathwell, et Marcel Durupt, de St-Claude.

Bonspiel

Du 17 au 19 février eut lieu le bonspiel des dames de St-Claude. Un total de 16 équipes de Haywood, St-Claude, Rathwell, Notre-Dame-de-Lourdes, Roseile, Elm Creek, Treherne et Carman y prirent part.

Les prix de la première compétition furent remportés par les équipes de (1er) Mlle Lucien Bazin, de St-Claude, (2e) Mme Rouire, de Haywood, (3e) Mme I. Parker, de St-Claude, et (4e) Mme M. Martin, de St-Claude; de la deuxième compétition, par les équipes de (1er) Mme I. Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes, (2e) Mme Forbes, de Rathwell, (3e) Mme Main, de Carman, et (4e) Mlle A. Laurent, de St-Claude; de la troisième compétition, par les équipes de (1er) Mme R. Deshayes, de St-Claude, (2e) Mme M.-L. Burgoyne, (3e) Mme Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes, et (4e) Mme Huggart, de Rathwell.

Hockey

L'équipe des joueurs de hockey se rendirent à St-Jean-Baptiste, le dimanche 12 février, sur l'invitation de leur ancien vicaire, M. l'abbé J.-L. Caron. Dans une partie de gouret très intéressante, St-Jean-Baptiste remporta la victoire de 10 à 4. Heureusement que l'équipe des juniors est là pour faire honneur à la paroisse. Ils remportèrent déjà deux victoires contre l'équipe de Rathwell. La dernière partie eut lieu le mercredi soir 23 février à St-Claude où ils remportèrent la partie de 3 à 1. Tous les paroissiens les félicitent et en sont fiers.

Ruban magnétique

Dans l'après-midi du mardi 14 février, MM. Lionel Fréchette et R. Brodeur, du poste CKSB, vinrent à l'école prendre sur ruban magnétique les chants des grades 1 à 12, qui passèrent sur les ondes le vendredi à 2 h. p.m., au programme "Nos belles chansons". Tous les jeunes furent à l'écoute pour entendre chanter les "Rossignoles de la paroisse".

Félicitations

Félicitations à Mlles Lorraine Danais et Joan Allen d'avoir remporté le concours de timbres et de cartes lancé par M. l'abbé L.-P. Jean. Ce concours consistait à ramasser des timbres et des vieilles cartes de Noël qui seront envoyés pour les missions. Joan ramassa un total de 2,225 cartes.

Militantes jécistes

Les 25 et 26 février aura lieu un stage de formation pour toutes les militantes jécistes de Fannystelle, Haywood, St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, St-Léon et Mariapolis à l'école de St-Claude. A cause de l'impossibilité de loger toutes les militantes au couvent, quelques-unes des filles seront logées chez les parents des militantes de St-Claude. Afin de rassurer les parents des militantes en dehors de St-Claude, il est entendu que les filles seront rentrées dans les maisons convenues pour 9 h. 30 le samedi soir. Souhaitons que cette rencontre régionale sera un succès pour tous.

Ballon-balai

Le mercredi 8 février, les maîtresses et les religieuses de St-Claude ont participé à une joute de ballon-balai avec les filles des grades 9 à 12. Les religieuses et les maîtresses remportèrent la victoire. Les élèves désirent les féliciter et les remercier d'avoir voulu participer à cette joute.

Çà et là

M. Georges Bonnefoy est actuellement parti se promener à Chicago pour une semaine.

M. et Mme Gérald Burgoyne partirent pour un voyage dans l'Est, le dimanche 19 février.

M. et Mme Georges Rey, ainsi que leurs deux fils, sont actuellement en visite à St-Claude.

La Broquerie

Çà et là

Le dimanche 19 février, Mlle Thérèse Guay, de la Maison de Retraites Villa Maria, à St-Norbert, accompagnée de Mlle Cécile Lambert, de St-Boniface, rencontrait un groupe de dames pour discuter de l'organisation de retraites qui auront lieu en avril prochain. Quelques dames ont bien voulu offrir leurs services pour garder les enfants des mamans qui aimeraient bénéficier de ces quelques jours de retraite. S'il se trouvait d'autres personnes en mesure de rendre le même service aux mères de famille, elles sont priées d'en aviser Mme M.-L. Vielfaure qui pourra en informer les intéressées. La propagandiste reviendra dans quelques semaines pour rencontrer les dames de la paroisse. La date de sa visite sera annoncée en temps et lieu. Mais chacune peut dès maintenant commencer ses préparatifs. Allons-y bravement, on attend entre 40 et 50 paroissiennes pour les retraites qui auront lieu du 11 au 13 et du 18 au 20 avril prochain.

Prompt rétablissement à Mme Elas Gauthier qui entrait à l'hôpital St-Boniface, le jeudi 16 février.

Résultats sportifs

Ligue Taché: le 18 février, La Broquerie 7, Grunthal 5; le 19 février, La Broquerie 8, Grunthal 9.

Ligue Molloy: le 15 février, La Broquerie 18, St-Pierre 1.

La Broquerie finit en deuxième position dans la ligue Molloy.

Ligue Grant: le 14 février, La Broquerie 1, Otterburne 9.

Les "Pee Wee" commencent une série éliminatoire entre La Broquerie, Steinbach et Otterburne.

Dunrea

Bonspiel des hommes

Pendant plusieurs semaines, les glaces de la patinoire locale ont bourdonné d'activités sous les coups de balais répétés, les rires et les joyeuses reparties des joueurs de curling venus de Belmont, Ninette, Wawanesa, Killarney, Minto, Margaret et Dunrea.

Il y eut en tout 43 équipes, dont voici la liste gagnante: première compétition, E. Gullett, Armand Beauchemin, W. MacDonald et H. Gray; Club, H. Nixon, W. Robertson, T. Dunlop et F. Coates; Citoyens, J. Arnott, J. Raison, A. MacKenzie et H. Nixon; Marchands, M. Tucker, E. Robertson, R.-G. Rondeau et B. MacDonald; Hommes d'affaires, P. Tucker, D. Morrison, O. Woolsey et J. Gordon; Fermiers, R. Kinsley, Olivier Côté, J. Gordon et E. Gullett.

Le prix "Grand Aggregate" fut remporté par l'équipe de M. E. Gullett.

Pendant toute la durée de ce sport d'hiver, des repas et goûters furent servis au comptoir de la patinoire par des dames dévouées qui se remplacèrent à tour de rôle pour satisfaire les appétits aiguisés par un travail ardu.

Bonspiel des dames

Voici la liste des équipes gagnantes: "Grand Challenge", Verlie Dunlop, Eileen Dunlop, Maxine Riddell et Kay Gullett; Club, Marg Jackson, Connie McDonald, A. Lavoie et Evelyn Coultharp; Consolation, R. Rondeau, A. Beauchemin, Gladys Good et Marg Woolsey.

Çà et là

Un grand nombre de personnes de Dunrea, voulant prouver leur sympathie à la famille de M. Alfred Bisson, de St-Boniface, décédé depuis peu, se sont rendus à ses funérailles qui eurent lieu le mardi 14 février à la basilique: M. l'abbé G. Gervais, curé, MM. et Mmes P. Bisson, Georges Cuveliers et leur fils, Albert, Joseph, Aimé, Théo, Adrien et Paul Boulet, Félix Dionne et Norbert Fortier, MM. Nap. Boulet, Alcide Bisson, Nazaire, Emile et Jules Légaré et Edouard Méaud.

MM. et Mmes Orlando Girouard et W. Raine, de Somerset, venaient visiter la famille de M. Thomas Boulet, en fin de semaine.

Félicitations sincères à M. Arthur Paradis qui eut récemment la chance de faire gratuitement un intéressant voyage au centre industriel d'Evansville, Wisconsin, E.-U. Il y assista à d'intéressantes démonstrations de pompes hydrophiles pour bateaux et autres, le tout, voyage et dépenses sous les auspices de la Baker Manufacturing Co. Ltd., de Winnipeg.

Powerview

Baptêmes

Le 25 décembre: Aline-Marie-Rose, fille d'Albert Pelland et de Georgiana Vincent, née le 17 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Laroche.

Le 8 janvier: Brenda-Suzanne, fille de Richard Kemball et de Lilliane Lamoureux, née le 31 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Urbain Wilcott.

Le 8 janvier: Roger-Joseph-Raymond, fils de Joseph Lavoie et de Simone Poitras, né le 29 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph André, de St-Boniface.

Le 5 février: Marlyne, fille de John Gordon et d'Adèle Lessard, née le 2 janvier. Parrain et marraine, Jean Lessard et Karen Gordon.

Le 12 février: André-Raymond-Joseph, fils de Léo Landry et d'Irène Carrière, né le 5 février. Parrain et marraine, Lionel Chèvrefils et Marguerite Ste-Croix.

Le 12 février: Raymond-Bernard-Joseph, fils de Roland Duval et de Thérèse Desharnais, né le 6 février. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Hébert, de St-Pierre.

Mariage Fontaine-Fenez

Le samedi 11 février, M. l'abbé D. Roy, curé, bénit le mariage de Mlle Aline Fenez à M. Howard Fontaine. MM. Georges Fontaine et Léo Fenez servaient de témoins à leurs enfants. Il y eut souper et réception à la demeure de la mariée. Les nouveaux époux demeurent à Powerview.

Malades

Mme Angèle Dufour, du Sanatorium de St-Vital, est en repos chez ses enfants, à la suite d'une opération.

Mme J.-L. Désilets est de retour chez-elle après avoir subi une opération à l'hôpital St-Boniface.

Prompt et complet rétablissement à ces convalescentes.

Çà et là

Mme Claude Buffet a passé quelques semaines chez sa soeur, Mme Cuperus, dernièrement.

M. et Mme Raoul Vincent, de Winnipeg, sont en visite chez leurs enfants.

A la fin de janvier, Mme Flavie Chèvrefils, de Winnipeg, était en visite chez des parents et amis.

Le dimanche 12 février, Mme Armand Désilets se rendait à St-Claude avec M. et Mme Lucien Dupont, de St-Georges.

Le 29 janvier, M. René Papineau a été élu syndic, remplaçant M. Robert Guay.

L'on a recommencé les travaux que l'on avait abandonnés à l'école supérieure au début de l'hiver, et l'école élémentaire est déjà passablement avancée.

La municipalité réalise le projet de l'eau et des égouts.

Les écoles du Local Baudoux sont à préparer un festival de la "bonne chanson" qui doit avoir lieu au commencement de mars.

Les paroissiens de Notre-Dame du Laus ont donné une corvée, la semaine dernière, pour poser les tuiles au plancher de la salle et pour d'autres petits travaux; les dames, à leur tour, ont lavé, ciré et poli le plancher.

Le Local des Scouts est aussi presque fini. Les 22 Scouts ont participé au concours des coins. Le dimanche 26 février ils iront au grand ralliement diocésain des Scouts catholiques, à St-Boniface.

90e anniversaire de naissance de Mme McDougall à Lorette

LORETTE — Le 14 février, bon nombre de neveux et nièces se rendirent à la demeure de Mme Virginie McDougall (née Ferland) à l'occasion de son 90e anniversaire de naissance. Mme V. McDougall jouit encore d'une bonne santé, peut vaquer à ses petites occupations et se tient occupée presque tout le temps à lire, écrire, coudre, etc. Elle a encore bonne mémoire, a conservé une gaieté que tous connaissent et a toujours un bon mot pour encourager. On espère la garder longtemps encore et les paroissiens lui offrent leurs meilleurs voeux. Mme McDougall est la mère de M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-de-Chênes.

Çà et là

MM. et Mmes Roger Gauthier et Joseph Grossman sont partis en automobile pour faire un voyage en Californie. Ils reviendront dans un mois.

M. Félix Jenson s'est enrôlé dans l'Armée et doit suivre son entraînement à Edmonton.

Le lundi 20 février, un film fut présenté par la Compagnie John Deere, afin de démontrer l'amélioration des nouvelles machines agricoles.

La maison de M. Urbain Marcoux a été complètement détruite par les flammes, le samedi 18 février. Beaucoup de personnes se rendirent sur les lieux et réussirent à sauver le ménage. Ils habitent maintenant dans une maison qui appartient à leur gendre, M. Gabriel Lagimodière.

M. A. Corriveau, conférencier à l'APM de St-Adolphe

ST-ADOLPHE — L'A.P.M. de St-Adolphe tenait sa réunion mensuelle le mardi 14 février, sous la présidence de M. Adrien Leclerc.

Tout d'abord les élèves des IXe et Xe années qui ont suivi le cours d'art ménager passèrent sur la scène, revêtues des jumpers et jupes qu'elles avaient confectionnés. Les parents témoignèrent par leurs applaudissements leur appréciation du travail accompli par leurs enfants.

L'invité d'honneur, M. A. Corriveau, inspecteur des écoles de la Division Seine, fit ensuite une intéressante conférence. Son but était de répondre à la question si souvent posée, "Pourquoi y a-t-il tant de faillites en XIe et XIIe années?"

M. Corriveau rappela d'abord les différents facteurs qui peuvent être causes du succès ou de l'insuccès d'un étudiant, nommément son intelligence, sa condition physique, sa condition psychologique. Il développa surtout ce dernier point, montrant que l'attitude de l'élève en classe est le résultat de forces extérieures, à savoir le foyer, l'école, l'église, le milieu, et que ces forces peuvent influencer l'élève à tel point qu'elles produiront chez lui une attitude positive ou négative.

M. Corriveau donna alors un exposé sur le rôle joué par l'école. L'instituteur, bien entendu, a une grande responsabilité, cependant il ajouta que bien d'autres points doivent être considérés. Le cours d'études, par exemple, n'est plus à la portée des nombreux élèves de différentes capacités intellectuelles qui se présentent au cours secondaire. Le système de promotions au cours élémentaire n'est pas favorable à l'étudiant; trop souvent on fera passer un enfant pour plaire aux parents. Dans les classes, on n'emploie pas toujours la meilleure manière de grouper les élèves. Les étudiants ne sont pas suffisamment dirigés dans le choix des sujets facultatifs. On se fait parfois une idée fausse de la discipline qui doit exister dans une atmosphère sereine, nécessaire à l'épanouissement des intelligences. Les activités parascolaires peuvent devenir trop nombreuses, compromettant le succès des étudiants. Le local lui-même peut favoriser ou nuire au développement des élèves. Enfin, les commissaires ont une part importante dans l'administration.

Rôle du foyer

Le conférencier passa ensuite au rôle joué par le foyer dans la formation des attitudes des étudiants.

"L'influence des parents est primordiale", dit-il, "elle ne se remplace pas. L'éducation qu'ils donnent est beaucoup plus intime, elle se fait d'âme à âme. Et cette formation de l'enfant durant ses cinq premières années le marque pour la vie.

"Le foyer heureux", a-t-il continué, "repose sur quatre piliers: la discipline, la protection, l'éducation et la religion.

"La discipline: Les parents doivent exiger l'ordre. Ils doivent être persévérants, constants, invariables, faire prendre de bonnes habitudes à leurs enfants, et former leur volonté.

"La protection: Les enfants doivent se sentir en sécurité, autrement ils iront ailleurs. Une grande confiance, beaucoup de sympathie doivent unir parents et enfants." Il insista surtout sur la protection contre le triple fléau moderne: la danse, la boisson, les automobiles. Il suggéra l'entente des parents dans l'établissement d'un code à suivre pour les divertissements des jeunes.

"L'éducation: Il faut s'appliquer à faire aimer le beau, le bon, et enseigner aux enfants, surtout par l'exemple, à contrôler la nature.

"La religion: Il est essentiel d'enseigner aux jeunes l'échelle des valeurs. Que la charité, l'honnêteté soient à l'honneur dans le foyer."

Félicitations aux étudiants

On tient à féliciter les étudiants de l'école secondaire qui ont pris part au programme de CKSB "La réponse s'il vous plait" et qui ont remporté la victoire à trois reprises. Cette équipe était composée de Denise Leclair, Ernest Carrière, Georgette LeGal et Camille Fowler. Tous leur souhaitent bon succès lors de la quatrième épreuve.

Invitation

L'ouverture officielle et la bénédiction de l'école secondaire de St-Adolphe auront lieu le dimanche 26 février, à 2 h. p.m. La visite de l'école sera suivie d'un goûter servi dans le gymnase. Tous sont cordialement invités.

Ste-Rose-du-Lac

Art et loisirs

Aujourd'hui, parlons art et loisirs. En effet, la période froide de l'hiver laisse à la population rurale de nombreuses heures de loisir qu'ils savent utiliser gaiement, en famille. La vie sociale y retrouve sa popularité, et soulignons en passant que les gens de Ste-Rose sont de bons organisateurs.

"The Hidden River"

Le dimanche 12 février, à 2 h. 30 p.m., environ 200 personnes envahissaient l'auditorium de l'école de Ste-Rose et pouvaient voir une magnifique pièce, présentée par la Société Dramatique de McCreary et Dauphin. "The Hidden River", drame en trois actes écrit par Ruth et Augustus Goetz, est une étude psychologique des problèmes posés dans une famille française après sa participation à la résistance. La pièce fut rendue avec beaucoup de chaleur; les acteurs ont en général su maitriser leurs personnages et ont fait facilement comprendre et vivre cet angoissant problème humain. Félicitations à la Société Dramatique de McCreary et Dauphin. Revenez encore!

Parties de cartes

Les paroissiens de Ste-Rose organisent actuellement une série de cinq parties de cartes qui se termineront avant Pâques et qui, tout en fournissant à tous l'occasion de se rencontrer et de se récréer gaiement, contribueront à former un fonds pour l'achat d'un orgue pour l'église nouvelle qui monte rapidement.

Sports

Le club de curling organise périodiquement son "Curlo".

La saison de curling est en plein essor. Il y a une semaine, Ste-Rose avait son bonspiel; à la fin de cette semaine, ce sera le tour de Methley.

Le hockey aussi est en vogue. Récemment, le club de Ste-Rose sortait vainqueur du tournoi annuel organisé par le village et qui réunissait une dizaine de clubs.

Mentionnons aussi la fameuse joute de hockey disputée le dimanche 19 février, où les Chevaliers de Colomb de Ste-Rose recevaient la visite de leurs confrères de Dauphin. Des Chevaliers, il y en avait de toutes les couleurs, de tous les âges (de 20 à 60 ans!). Le compte final bien peu nombreux sont ceux qui pourraient vous le dire! Malgré tout, la foule était nombreuse et joyeuse. Et les "binnes" étaient bonnes au souper qui suivit, au dire des privilégiés (les Chevaliers) qui y furent invités.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées. Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

46-369-46P.

Sainte-Claire

Décès

Le 10 février, à l'hôpital St-Boniface, est décédée à l'âge de 57 ans Mme Georges Carrière, née Flora Lamontagne. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale, le lundi 13 février. Un très grand nombre de paroissiens ont assisté au service funèbre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, Armand et René, de Ste-Claire, Edmond, de Flin Flon, Laurent, de St-Boniface, et Aurèle et Clément, de Dauphin; une fille, Imelda (Mme Nicholas Wedensky), d'Ericksdale.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Léon

Assemblée

L'assemblée de l'Association de Parents et Maitres de St-Léon eut lieu le vendredi 17 févier à la salle paroissiale. M. Fernand Labossière, président, présenta le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, qui suggéra une heure d'étude à l'école, de 3 h. 45 à 4 h. 45, pour tous les élèves. Cette recommandation, appuyée par les instituteurs, sera mise en pratique dès cette semaine.

M. l'abbé L. Roy, curé, présenta l'orateur invité, M. l'abbé M. Dugré, curé de Mariapolis. Celui-ci entretint l'auditoire d'un sujet très intéressant "La vocation". Il expliqua combien il est important de développer chez les enfants, même très jeunes, l'esprit d'obéissance et de sacrifice. Cette belle conférence fut suivie d'une discussion très animée.

Tous les parents furent enchantés de cette belle soirée et promirent de se réunir de nouveau pour la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 10 mars. Un goûter termina l'assemblée.

Bingo

N'oubliez pas le prochain bingo qui aura lieu le dimanche 26 février, à 8 h. 30 p.m. Venez-y en grand nombre.

Aubigny

Naissance

M. et Mme David Ritchot sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 6 février. Il portera les noms de Donald-Norbert-Joseph. Le parrain et la marraine seront Marcel et Rachelle Ritchot.

Hockey

Le vendredi 17 février, l'équipe des joueurs du high school de St-Malo vinrent se mesurer au hockey avec les jeunes d'Aubigny. Ces derniers remportèrent la victoire au compte de 5 à 2.

Le dimanche 19 février eut lieu, à Aubigny, une joute de hockey entre les pee-wees de l'école et ceux de Sperling. L'enthousiasme et l'entrain leur valurent de nombreux applaudissements, l'aréna étant remplie à son comble. Le pointage de 5 à 1 était en faveur de l'école d'Aubigny.

Partie de cartes

La partie de cartes du village aura lieu le dimanche 26 février. Venez tous encourager les organisateurs qui se donnent tant de peine pour le succès de cette soirée. Un succulent goûter sera servi.

Saint-Malo

Carnaval

Sous la direction de M. Wilfrid Gosselin, les élèves de l'école supérieure de St-Malo, Man., organisaient un carnaval. C'était épatant!

Ce fut d'abord l'élection d'une candidate par classe qui serait concurrente pour le titre de "Reine du Carnaval". Ensuite, chaque candidate se forma un comité de "quatre" qui devait voir à la vente des billets qui apporteraient des votes à la future reine. Les billets pouvaient aussi rapporter aux acheteurs l'un des trois prix: $10.00, $5.00 ou $3.00. Le membre du comité qui vendrait le plus de billets aurait aussi un prix.

Avec enthousiasme les jeunes se sont mis à vendre des billets. Les candidates élues furent: grade XII, Marie-Anne Saucier; grade XI, Aline Préteau; grade X, Sylvia Danychuk; grade IX, Edithe Préteau.

La fête promettait d'être une des plus belles. Elle eut lieu le dimanche 12 février. Tous s'amusèrent.

Le succès favorisa spécialement les garçons de l'école. Ils jouèrent au gouret contre les "rouillés" (Chevaliers de Colomb) et gagnèrent, 3 à 2. Ensuite, ils restèrent sur un plan d'égalité dans une autre joute contre les garçons du village. Pointage: 1 à 1.

Il y eut aussi des courses en patins pour les jeunes. Les pères de famille aussi s'amusèrent en jouant au ballon-balai. Je ne veux certainement pas oublier non plus que les portes de la nouvelle école étaient ouvertes aux visiteurs. Tous profitèrent de l'occasion offerte pour admirer le style moderne, simple et surtout invitant de l'école.

L'après-midi se termina vers 5 heures par le couronnement de la reine, Mlle Aline Préteau, du grande XI. Soeur Supérieure dut aider M. le curé lors du couronnement, car celui-ci dans un moment de confusion — c'était sans doute la première cérémonie du genre qu'il officiait — mit la couronne à l'envers. Cet incident fit sourire la mignonne petite Aline, tandis que les hourrahs l'acclamaient. M. le curé remit $15.00 à la reine et $5.00 à chacune de ses suivantes. L'élue et ses princesses firent la procession sur la patinoire, aux applaudissements des spectateurs.

Tous furent enchantés de leur après-midi. De prochaines rencontres comme celle-là devront certainement se renouveler.

Merci à M. Gosselin et aux élèves! Félicitations à la reine et à ses princesses! et Vive notre école!

MARIETTE (témoin).

Installation à Transcona d'une ronde de Jeannettes

TRANSCONA — L'installation officielle de la troisième ronde de Jeannettes du diocèse de St-Boniface et la première de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption eut lieu à Transcona le mercredi 8 février à 7 h. p.m., dans la salle de l'école.

Mme L. Morin, commissaire diocésaine des Guides catholiques de St-Boniface, présidait la cérémonie. Treize petites aspirantes âgées de 7 à 11 ans et vêtues de l'uniforme officiel, firent leur promesse devant la statue de l'Enfant-Jésus, ayant toutes répondu aux exigences particulières du mouvement.

L'aumônier, M. l'abbé Henri Perron, donna sa bénédiction et offrit ses félicitations aux aspirantes. Chacune reçut alors l'insigne des Jeannettes et son béret des mains de la commissaire, qui, leur serrant la main gauche, prononçait ces paroles: "Désormais tu fais partie de la grande famille guide".

Suivit ensuite le chant de la promesse. Cette nouvelle ronde a comme patronnesse sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les deux rondes de Jeannettes de St-Boniface, sous la direction des cheftaines St-Hilaire et Beaudry et des assistantes Chéramie et Lemarbre, se rendirent à Transcona pour l'installation de cette ronde. M. l'abbé Yvon Boisvenue, aumônier diocésain des Guides et Jeannettes, rehaussait la cérémonie de sa présence. Les mères des Jeannettes ainsi que les membres de la L.F.C. qui patronnent la ligue étaient présents.

Sincères félicitations à Mme Marcel Lamoureux, cheftaine de la nouvelle ronde, qui se dévoue depuis déjà 18 semaines à l'entrainement des Jeannettes. Merci aussi aux assistantes Guides, Kathleen Carney, Jeannette Lebleu et Irène Lamoureux.

Les nouvelles Jeannettes qui firent leur promesse sont Diane Fenez, Irène Lamoureux, Jeannette Comeault, Gisèle De Margerie, Annette Grégoire, Eveline Lambert, Estelle Lamoureux, Louise Vandal, Joanne et Claudette Wery, Louisa Lalonde ainsi qu'Eveline et Jeannine Paquette.

Shower

Un shower en vue de préparer le bazar annuel, et sous la direction de Mme Léo Bourgouin, eut lieu le dimanche 5 février.

Les dames de la paroisse se rendirent nombreuses et montrèrent une grande générosité. Un court programme récréatif suivi d'un succulent goûter clôtura cette soirée.

Grand merci aux dames qui, soit par leur présence ou leur dévouement ont aidé à faire de cette soirée une réussite complète.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

On va reprendre le concours des 10 sous, mais sous une autre forme: trois prix de 5, 3 et 2 dollars chacun seront accordés à la suite d'un tirage mensuel auquel participeront toutes les personnes qui auront envoyé des lettres de souhaits aux programmes "Bonjour Compatriotes" et "Bienvenue Saskatchewan". Auparavant, seules participaient au tirage les personnes qui faisaient parvenir 10 sous avec leurs demandes. Désormais, toutes les lettres, sans exception, seront mises dans la boite au tirage et les prix seront donnés aux personnes qui signeront les lettres et non à celles à qui l'on enverra les souhaits. On a gardé le nom de "Concours des 10 sous" pour rappeler aux auditeurs que leurs contributions financières, peu importe leur montant, seront toujours bien acceptées.

L'autre jour, un gros camion de transport s'arrêtait devant le poste; en quelques heures, deux fiers-à-bras vidèrent de leur contenu plusieurs locaux du sous-sol; il ne s'agissait pas d'un vol en plein air, mais du déménagement du mobilier de M. et Mme Papen. Ces derniers viennent donc de s'installer dans leur nouvelle demeure située près de la nouvelle église des Sts-Martyrs-Canadiens. Mais leurs soucis sont loins d'être terminés; dans une maison neuve il y a du nettoyage, des rectifications et bien des modifications à faire; mais ces détails ne semblent pas inquiéter outre mesure M. Papen qui répète bien souvent: "Rien ne vaut son petit chez soi".

Le service des nouvelles du poste recevait récemment le premier numéro du magazine MacLean illustré, de langue française; les employés qui ont lu cette revue s'accordent à dire qu'elle soutient avantageusement la comparaison avec des revues américaines, au point de vue présentation et choix des articles.

Prince-Albert

Assemblée de la Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert aura lieu le dimanche 5 mars en l'auditorium de la cathédrale Sacré-Coeur. Avis donc à tous les membres et amis de la Caisse de venir nombreux constater les progrès toujours intéressants de la Caisse Populaire française. Les directeurs vous promettent un programme à la fois éducatif et récréatif, y compris un orateur invité et un film.

Instituteur de la semaine

La semaine dernière, M. Denis Favreau eut la distinction d'être choisi par les élèves et le personnel enseignant de l'Institut Collégial Riverside comme l'"instituteur de la semaine".

M. Favreau reçut son degré de Bachelier en Education en 1958, de l'Université de Saskatchewan. Il débuta dans sa carrière dans une petite école du district de Zenon Park, puis à l'école du village de Domremy et deux ans à la "Tisdale Composite School", donnant un total de 15 années de professorat. Il en est à son deuxième terme à Riverside, où il enseigne le français entre autres matières, car dit-il "C'est ma spécialité; je l'ai toujours enseigné et je m'en réjouis".

L'administration à l'Institut Collégial Riverside est très bien organisée et très efficace. Les élèves sont coopératifs et estiment beaucoup M. Favreau dont les passe-temps favoris sont les arts, la lecture et la musique.

Résultats d'examens

Voici les résultats des examens du Conservatoire Royal de musique de Toronto annoncés le 17 février (par ordre de mérite). Au piano, Iris Bowman, avec honneur; Ve année en théorie, Anita Dobson et Helen Arnaso, avec honneur; IVe année en théorie, Paulette Houle, avec honneur, Sylvia Neider, Grant Garrison et Peggy Lavers; IIe année en théorie, Alice Mitchell, avec honneur (1ère classe), et Ivy Spray, avec honneur; Ière année en théorie, Louise Rawlinson, avec honneur (1ère classe), Joan Powles et Mary Hamilton, avec honneur.

Çà et là

Mme Louis Comeau et sa fille, Marguerite, sont venues, par avion, d'Anchorage, Alaska, chez leurs parents, M. et Mme H. Roy, pour quelques semaines. M. Comeau est venu les rejoindre et ils retournèrent en automobile. M. et Mme Comeau ont trois fils, tous étudiants à l'Université d'Oregon, aux Etats-Unis.

N'oubliez pas de venir vous amuser à la salle Arcade le dimanche 26 février. Cette soirée est organisée par la Section des Jeunes de la Société Pascal. Il y aura partie de cartes, bingo, un programme varié et très amusant et danses avec orchestre. Un goûter sera servi par les demoiselles. Bienvenue à tous.

Les membres du personnel ne seront pas changés ni congédiés à la suite de l'affiliation des boulangeries McGavin et Canadian. M. Frank Dunn reste toujours le gérant. "Il est probable", dit-il, "qu'il aura besoin d'augmenter le personnel sur les différentes équipes, mais qu'il n'y aura pas, pour le présent du moins, d'augmentation des prix de vente."

Le contrat pour la construction d'une addition aux édifices du ministère du travail et du téléphone, a été accordé à la compagnie de construction Shoquist de Saskatoon, le plus bas soumissionnaire.

Val Marie

Va-et-vient

M. Roland Pinsonneault, propagandiste de l'ACFC, était de passage en fin de semaine afin de donner une conférence.

Mme A. Clarkson et M. et Mme G. McCauley, de Cabri, étaient en visite chez M. et Mme E. Lebel, dernièrement.

Mme J. Perreault s'est rendue à Regina, visiter son époux patient à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme A. Pinel visitèrent leur fille, Thérèse, à Gravelbourg.

Mme J.-B. Bleau et MM. et Mmes J. Kesselring et W. Gard sont revenus d'un voyage à Detroit et Windsor.

Malade

Prompt rétablissement à Mme C. Wanlin, hospitalisée à la suite d'une chute.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Murray Pack et leurs enfants, de Carnduff, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jean Pothier.

M. et Mme Melt Gorgunrud, de Portage la Prairie, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Henri Filteau.

M. et Mme Emile Bandu et leur fille, Alice, ainsi que M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Kipling, visitèrent M. et Mme André Bandu, de Vandura.

M. et Mme Lionel Larrivée et leur bébé, de Regina, étaient chez leurs parents en fin de semaine. Mme David Rollin et sa fillette les accompagnèrent à leur retour à Regina.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, visitèrent leurs parents, à Dumas.

Mlle Anita Beauchêne, de Regina, était chez ses parents, en fin de semaine.

M. et Mme Emile Bandu et leur fille, Alice, de Kipling, rendirent visite à Mme R. Zébière, et visitèrent M. R. Zébière, hospitalisé.

M. Lionel Zébière est aussi patient à l'hôpital.

M. Norbert Bessette s'est fracturé le bras en tombant sur la glace.

Mlle Fernande Blaise a acheté la maison de Mme Rosa De La Brely, décédée.

M. Richard Lamontagne, de l'Aviation canadienne, stationné à Rivers, Man., était en vacances chez ses parents pour quelques jours.

Tisdale

Le directeur, le R. P. Van Vynckt, 21 membres et une visiteuse étaient présents à la réunion de la L.F.C. chez Mme L. Cayo, le jeudi 9 février.

Mme L. Salamon, présidente du comité d'éducation, a rapporté avoir envoyé 3½ livres de timbres aux missions à Scarboro, et 9 livres de journaux catholiques à Kerala, Inde.

Mme L. Foraie, présidente du comité spirituel, a parlé de l'intronisation du Sacré-Coeur de Jésus et du Coeur Immaculé de Marie.

Mme C. Riou, présidente du comité social, a rapporté avoir visité les malades à l'hôpital et une nouvelle paroissienne.

Les membres ont été rappelés que le mois de février est "Le mois de la presse catholique".

Mme L. Salamon a introduit le R. F. Christophe, S.C., de Zenon Park, qui a parlé sur l'éducation catholique.

La prochaine réunion se tiendra à la demeure de Mme Salamon.

Mmes R. Bowditch, E. Lajeunesse et R. Woznikaski ont servi un succulent goûter.

Jackfish

Le vendredi 10 février, M. et Mme Joseph L'Heureux et leur fils, Beulah, Mme Bob Pollard et ses trois filles, et M. Roland Corbeil et ses deux filles, Jeannine et Claire, se sont tous rendus à Vawn pour célébrer le 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Léo Pollard. Ce fut une fête mémorable.

Les "Comets" de Jackfish et les "Aces" de Meota ont joué au gouret à Glaslyn le mardi 14 février.

Mme David Dion est à Meota depuis une couple de semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Amédée Ferron. Mme Ferron était à l'hôpital pour y suivre des traitements médicaux.

M. Honoré Lavigne a passé une semaine à visiter des parents à North Battleford.

Malades

Le jeune Raymond Lafond est à l'hôpital pour y subir une opération. Mme Philip Mannix et sa fillette, Judy, prennent des traitements médicaux.

Naissance

A M. et Mme Eugène Baillargeon (née Alice Gagné) est né un fils à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford.

Spiritwood

Partie de cartes

Le dimanche 19 février avait lieu une partie de cartes organisée par le groupe numéro 4. Ce fut un véritable succès.

Les gagnants aux cartes furent: dames, Mmes J.-B. Bussière, L. Delisle et Isidore Doucet; hommes, M. l'abbé Timmermans et M. Allan Bélanger.

Les gagnants au bingo furent Mme A. Bourassa, M. Allan Bélanger, Mme L. Delisle, M. Marc Bonneau, Mmes Simone McMillan, Becotte et L. Vey. Un tirage fut gagné par Mme Mathias Sarrazin, et le prix d'entrée par M. Paul Bonneau.

Cette soirée rapporta la jolie somme de $151.50. La prochaine soirée, organisée par le groupe numéro 5, aura lieu le dimanche 5 mars. Bienvenue à tous.

Naissance

Gordon James, fils d'Eddie Heisler et d'Irène Turgeon, né à l'hôpital de Spiritwood le 18 février. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfred Heisler.

Malades

Mme Mathias Sarrazin et M. Isidore Doucet sont allés à Saskatoon pour examens médicaux.

Mme Georges Sarrazin était à l'hôpital local pour quelques jours. La Rév. Sr Michael, du couvent, est à l'hôpital de Prince-Albert.

Çà et là

Mlle Florence Dubé, de l'école séparée, est partie pour St-Hyacinthe, P.Q., où elle est entrée chez les Soeurs de la Présentation.

M. l'abbé A. Marchildon, inspecteur des écoles du Nord, a passé quelques jours dans la paroisse. A cette occasion il y eut une assemblée du cercle paroissial de l'ACFC.

Mme A. McAdie est partie en Hollande pour une visite de quelques mois chez ses parents et amis.

M. et Mme Cyprien Bertholet fêtent leurs noces d'or à Cantal

CANTAL — Le 10 janvier on célébrait à Cantal les noces d'or de mariage de M. et Mme Cyprien Bertholet. La fête débuta par une messe à 4 h. p.m. à l'église paroissiale, célébrée par M. l'abbé H. Delisle, curé. Elle fut suivie d'un délicieux souper et d'une veillée du bon vieux temps dans la salle d'Alida.

Pendant la messe, les jubilaires et leur famille ont reçu la Bénédiction Apostolique du Pape Jean XXIII, et la bénédiction et les souhaits personnels de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina. La célébration liturgique fut terminée par la bénédiction paternelle de M. Bertholet à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. et Mme C. Bertholet furent conduits à la salle d'Alida dans une voiture d'hiver bien décorée et tirée par une paire de chevaux blancs, leur rappelant les temps d'autrefois. Le souper fut servi à la salle d'Alida pour 75 invités.

Cette fête fut organisée par les enfants des jubilaires. M. Maurice Desautels agissait comme maitre de cérémonies. M. l'abbé H. Delisle adressa la parole en français à l'occasion de cette fête, et M. l'abbé C. D. Gibney, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Regina, parla en anglais. Les adresses bien remplies de sentiments reconnaissants furent lues par M. René Bertholet, de Calgary, en anglais, et par M. Laurent Lemieux, de Cantal, en français; tous deux sont petits-fils des jubilaires. M. Bertholet, le coeur rempli d'émotion, a bien répondu aux adresses.

Un joli bouquet de fleurs fut offert aux jubilaires par leurs filles, et un bouquet spirituel par leurs petits-enfants, et aussi de nombreux cadeaux de la part des parents et amis, et des messages de félicitations par le premier ministre, M. J. Diefenbaker, le lieutenant-gouverneur F. L. Bastudo, M. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, et M. H. P. Baker, maire de la ville de Regina.

Pendant la veillée, une chaise leur fut offerte par M. Luc Lemieux, au nom des amis d'Alida.

M. Bertholet naquit à Maissin, Belgique, en 1882 et vint au Canada à l'âge de 10 ans. Mme Bertholet (Parmilia Boutin) est née à St-Camille, P.Q., en 1890. Ils se sont mariés à Cantal le 10 janvier 1911, où ils ont demeuré jusqu'à 1951. Ils se sont alors retirés à Regina.

De cette union naquirent 12 enfants, dont 10 sont vivants. L'aînée des filles, Eliza (Mme E. Charles), n'a pu être présente. Etaient présents, Emilienne (Mme A. Donais), de Manor, Jeanne (Mme C. Lemieux), de Cantal, Yvette (Mme G. Carrier), de Cantal, Claire (Mme R. Germain), Yvonne (Mme M. Desautels), de Cantal, Edna (Mme P. Humble), de Regina, Camille, de Regina, Aimé et Louis, d'Alida. Ils ont 51 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Saskatoon

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens à eu lieu à la demeure de Mme Aimé Loiselle. La présidente, Mlle Lucille Marcotte, ouvrit l'assemblée.

M. l'abbé B. de Margerie donna le résumé d'un texte de l'Evangile sur la foi, vertu qu'on doit s'efforcer de faire grandir. Il dirigea ensuite un forum: "Les enfants en dehors du foyer". Les endroits, la surveillance, les heures de sorties; conclusion: c'est le devoir des parents de savoir ce que les enfants font en dehors du foyer, puisque Dieu les leur a confiés. A la réunion du mois de mars la discussion portera sur "Les enfants au foyer".

Les recettes du thé et de la visite au presbytère furent de $210.85. Mme la présidente félicita les dames et demoiselles pour leur coopération. Cette argent servira à acheter différents articles pour le presbytère.

Mme A. Couture offrit un petit cadeau à un jeune homme devenu citoyen canadien.

Le dimanche 12 février, à Saskatoon, a eu lieu un recensement religieux. M. l'abbé de Margerie était capitaine pour la paroisse. Dix-huit volontaires, hommes, femmes et demoiselles, ont fait la tournée. Ce recensement a pour but d'aider aux prêtres et ministres à venir en contact avec les gens.

Les dames de la Ligue servent aujourd'hui, en l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson, de la soupe aux pois et des pâtisseries, de 11 h. a.m. à 4 h. p.m. Mme A. Couture est en charge avec Mme R. Robert et Mlle Lucille Marcotte.

Les dames de la Ligue donnèrent la somme de $175.00 pour les draperies du presbytère.

Mme la présidente félicita les dames pour leur assistance et remercia Mme Aimé Loiselle pour le chaleureux accueil. Mme Richard Robert, de 1629, avenue Edward, offrit sa demeure pour la réunion du mardi 7 mars, à 8 h. p.m.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes G. Phaneuf, Aimé Loiselle et S. du Chalard.

Omission

On regrette d'avoir omi les noms de Mmes André Baribeau et R. M. Connelly, qui guidèrent les invités lors de la visite du presbytère.

Çà et là

Sincères condoléances à M. et Mme Euclide Bourassa à l'occasion du décès de leur bébé.

M. et Mme Aimé Loiselle sont partis pour deux mois de vacances en Floride. M. et Mme Félix Loiselle, de Vonda, les accompagnent.

Un bon nombre se rendait au congrès régional de l'ACFC tenu à North Battleford: MM. et Mmes Roger Dupuis, Alfred Champagne, Marcel Préfontaine et Raymond Marcotte, Mlle Lucille Marcotte, ainsi que MM. Auguste Bandet, Robert Marcotte et Charles Papen.

M. R. M. Connelly est allé assister à une conférence du Département de "Northern Affairs" à Ottawa.

Montmartre

Les coopérateurs

Les membres et le personnel de la Coopérative et de la Caisse Populaire, et leurs épouses (en tout 70 personnes), participèrent au 3e banquet annuel et à la soirée sociale du 9 février dernier, sous la présidence de M. W. C. Sebastian. Les invités d'honneur étaient MM. et Mmes B. Johnson, J. Doucet, M. Kalin et M. E. Henscel, tous de Regina. M. Johnson était l'orateur de circonstance. C'est M. Régis Ferraton, longtemps président de la Coopérative de Montmartre, qui souhaita la bienvenue à tous. M. R.-P. Lavoie, secrétaire de la Caisse Populaire, qui agit comme maitre de cérémonies au cours de la soirée sociale.

Port Alberni

Cercle canadien-français

Le Cercle canadien-français de Port Alberni et d'Alberni, affilié officiellement à la Fédération C.-F. de la C.-B., après l'élection de ses officiers, comme suit: François Léger, président, Victor Kropninski, vice-président, Cécile Kropninski, secrétaire, Raymond Sévigny, trésorier, Paul-Henri Paquette, Rose-Anne Paquette, Gertrude Sévigny, Aline Monette, Rosaire Monette et Lucie Léger, conseillers, a eu l'honneur d'assister à la réunion de la Fédération qui eut lieu à Notre-Dame de Fatima, à Maillardville, le 11 février à 6 h. p.m. Les directeurs du Cercle ont eu le plaisir d'être reçus à un délicieux diner, ce qui leur a permis de rencontrer leurs compatriotes.

Deux dons généreux, un de $50.00 par la Fédération, et l'autre, de $200.00, don d'une personne anglo-canadienne et protestante, ont été faits pour un fonds spécial pour la culture française dans la vallée des Albernis.

Bellegarde

Dames de Ste-Anne

Malgré un froid intense, plusieurs dames se rendirent pour la réunion mensuelle de janvier, dirigée par M. l'abbé E. Toupin, aumônier.

Afin de venir en aide à la paroisse, la congrégation accepta de payer le salaire aux religieuses pour l'entretien du sanctuaire durant l'année 1961. La résolution fut prise de s'organiser pour que les Dames de Ste-Anne soient bien représentées auprès du Divin Maître lors des expositions du Saint Sacrement.

L'étude du bulletin, sur la messe, fut très intéressante. Afin de donner sa pleine valeur, qui est infinie, à la messe, il faut, premièrement la bien comprendre, il faut donc créer une union intime avec Notre-Seigneur et son Saint Sacrifice du calvaire. Ces réunions sont pour chaque dame une source de richesses spirituelles. Après la bénédiction de l'aumônier, toutes se quittèrent après un amical bonsoir.

Ce mois-ci, sous l'habile direction de l'aumônier, le sujet d'étude fut "La relation qu'a la messe avec l'apostolat". Si l'on vie bien sa messe, on sera apôtre; au foyer premièrement, dans le rôle de mère de famille, car apostolat veut dire le don de soi; deuxièmement, apôtre dans la paroisse et apôtre dans l'Eglise entière. Le tout se termina par un goûter, la prière et la bénédiction de l'aumônier.

La prochaine réunion aura lieu le 9 mars; cordiale invitation à toutes les dames.

Les Dames de Ste-Anne désirent remercier bien sincèrement M. l'abbé Toupin qui, malgré son surcroit de travail, prend à coeur ces cercles d'étude.

Club Alouette

Deux des buts principaux du Club Alouette de Saskatoon sont de procurer des distractions saines aux personnes de langue française de Saskatoon et des environs et de leur donner l'occasion de se rencontrer. Ces deux buts furent pleinement atteints à la soirée du 19 février. Le club avait présenté à ses habitués un programme varié: film, danses, bingo et chant. "Pierres Vives", tel était le titre du film présenté par M. Alfred Champagne, un film qui démontrait le caractère symbolique de la sculpture esquimaude et l'aspect légendaire de certaines traditions du pays des jours sans fin.

Les danses qui succédèrent au film furent des plus suivies; les cavaliers et leurs partenaires obéissaient volontiers aux caprices de l'orchestre Rochon-Turcotte et aux appels de Raymond Marcotte et d'Auguste Bandet. Le prix de la danse-surprise fut remporté par André Lalonde et Gaël Marquis. Après des quadrilles bien réussis, les directeurs organisèrent des danses par villages, ce qui plut énormément à l'assistance. Le bingo fut expédié prestement (deux tours seulement), mais deux beaux prix allèrent à Léa Bussière, de Vonda, et à Guy Grimard, de Saskatoon.

On pensait que la cadence rapide de certaines danses et l'impétuosité de l'orchestre auraient réussi à exténuer les danseurs, mais il n'en fut rien; on s'en rendit bien compte lorsque Raymond Marcotte, aidé de quelques hommes, entonna les couplets de plusieurs chansons de folklore; l'ardeur et l'unisson avec lesquels toute l'assemblée reprenait les refrains prouvaient que les réserves d'énergie n'étaient pas tout à fait épuisées.

Les directeurs avaient le sourire, non seulement parce que tout le monde s'amusait, mais aussi parce que les records d'affluence de cette année avaient été battus et de loin. Il y avait des gens de Saskatoon, de Vonda, de St-Denis et de bien d'autres localités. On liait connaissance pendant, durant et après les danses; des résidants de Gravelbourg faisaient la causette avec des compatriotes de Zenon Park; bref, tout le monde était à l'aise.

Les directeurs du Club Alouette remercièrent particulièrement Mmes Laurent Grimard et Lucille Marcotte pour leur travail à l'entrée, MM. Maurice Denis et Alphée Poulin, propagandistes du Club à l'Université et à l'Institut Pédagogique, et toutes les personnes qui avaient contribué au succès de la soirée. A la prochaine fois!

Willow-Bunch

Çà et là

M. Iréné Granger est arrivé, dernièrement, de son séjour en Colombie-Britannique, chez ses enfants, frère et amis.

M. Wilfrid Benoit est allé à Fort Qu'Appelle les 16, 17 et 18 février pour assister à un congrès des directeurs de la Défence Civile, et en profita pour se rendre à Lebret visiter son fils, le R. F. Lionel Benoit, O.M.I., au Scolasticat du Sacré-Coeur.

Il y aura un cours de premiers soins de la "St. John's Ambulance" et un cours de soins à domicile par la Croix-Rouge, à Willow-Bunch, prochainement; il faut qu'une vingtaine de personnes y prennent part. Tous les intéressés doivent s'adresser à M. Wilfrid Benoit, le plus tôt possible.

Mmes Léo Roy, M. Lavallée et Eudore Beauregard allèrent à la retraite fermée au Foyer d'Youville de Gravelbourg, les 17, 18 et 19 février.

M. et Mme Jean-Paul Piché et leur mère et belle-mère, Mme Dollard Piché, sont allés à Moose Jaw le samedi 11 février, visiter leur tante et soeur, Mme E. Paquin, gravement malade.

M. et Mme J.-D. Drouin sont allés passer quelques jours chez leur fille, Denise, à Glasgow, dernièrement. Cette dernière revint avec sa petite fille, passer quelque temps chez ses parents.

Mme Livingstone, de Moose Jaw, vint visiter M. et Mme Donat Joyal, dernièrement.

Le dimanche 5 février M. le Dr A. Lizaire et sa mère, Mme Louis Lizaire, sont allés à Regina, voir M. Louis Lizaire, qui passa quelques jours à l'hôpital pour traitements médicaux; celui-ci revint avec eux. Mme Armand Laberge alla avec eux pour visiter son père, M. Lucien Couture, qui dut subir une opération le vendredi 3 février, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Elle passa la semaine à Regina, chez des parents, et revint avec son mari sortant de l'hôpital.

M. Marcel Lantier fut nommé agent de police de la ville, dernièrement.

Mlle Hélène Lapaire se classa troisième pour talent et personnalité aux finales du "Sherwood Show Case", qui eut lieu dernièrement.

M. Joseph Bellefleur vient d'être élu membre du conseil provincial des aviseurs des services publiques agricoles, lors d'une récente réunion tenue à Regina.

Malades

M. Clovis Beaudry alla à Regina, et Mme M. Valentine, à Moose Jaw, dernièrement, pour traitements médicaux.

Mme Julien Piché est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Sont à l'hôpital local, MM. Damase Gaudry et Albert Caplette, Mmes M. Foley, Lucien Lalonde et P. St-Denis. Mme Albert Lemieux est sortie de l'hôpital, dernièrement.

Décès

M. Joseph Duperreault, âgé de 76 ans, est décédé à l'hôpital de Willow-Bunch le samedi avant-midi 18 février, après quelques mois de maladie et de souffrances acceptées avec amour et résignation. Les funérailles eurent lieu le lundi 20 février.

Je ne me rappelle pas avoir éprouvé d'autres joies vraies que celle d'un bienfait à quelqu'un.

Maurice DELACOMMUNE.

M. Edmond Gobeil, d'Albertville, est décédé à l'âge de 82 ans

ALBERTVILLE — A l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, M. Edmond Gobeil, un pionnier d'Albertville, âgé de 82 ans et 10 mois, est décédé le jeudi 9 février. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta la messe de Requiem le samedi 11 février.

Le défunt laisse dans le deuil six filles, Mmes Marie Gignac, Blanche Dubé et Edmond Lavoie et Mlle Irène Gobeil, toutes d'Albertville, Mme Louis Brunet (Eveline), de Grand Centre, Alta, et Mme Laura Hebrad, de Monitor, Alta; trois fils, Joseph, de Swift Current, Sask., Philippe, de St-Boniface, Man., et Lucien, de Saskatoon, Sask.; 42 petits-enfants et 110 arrière-petits-enfants; trois frères, Célestin, de Biddeford, Maine, E.-U., Léo et Didace, d'Albertville, et une soeur, Mme Auguste Corriveau (Marianne), de Prince-Albert. Une autre fille l'a précédé dans la tombe il y a trois ans et son épouse il y a 13 ans.

Les porteurs furent six petits-fils du défunt, MM. Raymond Gignac, d'Handel, Sask., Damien et Ubald Gignac, d'Albertville, Alfred Brunet, de Debden, Sask., Georges Brunet, de Meadow Lake, Sask., et Edouard Brunet, de Grand Centre, Alta. Le jeune Denis Corriveau portait la croix.

Remerciements

La famille Gobeil désire exprimer ses sincères remerciements à tous les parents et amis qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par honoraires de messes, visite à la dépouille mortelle ou par assistance aux funérailles de son père. Un merci spécial à ceux qui se sont tant dévoués.

Autres décès

Une autre pionnière d'Albertville, Mme Albert Provencher, est décédé à l'âge de 79 ans, à Coaticoak, P.Q. La défunte laisse dans le deuil quatre fils et quatre filles.

C'est également avec regret que l'on apprit la mort de deux anciens d'Albertville, M. Treffiée Gobeil, de New Westminster, C.-B., et M. Albert Carrier, de la Colombie-Britannique.

Baptêmes

Joseph-Paul-Alfred, fils de Wilfrid Brûlé et de Lauraine Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lavoie, de Medecine Hat, Alta, oncle et tante de l'enfant.

Doreen-Thelmanne-Mary, fille de Philippe Carrier et de Patricia Dugan. Parrain et marraine, M. et Mme Thémolas Carrier, grands-parents de l'enfant.

Domremy

Correction

Au sujet de la célébration des noces d'or de M. et Mme Pierre Rabut, le 10 janvier, on aurait dû dire que M. Rabut est né à Ille et Villaine, Bretagne, et non pas en Belgique. On a omis de mentionner aussi qu'au banquet une lettre de félicitations de Son Exc. Mgr Morin, évêque de Prince-Albert, fut adressée aux heureux jubilaires. A la messe, M. Guy Blondeau rendit un bel "Ave Maria". Il était accompagné par Mme Denis McGrath, organiste.

Çà et là

M. et Mme Armand Hamoline sont de retour de Cloverdale, C.-B., où ils ont assisté aux funérailles de M. le Dr J.-B. Legault, anciennement de Domremy.

Sincères condoléances à M. et Mme Ernest Côté qui sont de retour de Shanauvon, Sask., où ils ont assisté aux funérailles de M. Rodolphe Côté, âgé de 62 ans. Le défunt est le père de M. E. Côté, gérant de la banque à Domremy.

La première soirée de bingo au profit de la paroisse, le dimanche 12 février, remporta un bon succès. Sincères remerciements aux dames organisatrices, ainsi qu'à tous ceux qui leur ont aidé. Le prochain bingo aura lieu le 12 mars prochain.

Le bonspiel annuel eut lieu il y a une semaine. Plusieurs équipes des villages voisins y participèrent, y inclus Cudworth, Wakaw, St-Louis, Hoey, et même Prince-Albert. Le bonspiel pour le village aura lieu sous peu.

Félicitations à M. le Constable Francis Mareschal, de la Police montée, fils de M. et Mme Jacques Mareschal, de Domremy, dont le mariage eut lieu le 8 février, avec Mlle Carol Forster, de Virden, Man. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église du Sacré-Coeur de Virden par M. l'abbé Joseph Schreiber, curé. MM. et Mmes Jacques et Robert Mareschal, de Domremy, y assistèrent, ainsi que leurs enfants.

M. et Mme Charles Authier ont rendu visite à des parents et amis à Regina, la semaine dernière.

M. et Mme Edouard Bernier, de la résidence Ste-Jeanne-d'Arc de Domremy, sont allés visiter leurs enfants à Périgord, cette semaine.

La Compagnie Case présenta une démonstration de tracteurs ainsi qu'un cinéma chez leur agent "Roy Motors" de Domremy, le 20 février. Plusieurs fermiers du district sont venus. Un goûter fut servi à la salle.

Coderre

Réunions

Les Dames de Ste-Anne ont tenu leur dernière réunion à la demeure de Mme Robert Alix. Il fut décidé de ramasser du linge usagé pour les missions pauvres. Deux boîtes furent envoyées aux orphelins à Itina, Sask., et deux autres à Madonna House, Alta.

Les dames préparèrent ensuite un bouquet spirituel pour Mère Ste-Suzanne (Laurianne Beaudette), enfant de la paroisse, qui prononcera ses voeux perpétuels au couvent de Sillery, chez les Religieuses de Jésus-Marie. Ses parents, M. et Mme Maurice Beaudette, ainsi que ses deux soeurs, Marielle et Suzanne, sont partis le 8 février pour assister à cette cérémonie.

Mme Marie Marceau fut l'hôtesse à l'assemblée de la Ligue Féminine Catholique, tenue le 7 février.

Bazar annuel

Les élèves et les maîtresses de l'école publique ont eu leur bazar annuel le 14 février. Malgré la température inclémente, l'assistance était nombreuse; quelques-uns jouirent des prix de bingo à la fois beaux et variés, et le jeune Larry Gaucher eut le bonheur de gagner le billet de cinq dollars de la loterie.

Baptêmes

Marie-Réjeanne-Suzette, fille de M. et Mme Eddie Coderre. Parrain et marraine, Bernard et Bernice Coderre, frère et soeur de l'enfant.

Bernard-Thomas, fils de M. et Mme Lester Kinch. Parrain et marraine, Gregory et Leah Kinch, frère et soeur de l'enfant.

Radville

"Un meurtre sous voile"

La semaine dernière, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Claire, assistée de Mlle Denise Larche, 23 étudiants des grades supérieurs du couvent St-Louis présentèrent, au théâtre Oasis, une pièce en trois actes intitulée "Un meurtre sous voile". Le grand nombre de spectateurs assistant aux deux soirées était très encourageant pour les artistes en herbe. Félicitations aux acteurs.

Les suivants jouèrent dans la pièce: Bernadette Ban, Evelyne Fradette, Aurlie Bouchard, Jerry Dionne, Orvil Corbin, Richard Burghardt, David Vendesype, Julien Fradette, Annette Thurmeir, Louise Barbarin, Pat Dietrich, Emilia Fradette, Diane Bourassa, Denise Bélanger, Hélène Bouchard, Connie Bourassa, Maureen Toso, Armand Labbé et Lionel Bourassa.

Réunion

Le lundi 13 février, la réunion annuelle du club Canadien eut lieu chez M. Albert Durand. On adopta les rapports et on procéda à l'élection des officiers: président, M. Ernest Bourassa; trésorier, Horace Bourassa; secrétaire, Jean-Claude Porte; directeurs, Louis Martin, Albert Durand, Mmes Clément Bourassa et Yves LeGal. Les représentants de Souris Valley sont: vice-présidents, Raymond Paulhus et Emilien Delaye. Les représentants de Ste-Collette sont: Gérald Delanoy, Léon Carles et Etienne Bourassa. Un cordial merci aux ex-officiers.

La prochaine réunion aura lieu au couvent St-Louis à 8 h. p.m., le jeudi 2 mars. Un film français sera présenté. Bienvenue à tous.

Remerciements

M. et Mme Léopold Marion remercient chaleureusement les Clercs St-Viateurs de la Maison St-Joseph d'Otterburne pour leur avoir envoyé de bons souhaits et le splendide crucifix doré, portant les indulgences du Chemin de la Croix et de la bonne mort, à l'occasion de leur jubilé d'or, et aussi pour les beaux calendriers envoyés chaque année.

Gravelbourg

Carnaval 1961

Les "Ice Capades" de l'an 1961, qui auront lieu le 4 mars à 8 h. p.m. au Palestre de Gravelbourg, auront comme thème: "Pays des merveilles sur glace".

Les patineurs de fantaisie de Gravelbourg et les invités de l'extérieur donneront une magnifique présentation à la fois artistique et variée.

La reine du carnaval sera choisie parmi les candidates suivantes: Joyce Rainville, Brenda Peterson, Carol Manthey et Shirley Krause. Les billets sont maintenant en vente, chacun compte pour 10 votes . . . achetez un livre et aidez à faire des "Ice Capades" un succès.

Cet événement est offert par le Club Lions de Gravelbourg. Si tout s'arrange comme prévu, l'orchestre de Moose Jaw sera présent.

Le Jeune-Commerce

Lors d'un banquet servi à la salle Légion le 14 février, le Jeune-Commerce de Gravelbourg reçut sa chartre de M. Don Leblanc, d'Halifax, N.-E., président national du Jeune-Commerce. Celui-ci expliqua le but et l'oeuvre de cette organisation, après avoir souhaité la bienvenue au nouveau club.

Au nom du club du Jeune-Commerce de Gravelbourg, M. R. Piché, président, remercia M. Leblanc et engagea son club à faire un bon travail. M. le maire Roland Leblanc et M. Alphonse Charbonneau adressèrent aussi la parole.

Les membres du Jeune-Commerce de Gravelbourg sont M. le Dr Raymond Piché, MM. Raymond Mailhot, Paul Michaud, Frank Caborn, Gérald Larochelle, Jean-G. Gauthier, Adrien Bourgeois, Gilles Piché, Roger Pitlet, Lucien L'Heureux, Richard Fontaine, Léo Piché et Don Auger.

Mariage Pasquet-Arams

En la cathédrale Ste-Philomène, le samedi 11 février, à 4 h. p.m., M. l'abbé Armand Guénette bénissait le mariage de Mlle Rosalie Arams, fille de M. et Mme Albert Arams, de Gravelbourg, à M. Albert Pasquet, de Moose Jaw.

La mariée était charmante dans sa robe trois quarts de soie et dentelle blanche garnie de très fines perles; son voile de dentelle était retenu par une jolie couronne perlée. Son bouquet consistait de roses naturelles.

Les filles d'honneur étaient Mlles Thérèse Arams et Gertrude Auger, soeur et amie de la mariée.

Après la cérémonie un souper fut servi à la salle paroissiale, où 80 invités se réunirent pour fêter les nouveaux mariés.

A leur retour de leur voyage de noces, M. et Mme Albert Pasquet résideront à Moose Jaw.

Partie de cartes

Un merci sincère de la part des Dames Auxiliaires de l'hôpital à tous ceux qui ont aidé à faire de la partie de cartes du 5 février un si grand succès. La somme de $227.65, profit de la soirée, sera utilisée pour meubler une chambre du Foyer d'Youville.

Les prix au whist furent gagnés par Mmes Geoffrion et S. Laverdière; au bridge, par Mmes A. Labossière et T. Aussant. J. Vermette remporta le prix d'entrée, et Mme Dupas, le 10 dollars de la loterie.

Les Révérendes Soeurs et quelques dames servirent un délicieux goûter, après quoi l'assistance très satisfaite de l'agréable soirée, dut se disperser.

Distingué visiteur

Suivant une réunion de l'exécutif libéral de la province, à Moose Jaw, M. Jean Bourrée, de Gravelbourg, annonça la visite prochaine de l'hon. Jean Lesage, premier ministre de Québec, à Gravelbourg au commencement d'avril. Un grand banquet aura lieu, suivi d'une réunion publique.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Gravelbourg eut lieu à la salle Légion le lundi 13 février. 126 membres étaient présents. M. J. Bourrée présidait.

On donna les différents rapports de l'an 1960: les fonds de la Caisse de Gravelbourg étaient de $1,652,065; les revenus, $81,475.63; la somme de $34,353.36 fut payée aux membres par les dividendes; la somme de $9,161.55 fut mise en réserve; 259 emprunts furent faits.

Voici le nouveau comité: MM. K. Neitling, P. Lafrance et L. Leblanc, au bureau de direction; les autres directeurs, MM. L. Laflamme, J. Bolen, N. Morin, C. Toole, J. Bourrée et C. Piché; au comité de crédit, MM. L. Leblanc, N. Morin, L. Laflamme; au comité de surveillance, MM. A. Sirois, L. Piché et E. Allard; président, M. J. Bourrée; vice-président, M. P. Lafrance; secrétaire-trésorier, M. E. Colpron; assistant-gérant, M. R. Fontaine; caissière, Mlle R. Eidem; commis-sténographe, Mme Simone Soucy.

Les orateurs de la soirée furent MM. Emil Lautermilch et E. Bilodeau, gérant de la Caisse Populaire de Laflèche et directeur de la Ligue du district no 2.

Au programme, Mlle Andrée Audette et le quatuor Morin donnèrent des chants très appréciés de tous, et Mlle Lilianne Martin, gagnante du concours oratoire de la Caisse Populaire, lut une adresse.

Va-et-vient

M. et Mme Ronald Paquin et leur famille sont retournés chez eux après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Jos. Bouvier. Mme Bouvier est la mère de M. Paquin.

M. Alex. Samoisette, sa mère, Mme Oscar Samoisette, Mme Domina Pinsonneault et M. et Mme Théophile Baron sont partis en avion visiter des parents et amis de l'Est.

M. et Mme Steve Metka sont partis en Floride, E.-U., pour quelques semaines.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Fêtes des Oblats et des Congréganistes

Le 17 février au collège Mathieu est un jour de fête; cette année les Oblats célébraient le 135e anniversaire de l'approbation de leurs Constitutions par Léon XII.

C'était évidemment grand congé. La journée débuta par une messe à laquelle assistaient professeurs et élèves. Le R. P. E. Dubreuil, recteur, célébra la messe et adressa la parole pour donner le sens de la journée.

Après quoi les Oblats s'avancèrent et, devant le Saint Sacrement exposé, renouvelèrent leurs engagements dans la Congrégation, spectacle vraiment émouvant pour les élèves de voir leurs professeurs agenouillés à l'autel et promettre devant Dieu de se dévouer entièrement à l'oeuvre d'éducation, où la Providence les a placés.

Le reste de la journée se passa dans la joie. La température idéale pour les sports donna l'occasion aux étudiants de s'ébattre et de s'en donner à coeur joie au gouret ou aux jeux intérieurs. Une vraie journée de repos, quoi!

Au salut du Saint Sacrement, le R. P. Desrochers, assisté des RR. PP. Gervais et Châtelain, consacrait à la Vierge Immaculée la communauté oblate du collège. Le souper suivit, présidé par Mgr Decosse. Le personnel de l'évêché assistait aussi à ce banquet.

Pour terminer la journée, les élèves présentèrent une petite séance intime en l'honneur des Oblats. Nos dévouées Petites Soeurs de la Ste-Famille nous honoraient de leur présence à cette soirée. La fanfare, sous la direction du Père Piché, exécuta trois pièces bien réussies.

Une saynète mettant en évidence des élèves de syntaxe fournit l'occasion de se détendre un peu. M. Henri Caron, professeur de chant, dirigea la chorale des jeunes et celle des élèves des Arts. Roger Laberge agissait comme maître de cérémonies, et Marc Pinsonneault lut l'adresse de circonstance.

Le R. P. Recteur parla au nom des Oblats. Il remercia les organisateurs et les figurants de cette gentille séance. Alors un Magnificat compléta une journée remplie de douces émotions et de franche détente.

Réception des nouveaux congréganistes

Avant de souper, le 17 février, 30 élèves, dont 26 Versificateurs, se virent décerner le titre de "soldats sous la bannière de Marie". Ce fut la réception annuelle des candidats dans la Congrégation de la très sainte Vierge.

Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, honora le collège en cette occasion, en présidant lui-même à la cérémonie. Après un sermon où, par des comparaisons bien choisies, il nous rappela l'importance du désintéressement et de la pénitence dans la vie chrétienne, il distribua les médaillons et les diplômes aux aspirants congréganistes. Le Père Paris, aumônier de la Congrégation, assistait Monseigneur Decosse au choeur.

Voici la liste des nouveaux élus dans la Congrégation: Léo Blanchette, Alain Nogue, Henri Giroux, Eugène Hamel, Noël Amyotte, Roger Bauche, Kenneth Bechal, Denis Billo, Noël Boulanger, Denis Caron, Léonard Chicoine, David Conrad, Rosaire Denis, Albert Dequier, Ronald Flower, Réal Forest, Jim Grill, Robert Laberge, André Lambert, Gilbert Leclaire, Claude Léost, Edouard McCarthy, Albert Mongrain, André Moquin, Denis Pellerin, Lucien Périgny, Louis Pinel, Jacques Tétrault, Léo Thibault et Eugène Vachon.

C'est sans doute un grand honneur pour les nouveaux Congréganistes d'avoir pu s'associer aux "Apôtres de Marie", dont les membres sont répandus dans le monde entier; je suis certain qu'ils se montreront dignes de cet honneur.

Philippe GOSSELIN,
Préfet de la Congrégation.

Académie française

Avec cette séance académique du 15 février, le nouveau comité récemment élu entrait en fonction: il se compose comme on le sait de Gérard Archambault, président, Gérald Pinsonneault, vice-président, et Cyril Giroux, secrétaire.

Après quelques mots du nouveau président et la lecture du procès-verbal, on procéda aux discours et déclamations. M. Ernest Tremblay fut le premier orateur et il traita de la Dystanasie: devons-nous prolonger la vie d'un patient et ses souffrances s'il n'a aucun espoir de guérison? Sujet très délicat, car il s'agit de la vie d'un humain; M. Tremblay donna un bon discours.

Roger Boulanger parla ensuite de l'"Education en Russie": organisation des études et sujets à préparer notamment les sciences. Les académiciens semblèrent fort intéressés par tous les détails présentés par l'orateur.

Gérald Pinsonneault donnait un discours sur l'origine et le but de l'ACFC. Lionel Fournier intéressa l'auditoire par ses "Impressions de voyage en Europe". Il est toujours captivant d'entendre parler de pays lointains par un témoin oculaire.

La première déclamation de la soirée fut rendue par Denis L'Heureux: "L'esclavage des Nègres" par Montesquieu. Malgré un débit un peu rapide, cette déclamation fut très goûtée de tous. "Galerne, l'homme-grenouille" était le sujet choisi par Dollard Paquette. Certains détails sur cet homme rendait le tout des plus intéressant.

Serge Poulin traita de Dag Hammarkjold: il énuméra les qualités et les tâches de ce travailleur de la paix en un temps si troublé. Comme deuxième et dernière déclamation, Henri Lepage rendit "Le vent", par Edmond Haraucourt. On remarquait un bel effort de sa part.

Trois improvisateurs se présentèrent sur l'estrade. Dumont-Pierre Lepage, Victor Préfontaine et Roger Benoit. Ils traitèrent respectivement de la question du prochain recensement, de la télévision française en Saskatchewan et du drapeau canadien. Ils méritent des félicitations.

Après la critique de Josef Strohhofer, le Père Directeur adressa la parole. Son premier mot en fut un de remerciement pour Jean-Pierre Doutre qui devait quitter le collège pour cause de santé. Puis il invita les élèves à parler leur langue maternelle, à la bien parler et à l'écrire correctement: "Si nous parlons de survivance française, il faut nous assurer que nous sauvons quelque chose et non pas que nous nous battons contre des moulins à vent."

Cette agréable soirée se termina par "O Canada".

Cyril GIROUX.

Les Juvéniles

La semaine dernière, les Juvéniles du collège ont joué deux parties, mais malheureusement ils durent s'incliner aux mains de leurs adversaires, à deux reprises.

Ils jouèrent la première le lundi 13 février à Bateman. Les adversaires gagnèrent 6 à 0, en comptant deux buts dans chaque période. Treize punitions furent données, dont huit à Bateman et cinq au collège, mais n'affectèrent pas le compte final.

Dans la seconde joute, le samedi 18 février, Mossbank remporta la victoire 4 à 2. M. Simard, aidé de L. Dion, compta le seul but de la première période. Au deuxième engagement, Mossbank compta trois buts, mais dut aussi accepter deux punitions. Dans la troisième période, après dix minutes dans la zone ennemie, J. Grill accepta une passe parfaite de L. Dion pour compter. Mais en moins de deux minutes, Mossbank riposta pour sceller l'issue de la rencontre. Deux autres punitions furent attribuées, une à chaque club, mais ne firent aucun dommage aux équipes. A la prochaine, lès gars!

E. McCARTHY.

Une défaite honorable

L'équipe de ballon-panier désirait depuis longtemps se mesurer à celle de Moose Jaw Tech. L'occasion se présenta le 13 février et, malgré la défaite, on peut dire que nos élèves représentèrent magnifiquement le collège si l'on considère que l'adversaire était de taille.

Mentionnons d'une manière spéciale le beau travail de Léo Pinel qui, en plus de compter 14 points, dirigea l'équipe en l'absence de l'entraineur, Daniel Couture, retenu à la maison par la maladie. Les autres compteurs de l'équipe locale furent Gérald Marchand et Réal Forest avec chacun 4 points, Raymond Marchand avec 3 et Roger Blais, Denis L'Heureux et Claude Léost avec 1 point chacun. Le compte final fut de 33 à 28 en faveur de Moose Jaw. Félicitations à cette équipe.

Le comité des jeux.

Un ancien paroissien, M. O. Langlois, est décédé à l'hôpital de Montmartre

MONTMARTRE — Le 13 février, un ancien et très estimé paroissien, M. Oscar Langlois, âgé de 74 ans, est décédé à l'hôpital de Montmartre après une courte maladie.

M. l'abbé J.-A. Foisy chanta la messe de Requiem dans l'église paroissiale le jeudi 16 février en présence d'une nombreuse assistance.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Hervé Langlois, Edwin, Jérôme et Marcel Coupal, Stanley Procyk et Mike Nachouneckni.

M. Langlois naquit à St-Ferdinand, P.Q., le 23 mai 1886. Il épousa Mlle Marie Rémillard et vint dans l'Ouest, où il prit possession d'une terre à Montmartre, Sask. Plus tard il se retira au village où son épouse le précéda dans la tombe en 1952.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Arthur, d'Alberni, C.-B., Emile et Fernand, de Montmartre, et Odore, de St-Jean, J.Q.; deux filles, Laurette (Mme Léo Coupal), de Regina, et Aline, de Montmartre; trois soeurs, Mme Louise Dubois, de St-Ferdinand, P.Q.; Mme Marie-Anne Marcoux, de Thedford Dunes, P.Q., et Mme Marie-Anne Garneau, d'Arthabasca, P.Q.; cinq frères, Jos., de Nipawin, Sask., Gédéon, de Wolseley, Sask., Alphonse, de St-Ferdinand, P.Q., Wilfrid, de Princeville, P.Q., et Omer, de St-Joseph de Beauce, P.Q.

Les paroissiens de Montmartre offrent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Madeleine, Lucien et Louis Caron étaient dans leur famille pour la fin de semaine.

Mlle Victoria Faubert était aussi de passage chez sa parenté.

L'équipe de Gravelbourg est venue à Montmartre pour une bonne partie de gouret. Le pointage a été de 10 à 5 pour Montmartre.

Le dimanche 19 février, 15 équipes de dames et demoiselles participèrent à un bonspiel. Toutes remportèrent des prix.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu chez Mme J. Riou, fut dirigée par la présidente, Mme M. Mullie.

M. l'abbé M. Van den Akker, une visiteuse et 20 membres étaient présents. La présidente du comité de recrutement fit savoir qu'un nouveau membre faisait partie de la Ligue et que le nombre de membres se chiffrait maintenant à 61.

Une carte de remerciements venant d'un membre ayant reçu un bouquet spirituel et une affiche annonçant un certain programme catholique à la télévision furent lues. Mmes A. Leduc et W. Bernesky acceptèrent d'organiser une partie de cartes. M. l'abbé Van den Akker parla au sujet du Carême. Les dames préposées aux visites à l'hôpital pour le mois de février furent Mmes M. Mullie et Léo Venn.

Mme A. Leduc invita les dames à se rendre à sa demeure pour la réunion de mars.

Le prix de présence fut gagné par Mme Albert Brochu.

L'assemblée se clôtura par la récitation du chapelet.



Un courrier volumineux

Votre Cousin José n'en revient pas . . . Chaque jour lui apporte quelques lettres de nouveaux cousins et cousines qui lui parlent de tout: semaine de la croisade dans leur école, activités de la Relève dans leur milieu scolaire, suggestions pour votre page, fêtes scolaires, nouvelles sportives, etc., etc. Sans oublier qu'à date j'ai déjà reçu 165 compositions pour notre Concours missionnaire.

Vraiment il faudra bien un jour vous accorder plus d'espace. Mais, pour le moment, des obstacles pécuniaires et autres obligent à restreindre cet espace. Votre bonne volonté et vos désirs seront certainement exaucés avant trop longtemps. Ne perdez pas confiance.

La semaine prochaine, je publierai les noms des gagnants du Concours missionnaire. Un groupe de juges experts les auront choisis. Le Père Labossière fait déjà des projets pour la publication d'un vrai numéro spécial de **l'Ami du Foyer**: vous aurez chacun votre copie, et les gagnants recevront en plus leurs prix.

Cette semaine je publie quelques articles reçus de vous. Car plus que jamais je veux écrire le moins possible et ainsi ne pas vous voler le peu d'espace qui vous est réservé.

Cousin JOSE.

En ouvrant mon courrier...

Je m'adresse à vous au nom des étudiants canadiens-français du Manitoba qui désirent ardemment avoir un coin ou si possible une page entière dédiée spécialement à eux, à leurs activités scolaires et sociales, ainsi qu'aux sports.

Voici quelques suggestions qui ont été approuvées par plusieurs adolescents. On aimerait de la lecture française. Les journaux anglais nous fournissent beaucoup de littérature, mais ce que nous préférons, c'est de lire notre langue maternelle, la langue de nos ancêtres qui se sont montrés courageux et débrouillards pour conserver la langue française jusqu'à nos jours. Nous voulons continuer leur travail, leurs luttes et leur dévouement afin que le Français soit parlé de plus en plus et avec plus de patriotisme, et qu'il reçoive ainsi le respect et la dignité qui lui sont dus.

Votre journal peut prendre une part active dans le développement de notre langue, s'il s'intéresse aux jeunes, les prochains chefs du pays. En reconnaissance de ce bienfait, nous vous aiderons énormément en nous abonnant à votre journal. Les adolescents s'intéressent aux activités sportives, ils aimeraient aussi avoir une "clinique du coeur" à laquelle ils enverraient chaque semaine des questions afin de s'instruire davantage sur des sujets importants. Ils aimeraient aussi un coin réservé aux diverses activités scolaires. Chaque semaine les différentes écoles écriraient au journal donnant un compte rendu de leurs activités.

Je compte sur votre bon jugement. Sachant qu'un tel projet requiert beaucoup de temps et surtout de réflexion, j'espère que votre décision finale sera favorable au désir d'une grosse majorité.

Cordialement vôtre,

Le Comité de la Relève Manitobaine.

Paulette BESSETTE,
secrétaire-trésorière.

• • •

La Relève franco-manitobaine

Je viens vous dire que je parle français à l'école, à la maison et avec mes compagnons. La "Relève" est une chose bien importante et je veux aider à relever le français absolument.

Je conserve mon français en lisant de beau livre unique à l'école.

En ce moment, à la maison, je lis "Pauvre Blaise" de la comtesse de Ségur. Est-ce que vous avez lu ce livre? J'ai aussi des illustrés qui m'amusent beaucoup.

Votre cousin,

Denis TELLIER,
Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg, Man.

• • •

Dans notre école on a une "Relève". Le chef de cette Relève est Jacqueline Williams. Dans notre classe on a des chefs aussi. Je suis une des chefs pour les belles phrases.

On met les phrases dans le cahier "d'Honneur". Une de ces phrase est: Les filles curieuses n'ont pas de surprise à Noël. Il y en a beaucoup d'autres, mais trop pour les écrire dans cette lettre.

On va avoir une surprise dans la salle pour ceux qui parlent leur langue française. Bonsoir!

Votre cousine,

Carol RONDEAU,
Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg, Man.

• • •

Pour la relève, les élèves de la 4e année crient des mots français ou des phrases françaises dehors à toutes les récréations. Ils jouent des jeux français comme "Sauve qui peut", "J'ai perdu ma pipe", "L'ange avec sa canne d'or" et "Le diable avec sa canne de feu". Aussi à la maison on parle le français. J'ai lu dans **La Liberté et le Patriote** votre lettre. Je vais essayer d'envoyer une composition missionnaire avant le 20 février.

Votre cousine,

Evelyne ROY,
Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg, Man.

• • •

Il y a plusieurs semaines que je n'ai pas eu une petite jasette avec vous. J'ai beaucoup à vous dire. Nous, les élèves de l'école Marion, nous nous efforçons à parler un beau français. C'est une relève de bon langage que nous pratiquons. Chaque classe organise des concours, devinettes et combats. Elles les transmettent à tous les élèves par le système d'intercommunication.

Lundi, puisque la température était belle, chaque classe dessina un portrait sur la neige immaculée, soit un valentin, un animal ou une maison. Pendant ce temps les institutrices examinaient les dessins. La classe gagnante fut une classe de 2e année. Ils en furent récompensés.

Un jour nous saurons remercier les bonnes institutrices de notre chère école Marion.

Votre cousine,

Paulette CHAPUT,
St-Boniface, Man.

• • •

A St-Charles nous avons eu notre belle semaine de la Croisade, du 29 janvier au 4 février. Je suis certaine que vous et nos amis de **La Liberté et le Patriote** aimeraient savoir ce que nous avons fait.

J'ai été choisie pour vous parler de nos "discours". Les sujets portaient sur nos quatre mots d'ordre: Prie, Communie, Sacrifie-toi, Sois apôtre; sur nos modèles, Dominique Savio et Maria Goretti; sur le Pape, la Messe, Jésus notre Chef, "Sa messe, ma messe" et Marie notre mère.

Chaque équipe a tiré deux sujets d'une boite. Le midi, à notre réunion, nous devions faire deux ou trois phrases sur les deux sujets. Après avoir mis ça ensemble, deux filles de chaque équipe ont été élues pour faire les discours.

Pendant la semaine, le matin et l'après-midi, deux filles donnaient leurs discours à la grande salle. Ils étaient beaux et nous ont rappelé bien des belles choses sur la Croisade.

Nous avions aussi à trouver et préparer un certain miracle ou parabole de Jésus et à en tirer la leçon. Puis nous avions 150 questions pour le "Combat d'Evangile".

Comme vous voyez nous avons eu la chance de beaucoup parler de Jésus dans notre semaine de la Croisade.

Valérie ADEY, 6e année,
Couvent de St-Charles, Man.

LA JEUNESSE A EU RAISON — Voici une équipe de hockey de jeunes qui savent se faire valoir, sur la glace, par leur dextérité comme par leur bonne conduite; c'est l'équipe de l'école Assiniboia de Winnipeg, école supérieure pour les Indiens catholiques du Manitoba. Le samedi 18 février, ils ont gagné le championnat indien de la province au tournoi d'équipes indiennes tenu à Elphingstone. Dix équipes y prirent part. Les jeunes, pilotés par M. Luc Marchildon, gagnèrent la finale 13 à 9. L'autre équipe finaliste était l'équipe Bosco, formée d'Indiens de Winnipeg et dirigée par leur missionnaire, le R. P. Denis Ruest, O.M.I.

Institut Collégial Provencher

Ballon-panier

Le vendredi soir 10 février, deux équipes se confrontaient au jeu de ballon-panier. Au premier quart, l'équipe de Provencher dépassa les "Alumni" par la marge surprenante de 14 à 0. Les efforts spéciaux d'Hébert et de Bazinet hâtèrent le club des "Alumni" à lutter pour enfin obtenir 21 points. Leur effort fut vain, car l'équipe de Provencher remportait quand même la palme. Le pointage final fut 43 à 21 pour Provencher.

Owen BROPHY.

Les Cantines

Depuis le commencement des Cantines, nous avons une bonne coopération des élèves. Danny O'Brien se donna la peine d'aller en ville pour acheter 25 nouveaux disques de danses. Maintenant que le carême est commencé, les Cantines sont terminées. Nous remercions sincèrement les chaperons qui se dérangèrent pour assister à nos danses. Nous remercions aussi les élèves qui ont travaillé au succès de nos soirées. Espérons que les Cantines de sports seront, elles aussi, un succès durant le Carême et les mois qui suivent.

Gerry BOULET.

Au hockey

Voilà que nous sommes déjà dans les semi-finales à Provencher. Après quatre joutes de hockey les résultats ne sont pas trop décisifs. Nous comptons nos points comme ceci. Chaque partie que nous gagnons vaut deux points et les parties nulles valent un point. Les deux premiers groupes qui obtiendront six points seront dans les finales de la ligue senior. Les "Fils Natifs" ont pris une avance de deux points sur le "Cercle Ouvrier". Les "Paladins" et les "Chevaliers de Colomb" sont égaux, car ils ont chacun deux points. Pour avoir obtenu ces résultats très prometteurs, nous devons remercier les capitaines qui ont bien organisé leur équipe.

Normand MAILHIOT.

Aux quilles

Le jeu de quilles pour la 10e année commencera dans deux semaines. Nous jouerons les mardis. Les équipes joueront trois parties chaque fois. Il y a six clubs. Les capitaines sont Bérubé, Hébert, Laberge, Froome, Jones et Péloquin. Le Frère Gérard prend soin du jeu. Ces parties auront lieu après l'école, au Cercle Ouvrier. Cette année, plusieurs joueurs ont signé pour jouer. Plusieurs comme Laberge et Bérubé sont excellents et donnent de l'esprit de corps au club. Ce jeu donne des points d'activité à la fin de l'année. Ça devrait donc être très intéressant pour tous.

A. RAGOT.

Au Juniorat de la Ste-Famille

La prise des croix

Le 17 février, les Pères Oblats ont fêté le 135e anniversaire de la fondation de leur congrégation. Ce jour-là, les Pères, Frères et anciens junioristes renouvellent, les uns, leurs voeux, les autres, leurs promesses. Aussi, ce jour-là, onze nouveaux membres s'adjoignirent au groupe des Junioristes. Avant la cérémonie de la réception de la croix, le R. P. G. Labossière, O.M.I., nous parla de la Congrégation des Oblats et de la signification de la croix pour l'Oblat et pour le Junioriste.

Après le sermon, chaque nouveau junioriste lisait la formule des promesses et, en retour, recevait du Père Supérieur, la croix qui témoignait qu'il était reçu officiellement comme Junioriste. Cette année, onze élèves de Méthode furent acceptés: Rénald Goulet, Georges Legal, Michel McDonald, Maurice et Marcel Gobeil, Maurice Chaput, Victor Tétrault, Kenneth Lemieux, Claude Girardin, Paul-Henri Paradis et Gérard Vachon. Ceux-ci portent officiellement le titre de Junioriste.

Roland PERRIN,
Syntaxe.

Hockey

Dans l'après-midi du 17 février, jour de fête chez les Oblats, une partie de hockey eut lieu entre le club des jeunes Jaguars et les "vieux lions", c'est-à-dire les Pères Oblats. Les jeunes Jaguars avaient plus d'haleine que les vieux lions et remportèrent la victoire par le compte de 5 à 1. Georges Legal et Jean-Yves Rochon comptèrent deux buts chacun, tandis que Vermette comptait l'autre. Le Père Labossière fut le seul à faire un but pour les Pères.

Le samedi soir, les joueurs de St-Claude subirent une défaite contre les mêmes Jaguars, 3 à 1. Les buts furent comptés par Vermette (2) et le Père Labossière (1).

Dimanche après-midi, les gars du Précieux-Sang subirent une défaite, à leur tour, 11 à 2. Les buts furent Vermette (6), Moret (2), A. Chaput, Georges Legal et S. Proulx chacun (1).

Jusqu'à date, les Jaguars n'ont subi que deux défaites sur 13 parties jouées. Bravo, Jaguars!

Claude GUENETTE,
Arts I.

Conduite et application

Ont mérité la mention "excellente" en janvier: Albert Vermette, Gérard Vachon, Albert Bourbonnière, René de Rocquigny, Marcel Grégoire, Jean-Paul Lemoine, Ronald Moret, Roland Perrin, Ronald Valois, Charles Beaudry, Claude Lemieux, Paul Mulaire et François Paradis.

Excellence

L'excellence du mois de janvier: Méthode, Michel McDonald et Georges Legal; Syntaxe, Gérald Paquin et Marcel Grégoire; Eléments, François Paradis et Donald Marion.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 3

A CORINTHE

VERS LA MAISON D'AQUILA



1. — A Athènes, Paul comprit vite que ce peuple, trop frivole, prenant plus d'intérêt à la joute oratoire qu'à la recherche de la vérité, n'était pas prêt à recevoir le message évangélique. Aussi il quitte Athènes et vint à Corinthe. Cette ville, rebâtie en 44 av. J.-C. par Jules César, résidence du proconsul romain, carrefour de toutes les races, était célèbre par son luxe et la corruption de ses moeurs. C'était là, cependant, que le Seigneur se réservait "un peuple nombreux" formé par l'enseignement de Paul.

2. — Aquila et Priscille, un couple de juifs chassé de Rome par l'édit de l'empereur Claude, s'étaient établis à Corinthe qui comportait cinquante mille de leurs compatriotes. Ils font la rencontre de Paul, s'attachent à lui et lui proposent de demeurer chez eux, participent à leur travail: ils étaient tisseurs de tentes. Les voici conduisant l'apôtre vers leur demeure. Plusieurs métiers à tisser sont dressés dans la cour. Paul qui connait bien le tissage va se mettre à l'ouvrage avec eux, car il ne veut être à la charge de personne.

3. — Chaque sabbat, Paul parle à la synagogue, mais les juifs lui sont hostiles. Ils ne veulent pas d'un Messie souffrant et mort en croix. Devant les injures et les clameurs, Paul songe à battre en retraite, mais une nuit Jésus lui apparait et lui dit de persévérer dans son apostolat: "Ne te tais point, dit Jésus, car je suis avec toi, et personne ne mettra la main sur toi pour te faire du mal, car j'ai un peuple nombreux dans cette ville." Paul reprit courage et demeure un an et six mois à Corinthe.

4. — Cependant les juifs se soulèvent contre Paul, et l'emmènent devant le tribunal. Mais Gallion, le proconsul, refuse de les entendre, disant que ces questions de doctrine ne sont pas de son ressort, et renvoie accusé et accusateurs. A la suite de quoi, les païens, voulant sans doute se venger des juifs, profitent du tumulte pour battre Sosthène, le chef de la synagogue, sans que le proconsul en ait nul souci.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Semaine de vocation religieuse

Dans le diocèse de St-Boniface, la semaine du 5 au 12 février était celle de la vocation religieuse. Mais premièrement, qu'est-ce que la vocation et la vie religieuse? La vocation c'est Jésus qui appelle, invite à la vie parfaite; la vie religieuse en est la plus belle réponse. La vie religieuse est la donation de soi-même à Dieu. C'est aussi une forme de vie approuvée par l'Eglise dans laquelle des fidèles, unis en société religieuse, se fixent d'une manière permanente pour se consacrer à Dieu, et tendre à la perfection par les trois voeux, d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, selon la règle qui est imposée.

La vie religieuse est en effet l'épanouissement plus complet de la vie chrétienne et le développement plus spécial des vertus, telles que le détachement des choses matérielles, le dévouement et l'abnégation. L'état religieux est par lui-même le meilleur et le plus parfait. L'âme religieuse devient, le jour de sa profession, non plus l'amie, la servante de Dieu, mais bien l'épouse du Christ. Quelle gloire, quel honneur pour une pauvre créature d'être ainsi élevée et de devenir pour ainsi dire Reine. Tout comme un roi qui épouserait une bergère lui communiquerait tous ses titres de noblesse, ainsi l'âme religieuse participe réellement aux richesses de son divin Epoux. Toute la vie d'un religieux est un holocauste de foi, d'espérance, d'amour et de charité.

Pauvre ou riche, il faut se préparer à entendre l'appel: "Viens, suis-moi." Pour cela il faut de la générosité et cette générosité on la trouve dans le bonheur et dans la persévérance que la Sainte Eucharistie donne chaque matin à la messe. De nos jours, des coeurs jeunes et innocents se donnent à Lui, pour le récompenser du don qu'Il nous a fait de lui-même et ce sacrifice n'est que la réponse à l'amour humain d'un Dieu qui s'est fait crucifier pour nous.

Edith FRECHETTE,
10e année, no 21.

Le concours de drapeaux

Depuis longtemps, les élèves et les maîtresses de l'Institut Collégial St-Joseph désirent posséder une marque distinctive qui fera connaitre partout le symbole de notre école. Enfin, nous y parviendrons! Le Conseil Etudiant lança un "Concours de drapeaux" pour toutes les étudiantes et y rattacha un magnifique prix de cinq dollars. C'est pourquoi, depuis quelques semaines, les filles font travailler doublement fort leur imagination, et cherchent dans les anciennes revues de "L'Idéal" des modèles du flambeau de l'Institut, notre mot d'ordre, ou encore des idées simples, mais expressives de leur attitude scolaire. Plusieurs empruntent secrètement des crayons de couleur bleus et jaunes — celles qui sont de notre école — et demandent: "Que veut dire "Perfici et Illuminare"?"

Le drapeau signifie la gloire et l'honneur de ses porteuses. Alors, il nous faudra élever notre esprit d'écolière et soutenir la bonne réputation de l'Institut.

Quel sera le motif de notre drapeau, et qui sera l'artiste qui l'a dessiné? Nous ne le savons pas encore, car le concours, terminé le vendredi 10 février, reste à être jugé. Bonne chance à toutes les participantes!

Louise CHENIER,
10e année, no 21.

Rencontre régionale

Le samedi matin 4 février, quatre chefs de la J.E.C. se réunissent devant l'Académie St-Joseph pour attendre l'automobile qui les conduira à leur destination: le couvent de Lorette. (Deux autres chefs étaient dans l'automobile.)

Pourquoi? Eh bien, c'est qu'il y a eu, les 4 et 5 février, un stage de J.E.C., sections grandes et jeunes, qui réunit des élèves de divers endroits: Ste-Anne, La Broquerie, Powerview, Lorette, St-Boniface, etc.

Alors! les filles, 10 h. a.m. Silence! "Kaya! Boom!" Ce cri retentit dans toute la salle. Il faut être à l'écoute. On commence donc par se diviser en équipes. Ensuite viennent des interviews, des discussions. Un matin bien occupé est vite passé et l'heure du diner approche. Une fois installées à la table, les mets disparaissent en peu de temps. Après avoir lavé la vaisselle, nous nous sommes reposées jusqu'à la reprise du travail à 2 h. Entre 2 h. et 5 h., on s'occupa à la préparation de notre soirée; le travail en équipes demande aussi des plénières et une récollection. Les jécistes se retirent ensuite à la chapelle pour la messe et la communion.

A 8 h. 30 sonnant, la soirée fut en marche. Il y eut des saynètes, des "panneaux", des histoires amusantes, des chants et des danses qui se déroulèrent sous nos yeux. A 10 h. la soirée vint à sa fin et les filles, empressées, montèrent au dortoir. Mais, les blâmez-vous? En plus d'être fatiguées, elles avaient hâte de découvrir le confort de leur nouveau lit!

L'horaire du dimanche se déroula semblable à celui de la journée précédente. Monsieur l'aumônier nous donna la permission d'assister à la messe paroissiale à Lorette. L'après-midi se passa en discussions éclairs, en débats et en plénières jusqu'à notre départ, à 4 h.

Je voudrais remercier chaleureusement M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier, et Mlles Odile Lambert et Hélène Marchand, de la Fédération J.E.C., qui présidèrent à ce stage. Cette rencontre régionale nous donna vraiment l'occasion de nous exprimer clairement et de donner nos opinions sur les divers problèmes qui existent dans notre milieu. Un merci aussi aux chefs qui dirigèrent les équipes et contribuèrent à faire de cette rencontre, un vrai succès!

Raymonde BEAUDRY,
10e année, no 21.

Lecteurs actifs . . .

— I —

Beaucoup d'étudiantes reçoivent "Vie Etudiante", le journal des jeunes, mais combien le lisent d'une manière intelligente? Ce journal, très instructif, exerce-t-il quelque influence sur la vie et la pensée de ces jeunes? Les lectrices qui veulent vraiment lire leur "Vie Etudiante" doivent collaborer à son orientation et à son élaboration. Vous me demandez comment cela peut-il se faire? Eh bien! Après avoir considéré un problème ou un projet, n'hésitons pas à exposer aux rédacteurs de ce journal notre point de vue et de le soumettre à tout le public de "Vie Etudiante". Ainsi nous deviendrons des interlocutrices, en plus d'être lectrices. Aussi ce journal sera en partie notre journal, oui, à nous les étudiantes. Alors, faisons un petit effort!

Pour ce qui est de notre classe, nous avons effectivement profité des renseignements donnés au sujet de la semaine de l'Unité Chrétienne et c'est seulement un exemple que je vous donne. Essayez à votre tour de faire connaître ce journal et d'en bien profiter, car les lumières qu'il nous donne sont indispensables à notre vie d'étudiante éclairée et ouverte sur tous les problèmes du monde étudiant et autre!

Gisèle PELLETIER,
10e année, no 21.

— II —

La "Vie Etudiante" a été publiée pour venir en aide aux étudiants et aux étudiantes qui désirent connaître les diverses activités du monde d'aujourd'hui. Elle montre les idées, les tendances, les aspirations et les aptitudes du monde dans divers secteurs du globe. Elle nous aide aussi à découvrir les grandes personnalités de notre siècle.

Le journal a un style direct qui nous dit ce qui en est de toutes les activités. Il nous parle des différents pays de la terre et de leurs problèmes sociaux.

Les programmes de télévision ont aussi une large part du journal. Il y a des conseils pour ceux qui posent des questions et de la joie à lire les petites histoires drôles et à trouver les devinettes. Nous avons aussi des "quiz" qui nous aident à améliorer notre vocabulaire et notre belle langue française.

La "Vie Etudiante" parle des divers sports et des oeuvres poétiques des auteurs célèbres.

L'éditorial est toujours approprié et nous aide à discuter sur différents sujets!

Yvonne RIOUX,
10e année, no 21.

Le Cercle Molière au Festival

Le Cercle Molière de St-Boniface, ayant été invité cette année encore à se présenter au Festival d'Art dramatique du Manitoba, jouera le 8 mars prochain, à 8 h. 30 p.m., "Chambres à louer", drame de Marcel Dubé.

"Chambres à louer", c'est l'histoire d'une jeune orpheline, appelée à vivre chez sa tante qui a trois fils. Habituée à se débrouiller seule, elle trouve difficile et un peu rigide la discipline imposée — de nécessité — par le plus vieux des trois frères, devenu en quelque sorte le "père de famille". Trop heureuse de se sentir voulue, elle en oublie ses devoirs, qui consistent à faire sa part dans la vie du foyer. Au contact de Joseph, le second des frères, elle découvre l'amour, mais un amour sensuel tout court et qui ne mène à rien. Quant à Albert, l'ainé, elle ressent pour lui plutôt un amour mêlé de crainte. Il y a encore François, le plus jeune, qui se dit trop occupé (à ses études) pour s'intéresser à "aimer d'amour", mais il se laissera attraper au piège et le drame éclatera.

Toute l'action de la pièce se déroule dans le salon familial, mais l'auteur a su avec une habileté peu ordinaire faire passer le drame de l'intérieur à la rue, ou vice versa, d'où "Chambres à louer" qui est, littéralement, une affiche postée à l'extérieur de la maison, près de la porte d'entrée.

"Chambres à louer" sera présentée, le 8 mars prochain, dans la distribution suivante: François, Raoul Ferraton; Albert, Jean-Marie Deniset; Moman, Angéline Larivière; Joseph, Maxime Désaulniers; Tit-Paul, André Soulodre; Arthur, Robert Trudel; Adrien, Claude Cloutier; Simone, Louise Adams; Francine, Laurette Bergeron; Jack, Benoit Guyot; le spectre du père, Denis Belair.

La mise en scène est de Gilles Guyot; la direction technique, Robert Séguier; le son, Georges Séguier; les décors, Christiane Le Goff; les costumes, Aimée Simons; le maquillage, Irène Lane; les accessoires, Louise Rémillard.

Nous vous invitons cordialement à assister à ce spectacle qui sera présenté le mercredi 8 mars, à 8 h. 30 p.m., à l'ouverture du Festival d'Art dramatique du Manitoba, au Manitoba Theatre Center, avenue Portage est, en face de l'édifice Manitoba Telephone.

Le succès de la pièce — la seule pièce française présentée au festival — dépend uniquement de vous; le Cercle Molière et tous ceux qui s'intéressent tant soit peu à la culture française à Winnipeg seront heureux de vous y retrouver parmi l'auditoire. •

Scouts catholiques

Semaine scoute

Oui, c'est encore la Semaine scoute! Chaque année, le mouvement consacre une semaine spéciale pour honorer Lord Baden-Powell et pour se rencontrer. En effet, on encourage fortement les rencontres entre parents et chefs afin qu'ils se connaissent davantage, et aussi dans le but d'établir une plus étroite collaboration entre ces deux éléments dans la vie du garçon

On profite aussi de cette semaine pour rendre hommage au fondateur. Au cours de leur réunion, les chefs feront bien de consacrer quelques minutes pour songer aux grandes qualités de cet homme qui s'est dévoué, toute sa vie, au service des jeunes gens.

Baden-Powell était un militaire. Au cours d'un long siège à Mafeking durant la guerre contre les Boers, il utilisa à diverses reprises des jeunes garçons pour remplir des missions difficiles. De retour en Angleterre, il dirigea un camp de jeunes dans l'île de Brownsea. Sa publication l'année suivante d'un petit volume "Eclaireurs" fut très bien accueillie parmi les jeunes. De partout émergeaient des petits groupes qui se disaient scouts. C'était en 1908; le mouvement commençait.

Les événements se précipitèrent. En 1918, il avait déjà fondé toutes les branches du mouvement: les Guides, les Jeannettes, les Louveteaux, les Scouts-Marins et les Routiers. Son mouvement s'était répandu dans tous les pays du monde.

Sn 1920, Baden-Powell devenait chef scout du monde. Il avait déjà fait trois visites au Canada. Les éclaireurs du monde entier s'étaient rencontrés en Jamborees. En 1929, il était créé Baron Baden-Powell of Gilwell. On sait déjà qu'en 1935 il contresigna à Québec l'accord de la Fédération.

Notre cher fondateur ne vit pas tous les désastres et tous les désordres qu'occasionna la guerre mondiale. Il rentra dans la maison du père, le 8 janvier 1941, à Nyeri, au Kenya (Afrique).

Ralliement

Dimanche, tous les scouts du diocèse se rencontreront dans la salle paroissiale de St-Eugène pour le grand ralliement. On s'amusera beaucoup; il y aura présentation de plusieurs prix pour les concours divers de l'année; on remettra aussi à certains chefs des certificats pour les camps-écoles. Au cours du feu de camp, chaque unité présentera un chant mimé. On chantera beaucoup. Partout la joie d'être scout rayonnera. Vive le scoutisme!

TOUJOURS PRET.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 16

Il reprit le magazine qu'il lisait.

— Je vois un poème en prose que vous avez marqué.

— Etes-vous sûr que la marque soit de mon fait?

— Ce n'est sûrement pas Gaddy, ni Mélie. Les femmes aiment marquer leurs livres. Très peu d'hommes le font. Ils ont peur de se livrer, je pense.

— Qu'est-ce que ce poème où je me suis livrée? dit-elle sur un ton de plaisanterie.

Il approcha sa chaise de la lampe et lut de sa voix bien modulée, scandant les phrases, leur donnant toute leur valeur:

"Fatigué? — Qu'importe!

"La vie ne se vit pas sur un lit de roses, sur des pétales arrachés par le vent.

"Courage, travaille, travaille pendant que brille encore le jour. Lève-toi, paresseux. Arpente la route.

"Solitaire? — Qu'importe!

"On vit seul. Il n'est pas donné à tous de rencontrer un coeur qui réponde, une vie qui se fonde dans votre vie. Le travail se fait dans la solitude. Travaille!

"Dans l'obscurité? — Qu'importe!

"As-tu rêvé que le soleil ne se couche jamais?

"Crains-tu de perdre ton chemin?

"Relève ton courage. Prends pour flambeau la foi, tes pas seront bien guidés.

"La vie est dure? — Qu'importe!

"T'imagines-tu que le temps à passer ici-bas soit une période de vacances sans leçons à apprendre et n'offrant que des jeux?

"Reprends ta tâche. Il te faut l'accomplir.

"Achève-la et meurs . . ."

— Je suis curieux de savoir, dit-il en posant la revue, après un bref silence, pourquoi ce poème vous émeut, vous, jeune réaliste, si sûre de vous.

— Je ne suis pas si jeune, et il y a des moments où je doute de moi-même. Je me souviens du jour où j'ai lu ce morceau. J'étais déprimée et il me sembla convenir à mes dispositions.

Elle avait croisé ses mains sur ses genoux et, pensive, tenait les yeux sur le poêle incandescent.

— La lampe fume, remarqua Kerlay.

Et, délibérément, il la souffla.

— C'est plus agréable de causer à la lueur du feu, dit-il. Nous avons encore une demi-heure avant le souper.

Et il ajouta:

— C'est fascinant de vous voir oisive, vous que je vois sans cesse d'une activité alarmante. Ne vous sentez-vous jamais fatiguée, accablée? dit-il d'un ton presque tendre.

— Pas souvent, . . . quelquefois.

Une rafale de neige s'écrasa sans bruit contre la fenêtre, le feu brilla soudain d'un éclat plus vif.

— Et alors? demanda-t-il du même ton de doux intérêt, que faites-vous?

— Eh bien! je prie.

— Et cela vous aide, dit-il.

Elle ne répondit qu'au bout d'un instant:

— Oui, . . . et j'aime le faire.

Kerlay sentit vibrer en lui une corde rarement touchée. Ayant lui-même un fond religieux, il ne se préoccupait guère des pratiques de la religion, et pourtant gardait ancrée cette idée qu'une femme qui ne sait pas prier est une femme incomplète.

Sa déclaration très simple l'impressionnait singulièrement. Il ne trouva pas sur-le-champ les mots pour exprimer son émotion.

Christiane aussi demeurait silencieuse. Ce ne fut qu'après un long moment qu'elle reprit, se parlant plutôt à elle-même.

— Ici, loin de toute civilisation, dépouillée de tout ce qui est artificiel, on se sent plus près de la vérité. Je sens que dans la clarté d'une autre vie nous verrons le but de la tâche qui nous a été imposée. Ne le croyez-vous pas?

— Hélas! J'ai trop souvent borné mes vues aux espoirs et aux ambitions de ce monde.

— Mon oncle, dans ses derniers jours, m'a souvent exprimé ses regrets d'avoir pensé comme vous. Quand on approche de la mort, disait-il, on voit mieux le néant des choses qui passent.

— Je ne suis pas à l'article de la mort, dit Gérard d'un ton plus léger. Et, après tout, je ne juge pas le monde si mauvais.

— Oh! non. Pourtant il m'est doux de penser que chaque jour nous rapproche de quelque chose de meilleur.

CHAPITRE XVIII

Le mois de février. Gérard Kerlay était rentré à Carolay et, quoiqu'il n'eût pas pleinement recouvré sa belle santé, avait repris ses occupations.

Sa présence manquait visiblement à Christiane. Et, pour lui, la vie à Carolay était beaucoup moins intéressante qu'autrefois. Tous deux s'étaient singulièrement rapprochés pendant la convalescence de Gérard; pourtant, maintenant, leurs rencontres étaient rares.

Dans l'exploitation de la mine, le fameux filon détourné de Roseterre n'avait pas encore été rencontré.

Un soir que Michel, devenu un assidu, faisait la conversation avec Mélie, il lui déclara:

— M'est avis que le patron est un peu malade.

— Bêtise! répondit Mélie, occupée à pétrir la pâte à pain. Il est très bien, un peu moins fort qu'autrefois, peut-être, c'est très naturel.

— Naturel, . . . naturel, . . . grogna Michel. Ce n'est pas de corps qu'il est malade, je vous dis. Il est fatigué de l'endroit, de la perte de son bon argent.

— Vous n'avez encore rien trouvé de gros rapport?

— Rien, pour ainsi parler. D'abord le patron s'intéressait de tout son coeur à son exploitation. Maintenant il n'a plus l'air de s'en soucier.

— Il a eu une secousse, dit Mélie, hochant la tête. Seigneur! je voudrais avoir tenu l'assassin sous mon fer à repasser, à ce moment-là.

Michel ricana:

— N'ayez crainte, il obtiendra ce qu'il mérite.

— Ce n'est pas si sûr. J'ai vu souvent que les méchants continuaient à faire le mal sans être punis.

Michel eut un sourire aigre-doux.

Le lendemain était dimanche. Gaddy et Lisette avaient obtenu des autorités respectives la permission d'une excursion de patinage sur la rivière. Leur non-apparition au repas du milieu du jour n'avait occasionné aucun trouble, puisqu'ils avaient emporté des provisions largement suffisantes pour les exigences de leurs jeunes estomacs. Quand la nuit fut tombée sans avoir ramené les enfants, Christiane s'inquiéta.

Elle descendit à la croisée des routes, donna plusieurs coups de sifflet, puis, de sa voix claire portant au loin, elle appela:

— Gaddy! Gaddy!

Aucune réponse ne vint, que les gémissements du vent et les hurlements d'un loup, de l'autre côté de la rivière.

Un pas ferme et rapide sonna sur la route. C'était Gérard Kerlay.

— Gaddy n'est pas revenu? dit-il, inquiet lui-même. La petite Lisette Dubois l'a accompagné?

— Oui, ils sont partis pour une grande promenade. Je crains qu'un accident ne leur soit arrivé.

— Je vais chausser mes patins et explorer la rivière. Ils ont dû la remonter. Gaddy sait que vers le bas la glace est moins solide.

— Je pensais le faire moi-même; si vous voulez m'accompagner, j'en serai très contente.

Quelques minutes plus tard, ils couraient sur le ruban de glace, le visage mordu par le vent, tous deux bien équipés contre le froid et patineurs entraînés. Après qu'ils eurent parcouru un mille ou deux, Kerlay commanda:

— Donnez-moi votre main.

Elle obéit machinalement.

Soudain un cri strident rompit la tranquillité de la nuit.

* * *

L'appétit vient en mangeant. Gaddy, enchanté des premières heures de leur expédition, avait décidé de la prolonger jusqu'au lendemain matin. La lecture des exploits des jeunes garçons lancés dans des aventures pareilles à celles d'aujourd'hui avait toujours excité son admiration et son envie. Il voulait être à son tour le héros de quelque fait glorieux.

Vêtus comme de petits Esquimaux, la charge de provisions était gênante; le froid et l'exercice développant singulièrement l'appétit, le sort des victuailles fut promptement réglé.

— Je suis fatiguée, annonça Lisette, à la fin de l'après-midi. Où allons-nous dormir?

— Dans la grotte, quand nous la trouverons.

— J'ai froid, murmura encore la gêneuse quand un quart d'heure se fut écoulé, moins joyeux que les premiers.

— Nous bâtirons un feu dans la grotte, la consola son protecteur, qui n'avait guère chaud lui-même.

Rien ne ressemblant à une caverne ne se montra.

Lisette se jeta sur un tas de neige, au bord de la rive, et sanglota à gros sanglots.

Gaddy, déconcerté, essaya de la consoler; mais trouvant sa compagne d'exploration obstinée dans son chagrin, il se fâcha:

— Tu es une lâche petite! gronda-t-il. Ne compte pas que jamais je te remmènerai dans mes promenades, jamais, jamais!

— Tant mieux! pleurnicha la pauvrette. Je veux retourner à la maison.

Gaddy enfonça ses mains dans ses poches, se balança sur ses patins et regarda sa compagne avec une pitié dédaigneuse.

— Je crois qu'il faut que je te reconduise. Mais tu pourras pleurer toutes les larmes de tes yeux, jamais je ne t'emmènerai plus. Eh bien! tu serais une jolie squaw pour un chef indien, tu ferais une belle épouse pour un explorateur ou pour un ingénieur!

— Je ne veux être l'épouse de personne, sanglota l'enfant. Ce que je veux, c'est retourner à la maison.

— Eh bien! nous allons retourner. Cesse de geindre, ou je retournerai seul, et toi, tu resteras ici.

La petite désespérée se leva maladroitement, buta et tomba après quelques mètres, sa jambe repliée sous elle.

— Allons, relève-toi, dit Gaddy sans tendresse. Démène-toi un peu. Je vois deux personnes qui viennent là-bas, droit devant nous; ce sont peut-être deux Indiens.

Très peu réjouie de l'annonce, la petite se leva et poussa un cri aigu.

— Mon pied! Je ne peux pas tenir debout.

— Tu ne t'es pas cassé la jambe? s'exclama Gaddy, très ennuyé.

— Je ne sais pas . . . J'ai mal . . . Oh! si mal! . . .

— Eh bien! c'est du propre. Cela m'apprendra à m'encombrer d'une fille.

Les deux silhouettes s'étaient rapprochées. Gaddy les reconnut.

— Chance! Chance! C'est Crissie et M. Kerlay!

— C'est de ma faute, expliqua-t-il, quelques minutes plus tard, quand Gérard eut soulevé Lisette et l'eut assise sur un de ses bras; s'il y a quelqu'un à gronder, c'est moi.

Il n'y eut pas de gronderie. Christiane était trop soulagée.

— Tout se serait très bien passé si Lisette avait été plus courageuse, expliqua son entraîneur. Nous serions certainement rentrés à la maison demain matin pour le déjeuner.

— Et j'aurais été inquiète et malheureuse toute la nuit, lui fit remarquer Christiane.

— Oh! Crissie, je te demande pardon; je vois maintenant quelle sottise je m'étais mise en tête.

(à suivre)

— No 289 —

HORIZONTALEMENT

1—Dès le matin.
2—Prière. — Anc. vallée envahie par la mer.
3—Jeu qui se produit entre les pièces d'un navire. — Note.
4—Premier. — Sont à toi.
5—Cames. — Parfums.
6—Poète allemand. — Agent de police.
7—Mouche africaine. — Consonnes. — Note.
8—Genre de polygonacées. — Vent.
9—Résidus de porc pour faire de la graisse.
10—Se renversa. — Manières de voir.
11—Entourent de branches épineuses. — Anneau de cordage.
12—Sainte. — Petits cubes. — Saison.

VERTICALEMENT

1—Personne qui entend bien l'art de moduler.
2—Sablonneuse. — Commencement d'aptitude.
3—Semblable. — Peintre hollandais. — Pieux.
4—Copié. — Assemblage de gros fils.
5—Nuançais. — Ceux qui suivent.
6—Partie du monde. — Ile danoise.
7—Fait preuve de snobisme. — Art. espagnol. — Equerre.
8—Nom des génies des eaux. — Un sou.
9—Pays-Bas.
10—Terminaison. — Suinte. — Rivière de la Savoie.
11—Habitation d'oiseaux. — Indique le chemin de fer. — Levant.
12—Religion chinoise. — Affaiblie.

SOLUTION DU PROBLEME No 288

Horizontalement: 1. Outrecuidant; 2. Strate — Nu — As; 3. Cie — Anatomie; 4. Ilotisme — In; 5. Leur — Enrôler; 6. An — Ecu; 7. Al — Esérine; 8. Mont — Nids — Id; 9. Ensellée — Gai; 10. Tue — Ie — Ruait; 11. Ré — Va — Su; 12. Ensemencerai.

Verticalement: 1. Oscillomètre; 2. Utile — ONU; 3. Tréou — Ansers; 4. Ra — Traite — Ee; 5. Etai — Li; 6. Censé — Enlève; 7. Amnésie — An; 8. Intercéder; 9. Duo — Ours — Usé; 10. Mil — Gaur; 11. Naine — Niai; 12. Tsé — Rééditai.

Le carême ne doit pas cacher Pâques

par le R. P. R. Bastin, O.M.I.

A force d'insister sur le carême, nous isolons ce temps de préparation de ce qu'il prépare. Nous le séparons de ce vers quoi il nous mène, nous le détachons de son contexte. Et nous lui donnons une valeur propre qu'il ne possède que par référence à la solennité qu'il annonce.

Le carême est un chemin qui conduit à Pâques. Si nous faisons trop attention au chemin, nous n'aurons jamais le courage de nous rendre au bout de la route. Un peu comme ces gens qui hésiteront à aller dans l'Ouest parce qu'il faut, pendant des milliers de milles, poursuivre une route ennuyeuse, monotone et plate comme un soufflé au fromage raté.

On dirait que le carême se dresse comme une montagne au milieu du paysage de l'année liturgique. Insistant trop uniquement sur ses exigences d'effort, de ferveur, de piété accrue, de reprise de soi, nous le disjoignons du but de notre effort: l'ouverture de notre âme à la fête pascale. Et comme résultat, le carême passé, nous sommes essoufflés. N'y a-t-il pas une baisse sensible dans notre ferveur religieuse dès le lundi après Pâques? Le carême nous a conduits jusqu'au sommet, comme un téléphérique. Une fois arrivés, nous débarquons et soufflons.

Oui! Il faut souffler. Mais au sommet de la montagne, on souffle en admirant le paysage, le point de vue. Le point de vue qui était le but de notre montée, qui s'offrait à nous comme une récompense.

Le point de vue du carême, le sommet, c'est Pâques. C'est vers Pâques que le carême nous mène.

En lui-même, il n'a qu'une valeur de préparation et, pour que cette préparation demeure courageuse, efficace et réaliste, notre spiritualité doit s'éclairer du but vers lequel il nous conduit. Je ne fais pas un bon carême pour faire un bon carême. Je fais un bon carême pour me préparer à fêter le Christ ressuscité, à célébrer l'événement le plus important de l'Histoire du monde, l'événement qui éclaire tous les autres et nous permet de "tenir le coup" lorsque les "événements" de notre vie ou du monde semblent aller à la débandade. Nul échec, nul contrecoup, nulle défaite, si nous situons parfaitement le fait de la résurrection, ne peut nous atteindre en profondeur. Nul mal ne peut nous faire un mal si profond qu'il engendre le désespoir. De l'échec apparent vient la vie. La vraie vie. La résurrection du Christ nous place dans l'unique vraie perspective: celle de la foi en la vie éternelle, celle de la résurrection de nos corps et de nos âmes.

Le temps de carême nous aide à approfondir notre foi pour accepter cette éblouissante certitude: le Christ nous invite à participer à sa résurrection. Mais, auparavant, le Seigneur veut, et c'est normal, que nous passions par les épreuves, les difficultés, la croix. Le disciple n'est pas plus grand que le maître. Etre chrétiens n'est pas jouir simplement des bienfaits du christianisme, bénéficier de ses certitudes, de ses joies. Un chrétien est par son baptême un disciple du Seigneur et, marqué de sa grâce, il s'efforce de vivre comme lui.

Vivre comme lui, c'est simplement être fidèle au Père. La vie du Seigneur Jésus nous donne une leçon de fidélité totale à son Père. C'est la Bonne Nouvelle. Fidélité telle qu'elle devait nécessairement engendrer la Passion de la croix. Qui d'entre nous n'a eu à souffrir parce qu'il voulait simplement être fidèle à ses engagements humains, à ses amitiés humaines, à son amour humain? Peut-être la fidélité est-elle la vertu la plus difficile à pratiquer? Même sur le plan humain.

Sur le plan religieux, un chrétien, dont le nom n'est pas une étiquette mais une réalité, fait aussi l'expérience de la fidélité. De la fidélité aux engagements du baptême. C'est pourquoi le carême, comme une cure de fidélité, nous remet en face de nos devoirs essentiels, en face de la lutte essentielle: la lutte contre le mal. Le mal sous toutes ses formes, que ce soit le péché contre Dieu ou le péché contre les autres. Le carême: temps de libération du mal par la prière, le contact avec Dieu, par la mortification, la reprise en main de soi-même, par la fréquentation des sacrements, la présence matérielle du Christ, par la charité, l'attention aux autres.

Le carême: un temps de cure. Une cure du coeur qui, trop enlisé dans le sensible, a besoin, de temps en temps, de jeûner. Comme on se met à l'eau de Vichy lorsque le foie est encrassé, on met son âme à la diète. On s'épure.

Et le coeur remis à neuf, le chrétien peut à Pâques renouveler sans mensonge l'engagement pris au baptême, l'engagement par lequel il a été uni au Christ, au Christ auquel il communie. C'est normal puisque nous nous sommes préparés à rencontrer ce Vivant et à revivre de sa vie.

La communion pascale bien préparée par le carême en est l'aboutissement normal. Elle nous fait chaque année ressusciter avec le Seigneur. Elle nous unit à lui pour faire face à la vie avec courage, avec sérieux, avec joie.

Avec joie, bien sûr, puisque sa résurrection que nous fêtons nous affirme la réalité de sa parole: Courage, j'ai vaincu le monde.

"Sandwiches" de tranches de poisson

Le besoin a entrainé de nombreuses découvertes. Ainsi, maintes recettes alléchantes sont nées de la nécessité de tirer le meilleur rendement possible de quelques aliments. Les farces sont de cette catégorie, et pourtant, il est rare que nous pensions à y recourir pour donner plus de volume aux aliments. Il n'est pas nécessaire que le poisson soit entier pour le farcir; on obtiendra le même succès avec des tranches ou des filets de poisson réunis en sandwiches par une farce piquante et savoureuse. Choisissez des tranches à peu près de mêmes dimensions; elles nécessiteront la même durée de cuisson et vous pourrez ensuite les diviser en portions égales. Les Tranches de Flétan farcies au four sont aussi savoureuses qu'attrayantes, plus particulièrement lorsque nappées d'une sauce à la crème sure.

Tranches de flétan farcies au four

1½ à 2 livres de tranches de flétan
¼ de tasse d'oignon finement haché
4 c. à table de beurre
½ tasse de champignons tranchés
½ tasse de chapelure de pain enrichi
¼ de tasse de persil finement haché
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre noir
¼ de c. à thé de thym
Crème épaisse, dessus de lait ou lait évaporé

Faire sauter l'oignon dans le beurre. Ajouter les champignons, la chapelure, le persil, le sel, le poivre et le thym. Bien mélanger et mouiller avec un peu de crème épaisse. Graisser un plat à four et disposer au fond la moitié des tranches de flétan. Y étendre la farce, puis la recouvrir des autres tranches. Fixer avec des cure-dents. Badigeonner d'huile à salade ou de beurre fondu, saler et poivrer. Cuire au four préchauffé à 450° F. (très chaud), en comptant dix minutes par pouce d'épaisseur des tranches — soit les 2 tranches et la farce — jusqu'à ce que la chair du poisson s'effeuille facilement à la fourchette. Pour 4 à 6 personnes.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Vous faites erreur si vous croyez trouver une solution à la difficulté de contrôler votre poids en laissant tomber le dîner. Il est même encore plus important, durant une campagne d'amaigrissement, de vous en tenir à trois repas réguliers par jour et de vous assurer une alimentation équilibrée du point de vue de sa valeur nutritive et de ses calories. Prenez soin de choisir pour votre dîner des aliments riches en protides, en minéraux et en vitamines, mais aussi peu élevés que possible en calories. Du fromage "cottage", des viandes maigres, du lait écrémé, des fruits et des légumes avec de minces tranches de pain de seigle vous aideront à vous sentir beaucoup mieux, tout en perdant du poids. Laissez surtout le dîner à sa place dans l'ordre des choses; vous vous en féliciterez!

✦ ✦ ✦

Lorsqu'on mange une cuisse de poulet, on doit faire son possible pour détacher la viande de l'os avec son couteau et sa fourchette. Porter l'os à la bouche avec ses doigts n'est permis qu'en pique-nique ou dans un restaurant qui encourage cette pratique comme étant une spécialité de la maison.

✦ ✦ ✦

La femme — C'est demain notre dixième anniversaire de mariage. Dois-je tuer la dinde?

Le mari — Pourquoi s'en prendre à elle? . . . Elle n'a rien eu à voir là-dedans!

✦ ✦ ✦

Ne rien laisser perdre d'une boite de saumon! Le liquide qu'elle contient est le suc savoureux et nourrissant du poisson même. Lorsque la chose est possible, on s'en servira à la place d'un ingrédient liquide dans un plat de saumon cuit. Les arêtes amollies par la cuisson renferment beaucoup de calcium et de phosphore; on les écrasera donc avec une fourchette pour les ajouter au poisson.

✦ ✦ ✦

Si votre sauce au fromage se fige, battez-la juste avant de la servir.

✦ ✦ ✦

L'Angleterre est le pays où l'on déguste le thé. Voici la recette que ses cordons bleus nous donnent: si vous le prenez avec du lait, versez en premier dans la tasse le lait froid, ensuite le thé et enfin le sucre, qui doit être mis en dernier lieu.

✦ ✦ ✦

— Ces obligations que vous avez trouvées, pourquoi en avez-vous fait don à votre père?

— Bien, m'sieu le juge, j'sais pas beaucoup lire, mais j'ai vu dessus: "Reboursable au pair"!

✦ ✦ ✦

Oui, "ton corps est à toi"; mais c'est précisément pour cela que c'est lui qui doit t'obéir et non pas toi qui dois te faire son esclave.

Le comte du NOUY.

L'addition d'ammoniaque dans une chaudière d'eau bouillante sera excellente pour le nettoyage de vos vadrouilles. Rincez, secouez et faites sécher.

✦ ✦ ✦

Saviez-vous qu'un seul pied humain contient 26 os?

✦ ✦ ✦

Frottez les bouts et les talons des bas de nylon avec de la cire d'abeille. Elle renforcit les soies et les fait durer plus longtemps.

✦ ✦ ✦

— C'est toi qui est le maitre dans la maison?

— Oui, c'est moi. Mais ne va pas dire à ma femme que je te l'ai dit.

La télévision moins populaire?

Une revue qui vient de faire enquête sur la télévision au Canada déclare que les Canadiens sont maintenant plus judicieux, qu'ils achètent moins d'appareils de télévision et passent plus de temps à lire les journaux.

C'est un fait que les ventes de téléviseurs sont à la baisse: 16 pour cent de moins en 1960 qu'en 1959. Mais il y en a déjà quatre millions en usage pour une population de 18 millions. Faut-il alors s'étonner que les ventes soient à la baisse?

Et les Canadiens passent déjà, en moyenne, trois heures et 26 minutes par jour devant l'écran de télévision, soit 21 minutes de plus qu'en 1959. Sont-ils vraiment plus "judicieux"?

J. T.

(Le Droit)

Courrier de Louise

Q. — Comment ce fait-il que, de nos jours lorsqu'un membre de la famille meurt, on ne ramène plus le corps à la maison? Il me semble que les gens ont hâte de se debarrasser de leurs morts et d'en finir au plus tôt. Je veux croire que nous vivons à l'âge atomique, mais ne pensez-vous pas qu'oi manque de respect envers les disparus?

VIVE L'ANCIEN TEMPS.

R. — Je regrette de ne pas partager votre opinion, chère Madame. Je suis très heureuse que la coutume de ramener les corps au foyer soit à peu près disparue et pour plusieurs raisons. D'abord, dans les chapelles et salons funéraires, un grand nombre de personnes peuvent aller prier et offrir leurs condoléances à la famille. Ensuite, généralement, les membres de la famille sont à bout de force physique ou morale après un surcroît de fatigue et d'émotion et leur imposer l'obligation de recevoir et de servir des repas à une foule n'était, à mon avis, qu'ajouter à leur détresse. Enfin, ma dernière raison, mais elle est loin d'être la moins importante, on n'est pas témoin, chez les entrepreneurs de pompes funèbres, des tristes abus qu'on voyait trop souvent dans les maisons privées, alors que les gens se réunissaient pour "veiller" le mort. Ces veilles devenaient parfois de véritables parties de plaisir et n'ajoutaient qu'à la douleur de la famille éplorée. Je trouve qu'on fait très bien les choses maintenant. Je crois que la principale cause de ce changement de coutume est que les logis sont plus petits, que beaucoup de gens vivent dans des maisons-appartements et qu'il leur serait impossible de se conformer aux anciennes règles. Au point de vue spirituelle, l'âme du défunt profite d'un plus grand nombre de prières et la famille reçoit les parents, amis et connaissances à certaines heures fixes et peut ensuite se reposer avant les funérailles. Les coutumes changent avec les temps et malgré qu'elles ne conviennent pas à tous, ni à toutes les circonstances, lorsqu'elles sont raisonnables, qu'elles offrent plus d'avantages que de désavantages et qu'elles ne nuisent pas à nos croyances religieuses, nous les acceptons. Nous roulons bien voiture plutôt que carosse maintenant.

* * *

Q. — Je suis grand et fort, mais trop jeune pour obtenir un emploi régulier pendant les vacances. Croyez-vous que je puisse m'engager dans les cadets de la marine pour les mois d'été? Mes parents ne me refuseraient pas la permission. Où pourrais-je obtenir des renseignements? Merci.

TROP JEUNE.

R. — Je crois qu'en vous adressant au bureau de la Navy League of Canada, Sea Cadets Division, H.M.C.S. Chippawa, 51, rue Smith, Winnipeg, man., vous pourrez obtenir les renseignements que vous me demandez. Je vous félicite de votre belle initiative et vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Que pensez-vous des gens qui se permettent de compter, à table et devant des enfants, des histoires très risquées? Cela arrive assez souvent dans notre famille, car le mari de ma soeur a cette triste habitude. Ils n'ont pas d'enfants, mais les nôtres sont d'âge à commencer à comprendre et je ne sais comment les protéger contre les propos de leur oncle qui les adore et qu'ils aiment beaucoup. Auriez-vous un conseil à me donner?

MERCI.

R. — Pour être polie, je dirai simplement que ces gens manquent de tact, sinon du plus simple bon sens. Parlez gentiment à votre soeur et expliquez-lui que vous croyez que son mari, n'étant pas habitué à la présence d'enfants dans son entourage, s'oublie tout simplement et demandez à sa femme de lui faire comprendre que s'il lui faut absolument raconter de telles histoires, qu'il attende que les enfants soient absents. Si cet homme qui adore ses neveux et nièces apprend qu'il peut leur faire du tort en parlant de la sorte devant eux, il cessera certainement de le faire. S'il est blessé de votre requête et bien tant pis. Vous devez prévenir le trouble qu'il peut causer dans l'esprit et le coeur des vôtres. Il est malheureux que tant des nôtres soient portés à croire qu'on ne puisse s'amuser sainement et gaiement sans entendre à tout propos de ces histoires sales et salées.

* * *

Q — Qui de nous deux a raison? Mon ami prétend que lorsque nous sortons ensemble, il n'y a aucune importance à ce qu'il marche du côté de la chaussée ou près des édifices. Pour ma part, j'ai toujours cru qu'une dame accompagnée d'un monsieur marchait toujours à sa droite et qu'il devait "tenir la gauche". Votre réponse est attendue avec grand intérêt, car nous nous sommes décidés d'accepter votre interprétation. Nous sommes DEUX LECTEURS.

R. — Vous avez raison. L'étiquette veut que le monsieur qui accompagne une dame ou même le jeune homme qui marche avec un monsieur plus âgé que lui doit "tenir la gauche", comme vous dites si bien. Votre ami n'aura donc qu'à se dire que cette règle est complètement contraire à celle de la circulation véhiculaire dont le principe premier est de "tenir la droite". Je vous remercie tous deux de votre intérêt et de votre appréciation.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Les jeunes doivent savoir que le travail est un trésor

par le Dr Adrien Plouffe

Un grand nombre de jeunes gens s'imaginent à tort que les alouettes du succès vont leur tomber toutes rôties dans le bec. Au début du siècle comme en 1961, la seule et unique clé qui permet de réussir, c'est le travail, encore le travail et toujours le travail. Trop se fier à son talent et tout attendre de la chance c'est un mauvais calcul. Certes, le talent est un don admirable et tant mieux quand on en a, mais dans toutes les professions et dans tous les métiers il faut être constamment à l'oeuvre. La chance, d'ordinaire, n'arrive qu'aux travailleurs. N'a-t-on pas dit que le génie est une longue patience?

Que les jeunes demandent à leurs ainés la raison de leur succès et, 10 fois sur 10, on leur répondra que le travail assidu est le seul secret des chefs de file.

Rappelez-vous de la fable de La Fontaine "Le laboureur et ses enfants"; le père avait dit à ses futurs héritiers: "Cherchez, fouillez dans le champ, un trésor y est caché". Et les enfants se mirent à retourner la terre, ils n'y découvrirent rien, mais ils se rendirent compte que le travail est un trésor.

Napoléon 1er avait du génie mais cela ne l'empêchait pas de travailler jusqu'à 20 heures par jour. Le grand pianiste Paderewsky faisait une demi-heure de gammes tous les jours, même lorsqu'il était devenu un pianiste célèbre par tout l'univers. Et notre compatriote et chef d'orchestre Wilfrid Pelletier disait récemment aux musiciens avec qui il venait de répéter: "Travaillez, faites des gammes tous les jours". Louis Pasteur, Branly, Edison, Einstein, furent des hommes de science qui travaillaient constamment. On n'arrive jamais au pinacle du succès sans se soumettre constamment à la discipline du travail. Alors, qu'est-ce que les jeunes attendent pour travailler à l'école, au collège, à l'université, à la maison? Si la paresse est la mère de tous les vices, le travail, c'est la base de tous les progrès. C'est ainsi qu'on aboutit aux belles situations qui apportent la joie, l'aisance, le bonheur et la richesse à l'homme.

La lutte pour la vie sera de plus en plus difficile, de plus en plus âpre demain. Elle s'avérera plus belle et plus florissante à ceux qui auront travaillé pour meubler leur cerveau de toutes les connaissances humaines, utiles et fécondes.

Au crépuscule de l'existence, les hommes de talent, même les hommes de génie apprennent encore quelque chose à tous les jours! Que pensez alors des jeunes gens qui croient n'avoir plus rien à apprendre?

N'oublions pas que la morale de la fable de La Fontaine contient une vérité éternelle: "Le travail est un trésor".

Le jour où la jeunesse canadienne-française comprendra cette vérité et travaillera comme elle le doit, elle ira au-devant des plus hautes réalisations et non seulement elle en profitera grandement, mais elle contribuera ainsi à la grandeur et à la prospérité de tout le Canada

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 46

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

MESDAMES, GAGNEZ JUSQU'A $26 par semaine en faisant, chez vous, pendant vos loisirs, de la couture facile. Ecrivez à Boite 491, Bureau de Poste Adelaide, Toronto, Ont. 44-544-46C.

DACTYLOGRAPHIE BILINGUE prendrait travail à domicile. Traduction de l'anglais au français. Correspondance ou annonces commerciales, feuillets et dépliants, etc. Signaler: SPruce 4-8720. 46-577-46C.

ON DEMANDE

OPERATRICES DE MACHINES pour couture de vêtements de sport pour dames "Tan Gay". Expérience essentielle. Travail de jour ou du soir: 8 h. a.m. à 4 h. 45 p.m., ou 5 h. à 10 h. p.m. Emploi permanent. Plus haut tarif à la pièce. S'adresser à Jacob Fashions Ltd., 49, rue Adelaide, Winnipeg, ou signaler: WHitehall 2-7244. 46-373-50C.

Corsetière Spencer

Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ON DEMANDE à temps plein ou partiel. Femmes bilingues ou non. Quels que soient leur âge ou profession. Revenu intéressant. Pour informations, signaler: CEdar 3-2050 ou CEdar 3-2251 entre 9 h. et midi les samedi et lundi. 46-583-46C.

ATTENTION! Réalisez au moins $3.00 de l'heure en vendant produits connus, garantis, pour la maison et la ferme. Commission généreuse, boni mensuel, exclusivité de territoire, période d'essai, aucun risque. Produits Familex, Dépt. 20, 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Libre. Signaler: CHapel 7-4919. 40-475-T.F

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logis. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6741. 43-514-T.F

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre facilités de cuisine. Pour demoiselle tranquille. $20. Signaler: CHapel 7-6082. 45-555-47C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 5 pièces. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-5567. 45-556-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Près autobus. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-5637. 45-554-46C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre double. 1er étage. Pour hommes ou dames. Signaler: CHapel 7-8667. 46-571-47C.

A LOUER — St-Boniface, 182, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er mars. S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood. 43-540-48C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre complètement meublée. Près hôpital. Privilèges de cuisine. Signaler: CEdar 3-2194. 46-586-46C.

A LOUER — St-Boniface, 372, rue Desautels. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Aussi, 3 chambres séparées. Signaler: CHapel 7-6841. 46-385-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 5 pièces. 1er plancher. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-4737. 42-510-46C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée. Pour homme. Signaler: CEdar 3-3567. 46-572-47C.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement **des animaux morts.**
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

A LOUER — 302, chemin Plessis, vis-à-vis terrain de golf Transcona. Logis privé: 6 pièces chauffées. Eau chaude et froide, égouts. Enfants bienvenus. Libre: 1er mars. Signaler: CAstle 2-1362. 46-576-46C.

A LOUER — St-Boniface, 267, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Possession: 1er mars. Signaler: CHapel 7-5972. 46-578-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. Salle de bains et entrée privée. Libre: 15 mars. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 2-9024. 46-580-47C.

A LOUER — St-Boniface, Ste 2, appts Devriendt, 355, avenue Provencher. Beau grand logis dans immeuble moderne: 3 pièces. Lessiveuse et sécheuse. $85 par mois. Libre immédiatement. Stationnement avec prise de courant gratis. Signaler: CEdar 3-6363. 43-516-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 406, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces, grande cuisine, évier neuf, chambre à coucher. Pour 2 dames ou demoiselles. Signaler: CEdar 3-4383. 43-531-46C.

DESIRE LOUER AVEC OPTION D'ACHAT — Ferme mixte, région St-Claude. Couple d'âge moyen, sérieux, expérimenté et travailleur. S'adresser à Boite 375, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 46-575-46P.

A VENDRE OU A LOUER — Lorette, Man. Maison: 4 pièces. Près école et église. Possession: 11 mars. S'adresser à M. A. Therrien, 1016, avenue Dudley, Winnipeg 9. Téléphone: GLobe 2-8710. 45-564-46C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-422-T.F

A VENDRE — Livres français de différents genres, neufs et usagés. Prix très réduits. Signaler: SPruce 2-8841. 45-553-46C.

A VENDRE — Poêle électrique "Findlay". 21 pouces. 4 ronds. 220 volts. 1 an d'usage. Signaler: CHapel 7-4153. 46-581-46C.

A VENDRE — Tourne-disque: une vitesse. Bon marché. Métronome et balance de salle de bains. Le tout en bon état. Signaler: CHapel 7-6933. 46-574-47C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Frigidaire" (auto-décongélation). Poêle électrique. Ameublements de chambre à coucher, de salle à manger (noyer), de cuisine (buffet, tables et chaises). Vaisselle, etc. Aussi, manteau de dame rat musqué (dos centres). Taille 14-16. Excellent état. $50. Manteau d'homme castor. Taille 40-42. $50. S'adresser à Mme Paul Joyal, téléphone 32, Ste-Agathe. 45-558-46C.

A VENDRE
St-Boniface — $9,500
Bungalow en stuc: 6 pièces. Chauffage: huile. Demi-soubassement. Lot: 60' x 500'. Propriété commerciale de valeur. Signaler: CHapel 7-6949. 46-584-46C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-3292. 43-527-46C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Signaler: CEdar 3-3130. 46-570-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Bon état. Garage, jardin, bonne localité centrale. $12,800. Comptant requis: $3,500. Balance mensuelle: $78. Signaler: CEdar 3-4148. 46-582-46C.

A VENDRE — Norwood. Bungalow: 6 ans. Grande cuisine avec nombreuses armoires. 3 chambres à coucher. Plancher: chêne. Grand salon. Cave à la grandeur avec salle de récréation et grande chambre finies en contre-plaqué. Cette dernière pourrait servir de bureau. Chauffage: eau chaude, huile. Double plomberie. Garage. Lot: 55' x 110'. Signaler: CEdar 3-4458. 45-566-46C.

A VENDRE
Norwood — $1,500 comptant
Bungalow en stuc: 5 pièces. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Bien décoré. Plancher: bois dur. Près école et autobus. Signaler: CHapel 7-6049. 46-587-46C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Plomberie double. Chauffage: huile. Taxe: $145. $4,000 comptant. Balance: termes.

Rue Des Meurons — Maison: 8 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: $160. $11,900. $3,500 comptant.

St-Boniface — Epiceries et viandes. Logis: 5 pièces. Près école Provencher. Chiffre d'affaires mensuel: $6,500. Marchandise: environ $6,000. Termes faciles.

St-Vital — Bungalow neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $2,500 comptant. Balance à 6% d'intérêt.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 8 pièces. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120'. $6,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. Complètement séparés. Chauffage: huile. $13,500. $3,500 comptant.

Norwood — Maison. 3 chambres à coucher. Taxe: $154. $12,500. $3,000 comptant.

St-Boniface — Près basilique. Immeuble-appartement. 12 ans. 5 logis. Revenu mensuel: $400. $20,000 comptant. Balance à termes.

Ferme — 400 acres. 50 milles au sud ville sur bord de rivière Rouge. Maison: 8 pièces et tous autres bâtiments nécessaires à la ferme. $78 l'acre, à termes.

St-Geneviève — Magasin général. Lo- [...] faires annuel: $40,000. $20,000 comptant. Balance à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845

A. Vermette, representant
CEdar 3-4869
43-521-46C.

POUR ACHAT OU VENTE de propriétés à la ville ou à la campagne. Appeler A. Hamelin à WHitehall 3-3434 le jour, ou ALpine 3-4192 le soir. 43-313-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appeler à R. Ledoyen, CHapel 7-6350, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 42-508-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à SYLVESTRE REALTY, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 40-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plaît, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

Le "Pacifique Canadien"
DEMANDE
DES HÔTESSES DE L'AIR

- 20-26 ans
- Grade XI minimum
- Ni lunettes ni lentilles à contact
- Aucun dentier, complet ou partiel
- Devront parler le français et l'anglais couramment

S'adresser en personne au Bureau de placement, Gare du Pacifique Canadien, Winnipeg

M. T. G. McCormack, de Toronto, président de Dominion Stores Limited, et Mlle Sylvia Daoust, de Montréal, sculpteur de renommée internationale, sont ici photographiés avec le nouveau trophée de curling féminin Dominion Diamond "D" qui sera présenté aux gagnantes du championnat Diamond "D". Le premier championnat national féminin de curling sera tenu au Hunt and Golf Club d'Ottawa, du 26 février au 3 mars. Mlle Daoust a créé le trophée présenté par Dominion Stores. Elle est la cousine de MM. Charles et Lucien Daoust, de St-Boniface.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Bertrand. $9,800. Bungalow: 5 pièces. Cave à grandeur. Chauffage: eau chaude. Garage. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

Rue Dumoulin — $11,500. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. 1½ étage. Stuc. Cave à grandeur. Grande cuisine. Garage. Grand lot. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
45-541-46C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,000, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
43-517-46C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation au soubassement. 12 ans. $12,900. $3,000 comptant. Balance comme loyer.

Norwood — Epicerie avec logis moderne. 4 pièces attenant. Gros chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour grande maison ou duplex.

St-Boniface — Blvd Dollard. Très beau bungalow: 10 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher. $12,900 seulement, à termes faciles.

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Grand lot. Garage. Près de tout. $12,900. $3,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Vital — Bungalow, style "Ranch": 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. $14,900, à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

St-Pierre — Ferme: 460 acres. Bâtiments modernes. Puits artésien. Mille poulets. Prix complet: $46,500. Moitié comptant. Propriétaire échangerait contre propriété de ville.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lejeune,
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement:
CEdar 3-6091
43-518-46C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $10,500. Bungalow: stuc. 4 pièces. 6 ans. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. $11,900. 4 et 3. Revenu mensuel: $130. Plomberie double. Entrées privées. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude, huile. Lot: 50'. A termes.

St-Boniface — Rue Berry. Prix: $9,500. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage neuf: gaz. Garage. Comptant requis: $1,800.

St-Boniface — Lot: 33' x 120'. Près école Provencher. Permit pour construire bungalow. Prix: $5,500.

Norwood — Appartement: 8 logis. 10 ans. Revenu annuel: $7,380. Chauffage: eau chaude huile. Comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

Norwood — Epicerie avec logis: 6 pièces attenant. Bon chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour maison à St-Boniface ou Norwood.

Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 3 et 4. Plomberie double. Entrée privée. Revenu annuel: $1,920. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $12,300. Bungalow, stuc, 14 ans. 4 pièces, 3 chambres à coucher, 1 au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: huile. Taxe: $161. A termes.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 4 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Chauffage: huile. Comptant requis: $6,300. Balance à termes.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Jos. Carrière.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale
GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
43-519-46C.

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour CONTRAT No 5/61/TCH-G, ABRIS A NEIGE LEN ET TUPPER No 3, ROUTE TRANSCANADIENNE, PARC NATIONAL GLACIER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 2 MARS 1961, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 16 MARS 1961.

ROBERT FORTIER,
directeur des Services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 février 1961.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD — $10,900
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Moderne. Salon: 13' x 17'. Revenu pour terrain de stationnement.

TRANSCONA — $14,900
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 ans seulement. Près école et église catholiques. $4,500 comptant. Balance: $89 par mois.

ST-VITAL — $3,000 comptant
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près école. $11,500.

ST-NORBERT — $5,000
2 grands lots. Près école et église. Beaux arbres.

ST-BONIFACE — $10,500
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près hôpital.

NORWOOD — $11,500
Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Jardin. 22 ans. Très bon état.

ST-BONIFACE — $6,000 comptant
Maison de revenu. Près hôpital. 11 pièces. 5 pièces pour propriétaire, plus $140 de revenu. Très bon état.

ST-BONIFACE — Duplex — $5,000 comptant
6 et 5. Grand garage. Belle location. Pourrait aménager un troisième logis.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Maison: 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Verger et beau jardin. Près basilique.

NORWOOD — $3,800 comptant
Maison: 9 pièces: Double plomberie. Garage. Près écoles. Bon état.

ST-BONIFACE — $15,000 comptant
Immeuble-appartement neuf, 8 logis. Maçonnerie. Garage. 8 places de stationnement pour locataires. Très bonne location pour revenu.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
ou
M. Ray Côté, CEdar 3-6217
45-533-46C.

Belle musique et paroles exquises au concert de Mme Lucienne Delforge

Ambassadrice de la musique française contemporaine, fille spirituelle de Vincent d'Indy, interprète internationale de César Frank, de Maurice Ravel, musicologue de grande renommée, conférencière plus qu'intéressante: voilà quelques-uns des titres conférés par Mme E.-T. Etsell, présidente de l'Alliance Française du Manitoba, à Mme Lucienne Delforge qui donnait une conférence-récital sur Maurice Ravel, mercredi soir à 8 h. 30, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. Les membres de l'Alliance Française et des Jeunesses Musicales emplissaient à pleine capacité la salle académique. On remarquait au premier rang Son Exc. Mgr Maurice Beaudoux, M. Damien Giordani, consul de France, Mme Etsell, le Dr André Lachance, président des Jeunesses Musicales, etc.

Les centaines d'auditeurs applaudirent chaudement l'énoncé des titres de Mme Delforge, dès les débuts de la soirée, et davantage après avoir entendu sa magistrale conférence et écouté dans un silence plein d'admiration son exécution de deux chefs-d'oeuvre de Ravel. Car Mme Delforge se servit d'un très riche vocabulaire musical et sut raconter de fines anecdotes pour parler, avec sa diction impeccable, du grand musicien français.

Fils d'un Français aux talents inventifs incomparables et d'une Espagnole du pays basque, Maurice Ravel passa pratiquement toute sa vie dans le quartier de Montmartre à Paris, là où pullulent les artistes de toutes nuances. A 6 ans il commence ses études de piano et manifeste des dons naturels qui touchent au génie. A 12 ans il maîtrise l'harmonie avec une parfaite cohérence. C'est au Conservatoire qu'il rencontre les plus grands pianistes et devient l'ami intime des meilleurs. Durant 16 ans il travaille sans se presser mais avec ardeur, s'adonnant à la musique, aux sciences, à la littérature, aux mathématiques et aux arts plastiques. Car cet artiste génial est remarquable par l'universalité de sa formation et de ses connaissances. Pendant ses études il court les musées et les salles de concert, il emmagasine et s'enrichit de tout et partout. Et toujours il fait preuve d'une immense patience, de sorte que ses oeuvres ne connaîtront pas d'échecs . . . parce qu'il a pour ainsi dire tout prévu.

Il choisit aussi ses maîtres: Couperin, Rameau, Mozart, Schubert, Schuman, Chopin, les musiciens russes, etc. Il écrit aussi, il compose pendant ces 16 ans des oeuvres d'un génie authentique qui font de lui le plus classique de tous les compositeurs contemporains, classicisme qui n'exclut nullement l'originalité, la nouveauté, de nouvelles techniques de virtuosité, et une sensibilité délicate, raffinée, discrète toujours.

Mme Delforge illustra cette première partie de sa conférence en jouant au piano l'un des grands chefs-d'oeuvre de Ravel, "La Sonatine", où les mélodies précises et insinuantes gagnèrent à Ravel et à Mme Delforge l'admiration silencieuse des centaines d'auditeurs. Puis elle parla longuement de Ravel qui, toute sa vie un vrai banlieusard parisien, fut malgré tout, selon les lois d'hérédité maternelle, un vrai Basque. Vraiment, la conférencière sut ici se servir de toutes ses connaissances littéraires et artistiques pour donner un portrait physique et moral complet de Ravel. Tous admiraient Mme Delforge, qui parlait avec clarté et émotion d'un génie, dont elle a pénétré, semble-t-il, les plus intimes secrets.

Elle conclut sa conférence en jouant, cette fois, "Le Tombeau de Couperin", suite de pièces sur un rythme de danses où tous les raffinements de la musique ont été en quelque sorte épuisés par Ravel.

Les applaudissements répétés obligèrent cependant Mme Delforge à enfin se mettre de nouveau au piano pour y jouer le "Clair de Lune" de Debussy. M. Giordani, consul de France, qui remercia si délicatement celle qui venait de faire aimer un grand artiste de son pays, résuma sa pensée en disant qu'en fait, après une telle conférence-récital, "tout discours est superflu. Vous nous avez fait comprendre, madame, que la tradition artistique est loin d'être morte au pays de France, Ravel et tant d'autres expriment aujourd'hui le beau à leur manière, comme autrefois d'autres ont traduit ce beau dans les magnifiques cathédrales romanes et gothiques".

Que l'Alliance Française et les Jeunesses Musicales aient de nouveau l'occasion d'offrir à leurs membres, conjointement, d'autres soirées aussi enrichissantes et émouvantes!

Décès

MME A. DESLAURIERS

Mme Alice Deslauriers, de 126, rue Dagmar, est décédée à l'hôpital Grace le jeudi 16 février, à l'âge de 72 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur le lundi 20 février. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-François-Xavier.

La défunte laisse dans le deuil son mari, William; cinq fils, Edouard, Donat, Joseph, Denis et Horace; cinq filles, Mmes Stella Todd, Yvonne Préfontaine, Lorraine Winterforn, Sally Collins et Mlle Marie Deslauriers; 29 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Mme Deslauriers est née à St-François-Xavier mais a toujours vécu à Winnipeg.

Regina toujours opposé au veto des provinces

SASKATOON — Le procureur général de la Saskatchewan, Me Robert Walker, a réitéré en fin de semaine que Regina demeure opposé à ce que les provinces puissent individuellement faire obstacle par veto à tout amendement à la constitution, lorsque cette dernière sera rapatriée.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Très propre. Chauffage: huile. $2,000 comptant. Prix: $9,000.

St-Boniface — 263, rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Loué: $150 par mois. Prix: $12,000, à termes. Agent exclusif.

St-Vital — Paroisse St-Eugène. 2 maisons: 4 pièces. Prix: $7,800 et $9,500 à termes.

S'adresser à R.-G. Lavigne,
1134, chemin Ste-Marie
Téléphone: ALpine 3-0546
45-561-46C.

Le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., est le co-président, cette semaine, de la grande conférence du Bien-être des Indiens et Métis, tenue à Winnipeg de mardi à vendredi. De nombreux missionnaires Oblats ont activement pris part à ce congrès. Le Père Laviolette offrira lui-même à nos lecteurs, la semaine prochaine, des commentaires au sujet des questions traitées au cours de ces journées de discussions et d'études.

Vacances en Floride
POLAR COURT
(18 unités)
Sur la route 92 ouest près de Cypress Garden
Propriétaires canadiens-français
M. et Mme David-E. Trottier
Rt. 5, BOX 750
PLANT CITY, FLA.
Téléphone: 752-5521

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

ACCOUNTING & ADMINISTRATIVE SERVICES
s'occupera volontiers de tous vos problèmes de comptabilité d'ordre fiscal, administratif et d'organisation. Tous travaux relatifs aux salaires et embauchages. Consultez-nous pour vos déclarations d'impôts sur le revenu.
Bureau: 787 Toronto
(près Notre-Dame)
Téléphone: SPruce 4-5245

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

On demande

Sténographe bilingue (français-anglais), pour travail de dictaphone. Expérience du dictaphone pas essentielle pourvu que bilinguisme et vitesse dactylographique soient adéquates pour permettre l'entraînement.

Salaire selon compétence. Semaine de 5 jours. Plans médical et de participation aux bénéfices. Autres bénéfices supplémentaires.

FORNEY ARC WELDERS LIMITED
C.P. 670, ESTEVAN, SASK.

Evénement spécial

Une fois de plus cette année, les Chevaliers de Colomb organisent le Grand Soir des Deux-Autos, qui aura lieu à l'**Aréna de Winnipeg le mardi 28 février, à 8 h. p.m.**

Les recettes de ce grand événement annuel seront versées au fonds de construction des Soeurs Bénédictines. On construit actuellement la Maison-Mère des Bénédictines à West St. Paul, au nord de Winnipeg. Le coût total de construction sera de $1,500,000.

Nous, les Chevaliers, nous sommes fiers de pouvoir aider les Soeurs de St-Benoît et de vous inviter à notre grande soirée d'amis. Préparez-vous à venir à ce grand gala de bienfaisance. Les billets, de $2.00 chacun seulement, sont en vente chez les Chevaliers de la plupart des paroisses, ou vous pouvez vous en procurer par courrier à: **Western Sunday Visitor, Boite B, 207 Edifice Cadomin, 276, rue Main, Winnipeg 1.**

Nous espérons sincèrement vous voir le 28 février.

P.S. Il y aura des prix d'une valeur de plus de $12,000.

Chevrolet 1961 4-portes	$3,119.00	Plymouth 2-portes	$3,060.00	Bateau en aluminium	$1,665.00
Etole luxueuse de vison	750.00	Radio-Phono-Stereo	388.00	Poêle électrique de 24"	199.95
Radio-Phono-T.V.	649.95	Réfrigérateur	269.95	Congélateur de 14' cubes	363.50
Sécheuse automatique	209.50	Tourne-disque automatique	149.95	Télévision	260.00
Laveuse de vaisselle portative	369.95	Laveuse automatique	369.50	Laveuse-essoreuse	179.00

PRIX DE CONSOLATION: RADIOS ERMERSON, JAMBONS ENTIERS DE 10 A 12 LIVRES.